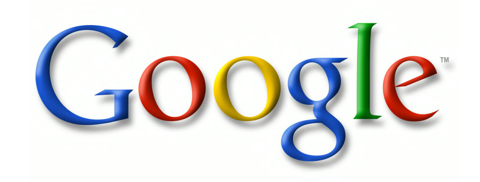
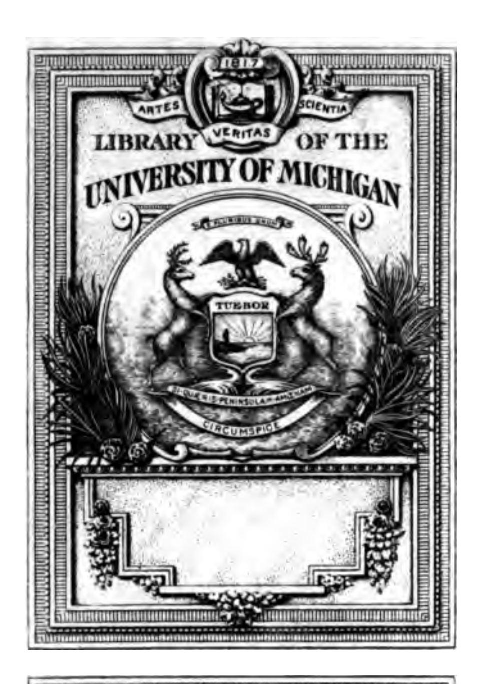
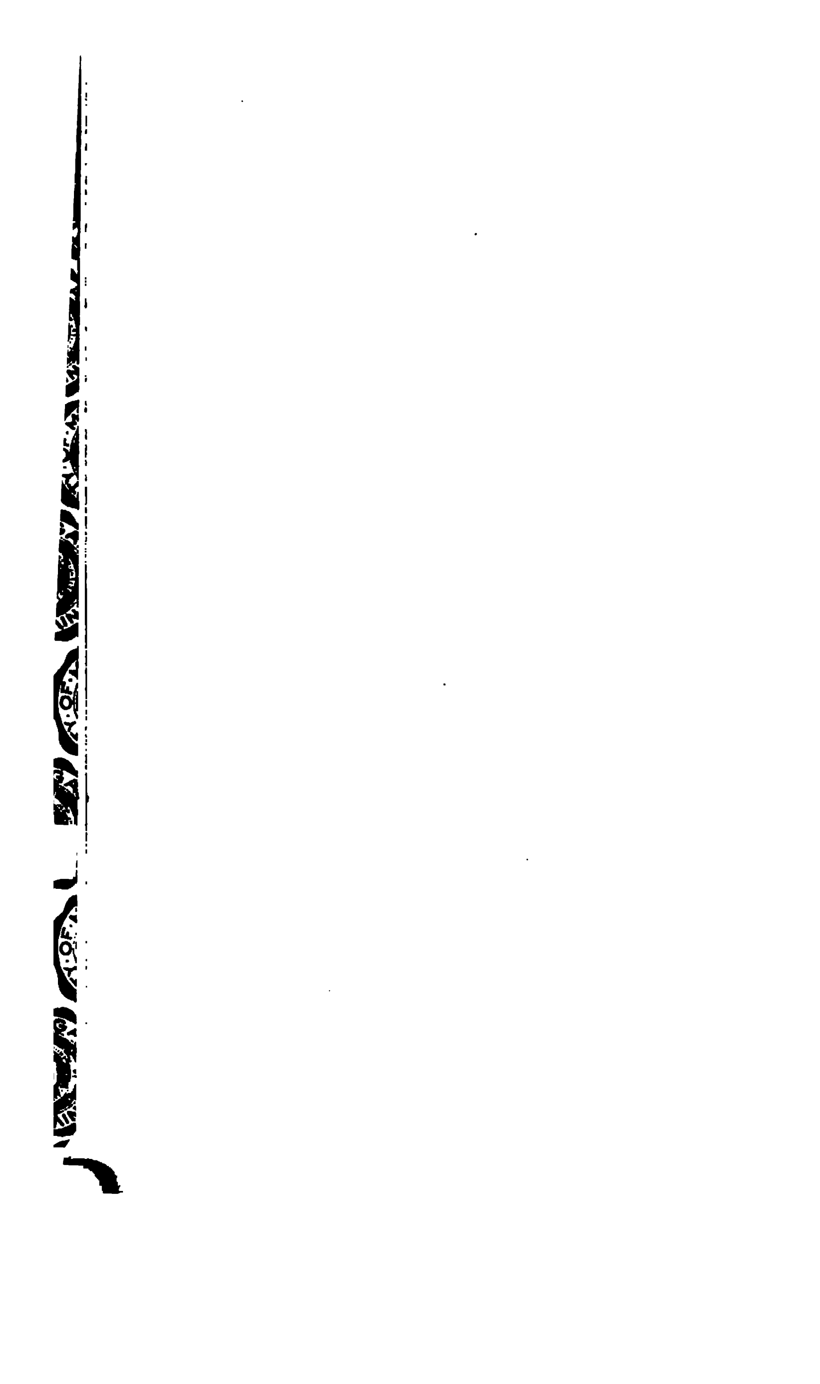



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



# FRANÇOIS Ier

## ET SA COUR



TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9.

# FRANÇOIS Ier

## ET SA COUR

PAR BARTHÉLEMY HAURÉAU

(1515—1547)

NOUVELLE ÉDITION

revue et augmentée

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1855

# FRANÇOIS I[ER]

## ET SA COUR.

---

### I.

Mort de Louis XII. — La nouvelle cour et son budget.

Louis XII descendait dans la tombe le 1[er] janvier de l'année 1515. Engagé tour à tour en plusieurs grandes entreprises, il ne les avait pas toutes conduites avec la même adresse ou avec le même bonheur. Né pour la paix, il s'était montré, durant les jours paisibles de son règne, réformateur zélé des abus, dispensateur éclairé des faveurs et des grâces; et le peuple, dont la reconnaissance est d'autant plus vive qu'elle est moins durable, avait adressé de pieux hommages à ce monarque soigneux des intérêts populaires. Mais il avait compromis dans la guerre une part de sa gloire. Puisqu'il s'était toujours montré brave dans les combats et délié dans les négociations, quel juste reproche pouvait-on lui faire? Jamais il n'avait été servi par

le hasard, n'étant ni présomptueux ni téméraire. Eh bien! c'était là son crime; et, en effet, sa vaillante armée avait souvent désiré, surtout dans les derniers temps de son règne, un chef plus jeune, plus valide, plus prompt à tenter les grands coups, plus confiant dans la fortune de la France. Aussi, quand on apprit et sa mort et l'avénement de François, duc d'Angoulême, témoigna-t-on peu de regrets. François venait d'atteindre sa vingtième année: d'une stature herculéenne, d'un maintien superbe, vif, impétueux et volontiers intempérant dans ses actions, dans ses discours, il était bien le roi que la noblesse française attendait pour repasser les Alpes sous sa conduite, et aller réparer le désastre de Novare.

On ne vit d'abord que le côté brillant de cette médaille. Elle avait cependant un revers. Un jour, venant de régler en conseil les dépenses de sa maison, et de pourvoir par quelque heureuse réforme aux embarras toujours nouveaux de ses finances, Louis XII détourna tristement ses regards du duc d'Angoulême assis à ses côtés, et se penchant vers un de ses courtisans, il lui dit: « Hélas! nous travaillons en vain; ce gros garçon gâtera tout. » C'était une prophétie que le jeune roi ne tarda pas à confirmer. Louis XII venant de mourir à l'hôtel des Tournelles, près la porte Saint-Antoine, son corps fut déposé dans une salle basse de l'hôtel, et, pen-

dant que l'on préparait ses obsèques, François se hâta de désigner au peuple les hommes qui devaient être les premiers conseillers de son règne. Les choix qu'il fit annoncèrent déjà l'esprit de son gouvernement. Il nomma maréchaux de France Odet de Foix, sieur de Lautrec, et Jacques de Chabannes, sieur de La Palice, ajoutant à ces titres de beaux gages et la jouissance de quelques revenus publics. Son ancien gouverneur, Arthur Gouffier, sieur de Boisy, fut pourvu de l'office de grand maître. S'ils n'avaient pas les uns et les autres un égal renom de sagesse, ils passaient, et à bon droit, pour des braves. Le choix de Lautrec étonna surtout les serviteurs de l'ancienne cour : si vaillant qu'il fût, on le trouvait bien jeune pour être l'objet d'une si grande faveur, au mépris de ses anciens. François, au contraire, estimait faire un grand sacrifice aux scrupules des vieux courtisans en préférant La Palice à quelque étourdi comme Bonnivet. Il n'y avait plus de chancelier : Louis XII avait supprimé cet emploi et avait mis les sceaux entre les mains d'Étienne Poncher, évêque de Paris. François, qui devait créer tant de charges nouvelles, commença par rétablir celle de chancelier, au profit d'Antoine Duprat, premier président du parlement de Paris, qui vit ses appointements s'augmenter aussitôt de 10 000 livres. Sous le précédent règne, l'office de connétable était aussi resté vacant :





Louis XII se gardait bien de nommer aux emplois qu'il considérait comme de vains titres. François n'eut rien de plus pressé que de se donner un connétable, et il choisit Charles, duc de Bourbon, auquel il donna 24 000 livres de gages. Ensuite il distribua quelques gouvernements : la Normandie, au duc d'Alençon, mari de sa sœur Marguerite ; le Languedoc, à Charles de Bourbon ; l'Ile-de-France, au duc de Vendôme ; la Guyenne, à Lautrec ; le Dauphiné, au duc de Longueville ; la Provence, au bâtard de Savoie. Peu de temps après il créa dans toutes les villes du royaume divers offices de contrôleurs et d'enquêteurs, dont il fit don à MM. de Boisy, Bonnivet, de Savoye et de La Palice : ce qui leur assura, d'autre part, environ 80 000 livres de revenu. Ce furent là ses premiers actes. Il se rendit ensuite à Reims, où il fut sacré le 25 janvier, et, le 15 février, il était de retour à Paris. La cérémonie de Reims avait été magnifique : cependant on n'avait fait qu'y suivre les règlements traditionnels ; dans aucun détail de cette solennité les historiens ne signalent quelque innovation conforme aux goûts particuliers de François. Mais, quand le cortége fut rentré dans Paris, commencèrent les joutes, les tournois, les banquets. Ce fut la véritable inauguration du règne qui venait d'être proclamé. Les tournois furent ordonnés avec une élégance, une recherche, un luxe inaccoutumés.

Les tenants étaient le duc de Vendôme, le comte de Saint Paul et Fleurange, l'auteur des *Mémoires;* les venants, les ducs d'Alençon, de Bourbon et de Guise. On ne connaissait pas, dans tout le royaume, de plus beaux noms. Mais assurément la plus grande singularité de ces fêtes fut que les dames assistèrent aux banquets. Graves conseillers de l'austère Louis XII, que l'étiquette avait mêlés à cette folle jeunesse, quels plis durent alors sillonner vos vénérables fronts!

Le jeune roi désirait réunir autour de sa personne un nombre considérable de grands officiers. Son dessein était de rompre avec les traditions et de commencer en quelque sorte une royauté nouvelle. Avant lui, nos rois vivaient dans une majestueuse retraite : *Noblesse* même, dit un vieux poëte, *était chassée arrière.* François Ier créa la cour et la fit à son image. Il était aimable, enjoué, peu scrupuleux du côté des mœurs : telle fut sa cour. Il avait la passion des plaisirs et du luxe, des fêtes, des grandes dépenses : elle partagea cette passion. Il voulait être et paraître lettré, grand ami des arts, non moins zélé partisan des sciences : les savants, les artistes, les beaux esprits arrivèrent de toutes parts à ses côtés, même des plus lointaines régions. Il était brave, envieux de prouesses, de vaillantises : tous les gentilshommes de sa cour s'efforcèrent de mériter ses bonnes grâces en re-





cherchant les entreprises périlleuses. Il faisait grand état de l'honneur, qu'il regardait comme l'unique fondement de la morale civile : ce fut une opinion professée par tous ses familiers ; ce fut une règle par eux étroitement pratiquée. En toute chose, par les bons et par les mauvais côtés, la cour de François Ier lui ressembla :

Nemo suos (hæc est aulæ natura potentis),
Sed domini mores Cæsarianus habet [1].

François, dominé par ses maîtresses, domina ses courtisans. Il les traitait familièrement, avec une hauteur toujours affable, si ce n'est dans ses mauvais jours. La prudence conseillait alors de l'éviter, car il avait l'abord très-rude et déconcertait les plus honnêtes gens, ses meilleurs amis, par de véhémentes incartades.

Mais ceux qu'il ménageait le moins, dans ces occasions, c'étaient les gens de longue robe, ces messieurs du parlement. Ils l'apprirent bien, quand ils se montrèrent si difficiles sur l'article du concordat. C'était leur méthode, lorsqu'ils ne voulaient pas enregistrer un édit, d'envoyer des ambassadeurs, de présenter des remontrances, de délibérer sur les incidents et d'ajourner toute conclusion.

1. « Telle est la manière d'être d'une cour puissante : aucun Césarien n'a ses propres mœurs ; il a celles du maître. » Martial, *Épigrammes*, liv. IX.

Ainsi voulurent-ils traiter l'affaire du concordat. Leurs députés étant arrivés à Amboise, où se trouvait le roi, celui-ci ne les reçut que pour leur dire : « Je suis le roi, je veux être obéi; portez demain mes ordres à mon parlement de Paris. » Ils se retirèrent; mais, pour ne pas partir, ils alléguèrent la mauvaise saison, les débordements de la Loire, etc., etc. « Si demain, dit le roi, avant six heures, ils ne sont pas hors d'Amboise, j'enverrai des archers les prendre et les jeter dans un cachot pour six mois. » Il avait ordinairement plus d'égards pour les moindres gentilshommes. Il se contentait de les *rabrouer*.

Les plus fiers étaient humbles devant lui et ne travaillaient qu'à l'imiter en toute chose. Mais c'était l'effet d'un ascendant naturel. S'il n'exigeait pas qu'on le prît pour exemple, on ne croyait bien faire qu'en faisant comme lui.

On connaît l'histoire de cette révolution qu'il provoqua, sans le vouloir, dans l'art de la coiffure. Les longs cheveux étaient, en France, l'ancienne marque de la noblesse. Au XII<sup>e</sup> siècle, ils étaient interdits aux vilains, et ce fut Pierre Lombard, l'illustre maître des *Sentences*, qui, gouvernant alors l'Église de Paris, leva cette interdiction. Mais ce fut une très-grosse question : il fallut, pour la résoudre au profit des vilains, tout le crédit de Pierre Lombard, toute la puissance que les évêques exerçaient

alors sur les rois. La noblesse avait donc perdu le privilége, mais elle avait conservé l'usage de la longue chevelure, quand, en 1520, un accident fit perdre à François Ier cet ornement si précieux.

La cour était alors à Romorantin, où elle manquait d'espace pour s'abandonner à ses ébats ordinaires. Cependant, le jour des Rois étant arrivé, le roi fut informé que le comte de Saint-Paul avait fait, en son logis, un roi de la fève. Il l'envoya défier, et, rassemblant quelques-uns de ses gentilshommes, il les avertit qu'il allait à leur tête détrôner le roi couronné par Saint-Paul. Il faisait froid : la terre était couverte d'un tapis de neige. Saint-Paul, jaloux de soutenir vaillamment l'assaut de la bande commandée par le roi, fit amonceler dans son hôtel une ample provision de pelotes de neige, des pommes, des œufs et divers autres projectiles du même genre. Le combat eut lieu, comme il convenait entre capitaines, suivant toutes les règles de l'art. Mais bientôt les munitions manquèrent aux assiégés, et ils allaient être réduits à capituler, quand un d'entre eux, saisissant un tison enflammé, le lança par la fenêtre, espérant disperser les ennemis qui frappaient la porte à coups redoublés. Ce tison alla tomber sur la tête de François, et lui fit une large blessure. Le médecin appelé près du roi le contraignit à livrer au ciseau ses beaux cheveux noirs. C'est alors qu'il laissa croître

sa barbe, comme les Italiens et les Suisses. Quelques semaines après, il n'y avait plus à la cour, à la ville, que des têtes rasées : « Soudain, comme le raconte Jean Bodin, le courtisan, et puis tout le peuple fut tondu, tellement que dès lors en avant on se moqua des longs cheveux. » Il est vrai que le parlement et l'université s'obstinèrent à conserver l'ancienne mode; mais, comme on vient de l'apprendre, l'université, le parlement, les tribunaux de tous les degrés étaient pleins de sujets rebelles.

Un philosophe contemporain, homme de grand poids, Agostino Nifo, qui commentait alors, à Padoue, la *Politique* d'Aristote, ne trouvant dans l'antiquité rien de semblable à la nouvelle cour de France, la définit en ces termes : « Chez les Français, que l'on appelle aussi Gascons, le roi s'entoure d'une foule de flatteurs, réputés courtisans, gens qui, toujours attachés à la personne du roi, l'accompagnent partout où il va et font ce qu'il fait, qu'il rie, qu'il pleure, ou qu'il éprouve tout autre sentiment : pour tout dire, en un mot, qu'il meure, ils meurent avec lui[1]. » Ce dernier trait nous paraît être une allusion à la bataille de Pavie. Tant que François ne désespéra pas tout à fait de la fortune, il combattit vaillamment, tenant tête, dans la mêlée, à quiconque osait venir se mesurer avec

1. Augustini Niphi *de Viro Aulico* lib. I, c. III.

lui, et son exemple fut suivi par toute la noblesse française. Le roi bravant la mort, et semblant même la rechercher, ses courtisans se montrèrent, en effet, jaloux de demeurer à ses côtés. Ceux qui ne tombèrent pas sous le tranchant du glaive furent avec lui faits prisonniers.

Plus tard, on ne sera pas admis à la cour sans avoir fourni la preuve de sa noblesse; et cette preuve ne sera pas facilement acceptée. Qu'on interroge, pour s'en convaincre, les pièces de l'enquête faite par les ordres de Louis XIV. Mais François veut que toutes les avenues soient libres, et qu'on ne chicane pas les faux nobles sur la date et l'autorité de leurs parchemins. Que l'on arrive de toutes parts et que l'on s'empresse. N'a-t-on pas un nom de terre? On doit en prendre un au plus vite, comme l'Harpale des *Dialogues* d'Érasme. « Ne souffrez point surtout, lui dit Nestor, que, selon le style du petit peuple, on vous appelle Harpale Cômois; nommez-vous Harpale de Côme : cette syllabe *de* est de l'essence du noble[1]. » Que manque-t-il encore? Une épée à la ceinture, un habit de soie, un bonnet, un pourpoint, des chausses, des souliers tailladés : c'est à ces découpures qu'on distingue un gentilhomme d'un simple bourgeois. Enfin, que l'on ait au doigt une bague ornée

1. Érasme, *Dialogue de la Noblesse empruntée.*

d'un chiffre gravé, que l'on porte les ongles courts, qu'on ait le parler haut, le regard effronté, les mœurs faciles, et, si l'on est protégé par quelque dame, on est reçu chez le roi, pour être bientôt pourvu, comme on le désire, d'un emploi de cour, d'un bénéfice ecclésiastique, ou d'un grade sous les drapeaux. De prime abord chacun reçoit, comme gentilhomme de la chambre, douze cents livres par an.

On vient, en effet, et de bien loin, quand on est convié de cette manière. La cour de François est bientôt formée. La plupart des gothiques manoirs sont abandonnés aux corbeaux. Il y reste seulement, pour leur tenir compagnie, quelques vieux gentilshommes, conservateurs obstinés des antiques traditions, qui, ne voulant pas s'accommoder aux mœurs nouvelles, passent leur temps à déclamer contre leurs indignes neveux; ce dont ceux-ci ne s'inquiètent guère.

Cependant il ne faudrait pas croire que le même appel eût été partout ailleurs entendu comme il le fut en France. Si Charles-Quint, par exemple, eût prétendu former une cour rivale, à Madrid, ou dans quelque ville principale de l'Empire, il n'eût peut-être pas tout à fait échoué dans cette entreprise, mais assurément il ne l'eût pas conduite avec autant de succès que François.

L'Espagnol se rend, sans murmurer, sur tous les

champs de bataille où l'entraîne l'ambition de s
rois, et il est fier d'être commandé par l'hériti
des insignes de Charlemagne; mais, dans cet
fierté même, éclate le sentiment personnel : la n
blesse espagnole est arrogante, et partant susce
tible, ombrageuse; elle a de vieux préjugés qui l
défendraient d'accepter la livrée d'un roi, si ce r
n'était pas lui-même jaloux de tenir à distance l
officiers de sa couronne.

Qu'est-ce que la cour d'Henri VIII? un rassem
blement confus de gens qui se disputent les charg
publiques pour les profits qu'elles procurent, ma
qui ne verraient aucun honneur, aucune gloire
servir gratuitement. Le noble anglais est égoïste
sombre : l'ivresse même, et souvent il s'enivre, :
le rend ni plus généreux ni plus gai. Si d'ailleu
il ne parle pas de ses antiques priviléges avec
jactance de l'Espagnol, il n'y tient pas moins; s
esprit morose a le goût de l'indépendance.

Tout autre était, au XVIe siècle, l'esprit de la n
blesse française. Pleine de vénération pour s
rois, elle n'était jalouse que de leur faire un sple
dide cortége et de les bien servir. Louis XII :
l'avait pas assez recherchée : moins encore p
calcul que par goût pour le bruit, pour le mon
et l'éclat, François l'appela sur les marches
trône, et elle accourut avec zèle, avec joie, offra
sa tête au joug doré de la servitude. Le temps d

ınds vassaux est passé, et les Frondeurs ne patront qu'après un siècle! François n'est, dit-il, e le premier gentilhomme de son royaume, et ıx qu'il proclame ses pairs se font une gloire ìtre les serviteurs de sa maison. Il ne faut pas ır demander ce qu'ils retiennent, en cette condin, de leurs anciens privilèges : ils n'en estiment ıs qu'un, celui de porter l'épée dans la chambre ı roi.

L'entretien de la cour n'était pas, on le suppose, ıe médiocre dépense. Voici d'abord quelles étaient ; recettes de la couronne, sous le règne de Franis Ier.

Les tailles fournissaient environ 3 200 000 livres. . plus imposée de toutes les provinces était la ırmandie. Après la Normandie, la province la ıs riche ou la plus maltraitée par les agents du c, c'était le Languedoc. Venaient ensuite la Breŋne, la Provence, la Picardie, la Champagne, la urgogne, etc., etc. On sait que toute la charge ; tailles était supportée par les bourgeois. La blesse et le clergé s'acquittaient d'une autre maıre envers l'État; et, sous le règne de François Ier, ; deux ordres ne furent pas plus épargnés que la urgeoisie. La noblesse servait à ses frais sous les ıpeaux : or, dans ces temps de guerre contielle, une telle obligation lui devint tellement éreuse qu'elle ne put la supporter jusqu'au bout.

François fut alors obligé, pour lui venir en aide, de confisquer à son profit l'usufruit des meilleurs biens du clergé. Après les tailles, les subsides, ou impôts supplémentaires, qu'on ne payait jamais sans avoir auparavant obtenu quelque amoindrissement de la somme demandée. Les subsides produisaient, bon an mal an, 150 000 livres. L'impôt du sel était un revenu bien plus fixe et bien meilleur; il s'élevait à 400 000 livres. Les produits du domaine étaient annuellement évalués à 900 000 livres. Divers octrois donnaient, en outre, 300 000 livres; l'impôt du quart sur le vin, 200 000; la vente des charges, la même somme; et la même somme était encore fournie par les confiscations pour crimes et hérésies, les bénéfices vacants, les biens des étrangers morts sans héritiers, et quelques autres revenus casuels. En résumé, les recettes de la couronne étaient d'environ 5 600 000 livres.

Eh bien! les dépenses ordinaires de la cour absorbaient au moins la moitié de cette somme.

Voici la liste exacte des officiers de la maison du roi, telle qu'elle nous est offerte dans un compte manuscrit de l'année 1534[1].

47 aumôniers, au nombre desquels 1 cardinal et 8 évêques. Mais pour la plupart ils rem-

1. Bibliothèque impériale, *Manuscrits de Béthune*, n° 9844 de l'ancien fonds du Roi.

plissaient gratuitement leur charge aulique, étant d'ailleurs largement dotés. Leur traitement ne s'élevait qu'à 1900 livres tournois. Après eux, 6 chapelains touchaient ensemble 1320 livres; et 6 sommeliers de chapelle, pour leurs gages et l'entretien de leurs sommiers, 1080 livres. Voilà ce que coûtait la chapelle du roi. Ensuite venaient les gentilshommes de la chambre. Ils étaient, en l'année 1534, au nombre de 62, la plupart à 1200 livres, quelques-uns à 600 : total, 71 800 livres [1]. Après les gentilshommes de la chambre, les maîtres d'hôtel, qui n'étaient pas de moins noble race, puisque l'on voit en cette compagnie MM. de Montchenu, de Bonnes, des Barres, de Clermont, de La Pommeraye, etc., etc. Au nombre de 27, ils recevaient 16 400 livres. 33 panetiers marchaient après eux. Arrivons-nous enfin aux gens de médiocre naissance? Pas encore. Parmi les panetiers du roi figurent les Mortemart, les Mirepoix, les Cursol, etc., etc. On en compte 33, qui se partagent 13 800 livres. Voici maintenant les échansons, au nombre de 20, entre lesquels nous distinguons le baron de Bueil, Humbert de La Rochefoucault, le sieur de Lestrange, etc., etc.; ils reçoivent 8300 livres.

1. Un état de l'année 1519 les porte au nombre de cent; mais leurs gages n'étaient alors que de 390 livres. (*Manuscrits de Béthune*, n° 8469.)

Au-dessous d'eux les valets tranchants, qui n'étaient pas de moindres personnages que le bailli de Dijon, et les sires de Matignon, de Liencourt, Clermont de Lodève, Clermont de Dampierre, etc., etc. On en voit 15, dont les gages s'élèvent à 6200 livres. Puis 15 enfants d'honneur, 3600 livres. Les écuyers des écuries du roi se présentent ensuite, au nombre de 23 : ce sont les sires de Pommereul, de La Rocque, de Heilly, de La Pallu, de Choisi, Poton le jeune, etc., etc. ; leurs gages sont de 10 200 livres. Nous arrivons aux secrétaires de la chambre, Nicolas de Neufville, Guillaume Bochetel, etc., etc. ; il y en a 8, qui sont payés 3600 livres. Les huissiers de la chambre sont moins nombreux : 4 seulement, aux gages de 1020 livres. Mais les valets de chambre forment toute une légion. Nous en voyons 34 portés sur les états de cette année, et ils reçoivent 8040 livres. Un valet de chambre est-il encore un gentilhomme? Il n'en faut pas douter, puisque ce chapitre nous offre les noms de Philippe de Poix, Lazare de Salva, Nicolas de Poncher, Jacques de Saint-Mesmin, de Macault : cependant on y voit aussi des gens de plus basse origine, comme le trésorier Babou de La Bourdaisière et le fils de Guillaume Budé. L'énumération continue : 2 portemanteaux, 480 livres; 12 valets de garde-robe, 2240 livres; 15 gens de

métiers, 2000 livres[1]; 10 médecins, 8200 livres; 1 apothicaire, 800 livres; 6 chirurgiens, 2400 livres; 4 barbiers, 940 livres; 1 libraire, ou garde de la bibliothèque (Claude Chappuys), 240 livres; 6 clercs d'office (Jacques de Souvré, Jean de Nevers, etc., etc.), 480 livres; 6 huissiers de salle, 1200 livres; 7 sommeliers de paneterie, 1800 livres; 3 aides, 600 livres; 7 sommeliers d'échansonnerie, 1680 livres; 1 barillier (Pierre du Molin), 180 livres; 3 aides, 220 livres; 3 écuyers de cuisine, 720 livres; 6 maîtres-queux, 1380 livres; 4 potagiers, 640 livres; 4 hâteurs, 720 livres; 2 sauciers, 270 livres; 8 porteurs, 718 livres, 1 garde-vaisselle, 350 livres. Tel était le service de la chambre, des écuries et de la cuisine du roi. Mais ce n'est pas tout : après les valets, les écuyers et les cuisiniers du roi, viennent ceux du commun, moindres assurément en dignité, mais presque égaux en nombre, dont les appointements sont portés à 20 795 livres. Les maréchaux des logis paraissent ensuite, au nombre de 5, 4000 livres, suivis par 20 fourriers, 4600 livres. Enfin les menus emplois figurent sur les états de 1534 pour la somme de 4365 livres, auxquels s'ajoutent encore 1220 livres pour les pensions payées aux anciens

1. Entre lesquels Jamet Clouet, de Tours, qu'on appelle ordinairement François *Jeannet*, peintre du roi, aux gages de 240 livres.

officiers du duc d'Angoulême, et 2500 livres pour les gages annuels de Florimont Le Charron, commis à la rédaction du compte dont nous venons de présenter l'analyse. Et restent hors de ce compte les 100 Suisses attachés au service du roi, les 400 archers de sa garde et toute la vénerie. Par le nombre des officiers et le chiffre de leurs gages, on peut estimer ce que devait être l'ensemble des dépenses de la maison royale. C'est un budget qui souvent, dit-on, dépassa 1 500 000 livres. Pour ses menus plaisirs, le roi s'attribuait, au chapitre de l'ordinaire, 30 000 livres. Mais l'extraordinaire allait bien au delà. François aimait à donner et donnait sous toutes les formes, en public et en secret, surtout aux dames de la cour. Ses achats annuels de diamants, de bijoux, s'élevaient toujours à un chiffre énorme. « En ces choses-là, dit un chroniqueur contemporain, il n'avait aucune mesure; *in cio il re non ha modo alcuno*[1]. » N'oublions pas de porter en compte les dépenses de la maison de la reine, des princes et des princesses, l'entretien des bâtiments royaux, les frais des tournois, des banquets, des voyages, etc., etc. Le tout assurément allait atteindre 3 millions.

Mais ce n'est pas tout. Parmi les dépenses de la

1. Marino Giustiniano, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, publiées par M. Tommaseo, t. I, p. 100

cour, il faut enregistrer encore les pensions payées en France et à l'étranger par les ordres du roi et sur sa caisse. Nous avons sous les yeux le compte des pensions pour l'année 1532[1] : il s'élève à 419 560 livres. On y voit Jean Lascaris figurer pour 1200 livres, et les divers professeurs du collége de France pour 2740 livres. Mais ce sont les moindres des parties prenantes. Voici quelques-uns des gros pensionnaires : le roi de Navarre, 24 000 livres; le duc de Vendôme et le duc de Lorraine, pareille somme; le comte de Saint-Pol, 8000 livres ; M. de Guise, 18 000 livres; M. d'Albany, 24 000 livres; M. de Novoux, 14 000 livres; M. de Longueville, 4000 livres; le grand maître, 18 000 livres; l'amiral (Bonnivet), 18 000 livres; M. de Chateaubriand, 16 000 livres; le grand écuyer, 10 000 livres; le sieur Rance, 12 000 livres; le maréchal de Trivulce, 12 000 livres; le maréchal de La Marche, 10 000 livres, etc., etc.

Quand de si fortes sommes s'en allaient en dépenses plus ou moins frivoles, que restait-il des recettes ordinaires pour subvenir à l'entretien de plusieurs armées françaises et à la solde des milices étrangères, toujours occupées, toujours guerroyantes, sur l'un et l'autre versant des Alpes et

1. Bibliothèque impériale, Manuscrits, collect. Fontanieu, portef. 173-174.

des Pyrénées? On avait, pour subvenir à ces dépenses, divers expédients : d'abord, les taxes forcées, véritables confiscations, établies, par mesure de sûreté générale, sur les banquiers de Paris, de Lyon, de Bordeaux, etc., etc., toujours suspects, comme il est bien entendu, de conspirer avec les ennemis du royaume; ensuite les contributions, dites volontaires, prélevées temporairement sur les autres corporations des grandes villes. Quelquefois encore François avait recours à l'emprunt. Dans les grands embarras, on confisquait, on demandait et on empruntait tout à la fois. Ainsi, au mois de juillet 1521, François mettait garnison chez tous les banquiers de Paris; au mois de février 1522, il imposait aux gens de Paris et de Rouen la solde de 2000 fantassins, et, au mois d'octobre de la même année, il empruntait aux Parisiens 100 000 écus d'or. Ce qu'il fallait accorder *par amour ou par force*, dit un naïf contemporain[1].

En effet, voici ce qui s'appelait emprunter. En 1522, le roi levait trois armées. Aussitôt, dit ce chroniqueur, « furent mis les gros emprunts particuliers sur les manants et habitants de Paris; tellement qu'on demandoit aux uns mille écus, aux autres huit cents, quatre cents, cinq cents écus, et plus ou

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par M. Lud. Lalanne, pages 103, 120, 121.

moins, à les rendre. Puis on demanda par les maisons de la vaisselle d'argent et par tout le royaume; et à Paris n'y eut aucuns exempts, même de la cour de Parlement, ne autres : tellement que chacun en bailla selon sa puissance. Et furent les églises contraintes d'en bailler, chacune en droit soi : c'est à savoir les églises cathédrales, prieurés, abbayes et autres; et payoient les églises selon leur puissance chacune, même les Chartreux, Célestins, Saint-Victor et autres[1]. »

C'est à l'histoire de cet emprunt de 1522 qu'appartient encore l'enlèvement du *treillis* de Saint-Martin, chez les chanoines de Tours. Louis XI avait fait entourer le tombeau de Saint-Martin d'un treillis d'argent massif, pesant 6776 marcs. C'était à la fois un objet de grande richesse et une œuvre d'art fort remarquable. Les commissaires du roi ne pouvaient laisser en dehors de l'emprunt un trésor de cette importance. Ils le firent demander. Les chanoines refusèrent. Quand François empruntait, quels audacieux refusaient de lui prêter? Ayant connu l'insolente résistance des chanoines de Saint-Martin, il envoya vers eux le surintendant Jacques de

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 135. On peut voir au n° 8487 de la collection de Béthune le *Rôle de l'emprunt de la vaisselle d'argent que le roi entend être fait en sa bonne ville et cité de Paris*.

Semblançay, Girard Lecoq, maître des requêtes, Jean Gaillard, évêque de Tournay, Pierre de Glandèves, évêque de Bazas, et un certain nombre d'archers, qui sommèrent le chapitre de livrer sans délai le précieux ornement. Il fallait donc céder. On offrit de composer. Les officiers municipaux de Tours et les principaux clercs des deux ordres intercédèrent encore, s'engageant à verser dans le trésor royal, en quatre termes, une somme égale au poids du treillis. L'évêque de Tournai se chargea de porter cette proposition au roi, qui ne pouvait, pensait-on, la rejeter. Sur-le-champ, François remit à l'évêque un ordre écrit, contenant que, « sous peine de corps et de biens, » messieurs du chapitre et leurs garants, messieurs de la ville, devaient sans plus hésiter, délibérer et marchander, immédiatement obéir à l'immuable volonté du roi. Cela était sans réplique. Les chanoines ne répliquèrent pas, mais tinrent leurs portes closes. Les commissaires en firent lever les serrures, et pénétrant, escortés du bourreau, dans l'intérieur de la basilique, ils prirent au nom du roi possession de la chose empruntée. Les débris du treillis furent transportés par six chariots à la Monnaie de Tours, et convertis en pièces d'argent que l'on nomma *tétons à la grille.*

François avait enfin un quatrième moyen de pourvoir aux nécessités de son trésor. Il bouleversait toute l'économie de l'administration publique, et

créait ainsi de nouvelles charges de conseillers au parlement, de rapporteurs à la chancellerie, de commissaires, de notaires au châtelet, de baillis, de prévôts, de conseillers au bailliage de Paris, pour vendre ensuite ces charges aux plus offrants. Cela se fit en 1522 pour la première fois.

Marino Gustiniano, ambassadeur de la Seigneurie de Venise, écrivait à son gouvernement en 1535 : « Non-seulement le roi très-chrétien est fort par les armes; il l'est encore par l'argent et par le dévouement de son peuple. Il peut augmenter les tailles à plaisir. Plus ses peuples sont grevés et plus ils payent gaiement. (*Quanto grandi angarie gli mette, tanto li pagano senz' alcuna replica*[1].) »

Cependant François I[er] éprouva lui-même que le dévouement de ce bon peuple était limité comme ses ressources. Après avoir trop souvent puisé dans la bourse des bourgeois, il n'y trouva plus rien. Il fut alors contraint de changer de conduite. On assure même que, vers la fin de sa vie, devenu plus sage, il se repentit d'avoir employé tant d'argent à de vaines parades. Autant il avait été dissipateur, autant il devint économe. Sans négliger toutefois les services publics, sans même disputer aux lettres et aux arts les encouragements que leur doit

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, publiées par M. Tommaseo, t. I, p. 97.

tout gouvernement éclairé, il mit de l'ordre dans ses dépenses, supprima, si l'on nous permet de parler ainsi, le budget de son ostentation, et laissa, quand il mourut, 400 000 écus dans le trésor public, toutes dettes acquittées. Encore lui devait-on un quartier des revenus de la couronne. Bien remarquable amendement!

## II.

### Amboise, Fontainebleau.

Durant les premières années du règne, la cour se tenait ordinairement à Amboise, somptueuse résidence que Charles VIII avait fait construire par des architectes italiens, et qui ne manquait assurément ni d'élégance ni de majesté.

C'est à Amboise que François fit célébrer, quelques mois après son sacre, le mariage de Renée de Bourbon, fille du comte de Montpensier, avec Antoine, duc de Lorraine et de Bar. Ce fut une cérémonie somptueuse, et dont on parla d'autant plus que François n'avait pas encore donné la mesure de sa magnificence. Cependant une de ces folies qu'il aimait se permettre en présence de sa cour faillit changer en un jour de deuil ce jour de fête.

Pour donner un divertissement aux dames, il avait

ıit prendre dans la forêt et conduire dans la cour
u château un sanglier vivant. L'animal fut d'abord
ssez étonné de se trouver transporté dans ces lieux
ıouveaux et de se voir assailli de tous côtés par des
ırojectiles inoffensifs ; mais tout à coup, faisant un
ıond, il se précipite vers la porte du grand esca-
er, la brise, franchit les degrés, et le voilà rendu
u premier étage, près de la salle où se tenaient
ͻs dames. Les dames s'enfuient effrayées, poussant
es cris et dans une grande confusion. En effet,
ͻ sanglier furieux ne cherche que des victimes.
'rançois réclame l'honneur de le combattre :
ar son ordre, ses officiers, ses domestiques s'é-
ıignent, et, tirant son épée, il la plonge avec
dresse dans les flancs du monstre. Il avait
lors vingt et un ans.

Peu de temps après, François partit pour l'Ita-
e avec 25 000 cavaliers et 40 000 fantassins.
franchit les Alpes comme Annibal, avec une
ʒale audace, un égal bonheur, gagna la ba-
ıille de Marignan, et se fit armer chevalier par
ayard, sur le lieu même du combat. L'armée
'avait pas trop espéré de son jeune roi. Dès sa
remière campagne, il se montrait le pair des
us vaillants capitaines. S'il n'avait pas encore
ute leur prudence, il ne le cédait à personne
ı courage. La France était alors bien envieuse
ͻ la gloire des armes. Avec quelle joie, quel

orgueil elle reçut la nouvelle de ce triomphe! Les Suisses écrasés à Marignan, Milan ouvrant ses portes, Crémone livrée par l'Italien vaincu, Léon X terminant à l'amiable avec le jeune vainqueur toutes les difficultés si souvent renouvelées à l'occasion de l'obscure Pragmatique! De l'une à l'autre frontière du royaume il y eut un tressaillement d'allégresse. Bientôt François Ier traversa de nouveau les monts, et revint habiter Amboise. C'est là qu'en l'année 1518 il fit célébrer le mariage de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, avec Madeleine de La Tour, héritière du comte d'Auvergne.

La reine Claude venait de mettre au jour un beau garçon. Aussitôt le roi dépêche en Italie le sieur de Saint-Mesme, gentilhomme de sa chambre, le chargeant d'aller inviter le pape à vouloir bien être le parrain du nouveau-né. Le pape se tient pour honoré de cette marque d'estime, et envoie le duc d'Urbin, son neveu, pour le représenter au baptême du dauphin. L'autre compère est M. de Lorraine, ayant pour commère la duchesse d'Alençon.

La cérémonie est splendide. Après le baptême, le festin. La grande cour du château d'Amboise est couverte d'une vaste tente, sous laquelle viennent s'asseoir un nombre considérable de princes étrangers, les ambassadeurs de toutes les puissances alliées, une foule immense de seigneurs français, de prêtres et de dames pompeusement parées. Le

plus brillant de tous les seigneurs est le prince d'Orange, qui vient d'arriver en grand équipage pour offrir au roi de France des services qui seront dédaignés.

Le dîner fini, le bal commence et se prolonge fort avant dans la nuit.

Trois jours après le duc d'Urbin se marie.

Le roi commence par donner au duc d'Urbin le collier de son ordre; puis on se rend à la chapelle, et l'on en sort pour souper. Des trompettes escortent les valets de cuisine, et sonnent une fanfare chaque fois qu'un plat nouveau paraît sur les tables. François veut que tous les étrangers conviés à cette fête puissent, en retournant vers leurs cours, louer son bon goût et sa libéralité. Quand les danses sont ouvertes, on voit arriver sept compagnies de demoiselles vêtues à l'allemande, à l'italienne, à l'espagnole, qui commencent, au son des tambourins, leurs galants exercices. Après les danses, les tables sont de nouveau servies, et l'on ne se sépare pas avant deux heures du matin. Le lendemain se firent les joutes, « les plus belles, dit le maréchal de Fleurange, qui furent oncques faites en France, ni en la chrétienté. » Joutes à pied, à cheval, à la barrière, dans la lice, siéges simulés, rien ne manqua, et cela dura huit jours.

On admira surtout le spectacle nouveau d'une

ville assiégée. Dans un vaste champ fut construite une forteresse en bois de quelque étendue, avec des fossés profonds. Attaquée par le duc de Vendôme, qui commandait 100 hommes de pied, par le duc de Bourbon, qui conduisait 100 cavaliers, et par 80 grosses pièces d'artillerie, elle était défendue par le duc d'Alençon, qui avait sous ses ordres 100 hommes d'armes à cheval, la lance sur la cuisse. Robert de La Marck, avec 400 fantassins, faisait des marches et des contre-marches pour aller au secours des assiégés, qui combattaient vaillamment en attendant ce renfort. Ils avaient pour artillerie des canons de bois cerclés de fer, et, pour boulets, ces canons envoyaient de gros ballons gonflés de vent, lesquels désarçonnaient les cavaliers et renversaient les fantassins, au grand divertissement des spectateurs. Depuis longtemps déjà durait l'assaut, et la fortune paraissait ne trop savoir à qui donner l'avantage, quand le roi vient, armé de toutes pièces, s'élancer à la tête du corps d'armée conduit par Robert de La Marck, et pénètre avec lui dans la place. Cela décida la victoire.

Aux joutes succédèrent les tournois, qui furent renouvelés chaque jour pendant six semaines. Il est certain que rarement on avait vu de si belles fêtes. Le duc d'Urbin, partant ensuite pour l'Italie, put dire à son oncle, le plus magnifique des papes, qu'il

venait d'être traité par le plus magnifique des rois.

Bientôt, ni le château d'Amboise, ni le château de Tours, ni le palais des Tournelles ne furent assez vastes pour contenir la foule des dames et des gentilshommes qui venaient, de tous les coins de la France, au rendez-vous donné par François Ier. Il fit sur de nouveaux plans restaurer le château de Fontainebleau. Ces travaux furent commencés en 1528.

Quand François voulait être seul, c'est-à-dire n'avoir d'autre compagnie que deux ou trois de ses amis, ou bien une de ses maîtresses, il allait au pavillon de Madrid, élégante maison qu'on avait bâtie par ses ordres au bois de Boulogne, et qu'il avait fait orner au dedans, au dehors, de toutes les fantaisies du décor italien. Fontainebleau fut la résidence de la cour.

Louis VII avait fait quelque séjour à Fontainebleau vers 1169; en 1191, Philippe Auguste y avait passé les fêtes de Noël, au retour de sa croisade contre les Sarrasins. En ces lieux était un manoir sauvage comme l'aride forêt qui l'enveloppait de toutes parts. On ne l'habitait pas; mais, à de longs intervalles, il avait reçu plusieurs rois, qui, fuyant le bruit des villes ou des combats, étaient venus chercher un repos de quelques jours dans cette âpre solitude. C'est là que François Ier voulut éta-

blir sa royale demeure, son palais, le siége de s
gouvernement. Il lui plaisait d'opposer ainsi t
les contrastes : les plus rudes aspects de la natur
les élégances les plus raffinées de la civilisation,
silence mélancolique des grands bois et le br
des fêtes, l'austérité du désert et les dissipati
d'une cour galante.

Les premiers travaux de Fontainebleau fur
conduits par Sébastien Serlio, de Bologne. Franç
faisait depuis longtemps grand état de son mér
Lorsqu'il avait publié son ouvrage sur les cinq ord
d'architecture, Serlio avait reçu du roi de Fra
un présent de 300 écus d'or. Sous la dir
tion de cet habile homme, l'antique manoir
bientôt une forme toute nouvelle. Il ménageait
les constructions gothiques, mais le roi les regr
tait moins que personne; dans les arts com
dans les lettres, François n'aimait que les créati
du génie moderne. Les vieux murs s'écroulai
les nouveaux bâtiments s'élevaient. Un nom
prodigieux d'ouvriers italiens, flamands, franç
tous rivaux de zèle, entassaient pierre sur pie
Quelle devait être la dimension de l'édifice? C'é
le secret de l'architecte et du roi. Un monast
était enclavé dans les murs du château; il appa
nait aux religieux de la Trinité, et se compo
d'une église et de la maison claustrale, avec
dépendances, jardins, clos, prés, étangs, vivi

Les constructions de Serlio envahissent le monastère, que l'on va bâtir ailleurs. 17 autres maisons, habitées par des bourgeois du lieu, tombent sous le marteau, et les galeries du palais vont se prolonger sur leurs ruines. La vieille cour du donjon a pris une forme ovale; on voit sortir de terre la galerie d'Ulysse, la nouvelle église de la Sainte-Trinité, la Chapelle-Haute, le pavillon de Pomone, le pavillon de l'Étang, les vastes bâtiments qui servent de ceinture à la cour du Cheval-Blanc, et les pressoirs du roi, où doivent être foulés les beaux fruits de la vigne plantée sur les bords de la Seine par Jean Rival, vigneron de Cahors.

Les constructions étant bientôt achevées, il s'agit alors de les décorer avec toute la splendeur qu'elles réclamaient. L'Italie, qui avait fourni l'architecte, fut priée d'envoyer des sculpteurs et des peintres. De Florence vint le Rosso, peintre habile, musicien plein de goût, poëte plein d'esprit. Il arrivait à la tête d'une légion de sculpteurs et de peintres, qui s'étaient engagés à travailler sous ses ordres : Lucca Penni, Nicolao Bellini, Bartolommeo Miniati, Pellegrino, Giobattista Bagnacavallo, Domenico del Barbieri, Lorenzo Naldino, etc., etc. La France lui fournit pour élèves, sinon pour émules, Michel Sanson, Louis Dubreuil, François d'Orléans, Simon, Claude de Paris, Laurent le Picard. Les sim-

ples maçons reçoivent 3 sous par jour, les décorateurs 7 livres par mois, les peintres 20 livres; les appointements du Rosso, conducteur des travaux, s'élèvent à 50 livres.

Ces artistes italiens étaient des gens peu commodes. Envieux les uns des autres, ennemis implacables de leurs rivaux de gloire, ils se jouaient de méchants tours. François eut besoin plus d'une fois de pratiquer de grandes négociations pour les mettre d'accord, ou du moins pour les empêcher d'en venir à de mutuelles invectives. Ils étaient glorieux comme des courtisans, et querelleurs comme des gentilshommes. Ces querelles devinrent bien plus vives, quand le Bolonais Primatice et le Florentin Benvenuto Cellini parurent à Fontainebleau. Si le Rosso n'était pas un lâche, Cellini était un maître brave, et l'on s'attendait chaque matin à les voir aux prises. Mais l'impétueuse humeur du Florentin alla s'adresser au tendre Primatice.

François avait chargé Benvenuto Cellini de composer une figure pour orner la porte principale du palais. L'artiste se mit à l'ouvrage, et bientôt il eut achevé son ébauche. Mais, en même temps, sachant que le roi ne devait pas tarder à venir lui rendre visite, il fit, pour lui causer une agréable surprise, le modèle d'une immense fontaine, qui représentait le dieu Mars ayant à ses côtés les emblèmes de la science, de la peinture, de la musi-

que et de la libéralité. La flatterie était assurément assez transparente. Cependant, le roi ne l'ayant pas comprise, l'artiste interpréta ses figures. Elles furent alors admirées par les courtisans, et le roi lui-même, qui avait la franchise de l'orgueil, applaudit avec enthousiasme à la belle entreprise de maître Cellini. Pendant quelques jours, on parla beaucoup du merveilleux ouvrage mis par le Florentin sous les yeux du roi.

La duchesse d'Étampes ne fut informée de cet événement que par la rumeur publique. Quoi! l'on avait osé lui dérober la première vue du chef-d'œuvre! Quand tous les lettrés, tous les artistes attachés à la cour la proclamaient d'une seule voix *la plus savante des belles et la plus belle des savantes*, ce rustre de Cellini ne s'était pas même soucié de son suffrage! Elle ne supporta pas cette injure. L'artiste avait, en effet, commis une grande maladresse; car il savait bien que le roi passait ordinairement après ses maîtresses, et que la duchesse d'Étampes s'était réservé la direction suprême de toutes les décorations de Fontainebleau. Informé de son courroux, il voulut la fléchir, et se rendit auprès d'elle avec un petit vase d'argent doré, espérant qu'elle ferait bon accueil à cette riche offrande. On le pria d'attendre dans une antichambre que la duchesse fût habillée. Mais il attendit longtemps, car, au déclin du jour, les portes de

la belle indignée ne s'étaient pas encore ouvertes pour le suppliant. Il comprit alors qu'on se moquait de lui, sortit plein de rage, et, mourant de faim, alla faire au cardinal de Lorraine le présent dédaigné par la duchesse.

Le roi lui-même intervint en faveur de Cellini. Il admirait sa prodigieuse habileté, qui se signalait chaque jour par quelque entreprise nouvelle. Il l'aimait encore à d'autres titres. Si l'humeur du Florentin était rude, cette rudesse était l'enveloppe d'une noble fierté, qualité dont le roi faisait grand cas. En outre, il ne maniait pas avec moins d'adresse une épée qu'une arquebuse, et c'était lui, disait-on, qui, durant le siége de Rome, avait tué le connétable de Bourbon. Or, si vive avait été la haine de François contre le connétable, qu'il ne pouvait se défendre d'éprouver de la reconnaissance pour l'auteur prétendu de sa mort tragique. Enfin, cet excellent orfévre, cet heureux arquebusier était une vieille connaissance, presque un vieil ami du roi. Dans un premier voyage qu'il avait fait en France, Cellini s'était concilié cette glorieuse estime, et, quand une injuste accusation l'avait envoyé dans les cachots de la cour romaine, il en avait été tiré par les instances de François Ier. Eh bien! vainement le roi plaida sa cause près de la duchesse d'Étampes; il ne put apaiser la rancune de cette dame. Elle fit plus, elle appela près d'elle

le Primatice, et le chargea de présenter un modèle pour la grande fontaine du palais, déclarant que Cellini n'exécuterait pas cet ouvrage.

C'était le plus grand affront qu'on pût faire au Florentin. Quand il en reçut la nouvelle, il courut chez le Primatice, et résolûment il le somma de refuser le travail qu'on venait de lui confier. Cette sommation n'ayant pas de résultat : « Si donc j'apprends, lui cria le Florentin, les yeux hagards, la main tendue, si j'apprends qu'il vous arrive de parler en aucune façon de l'ouvrage qui m'appartient, je vous tue sur l'heure comme un chien. » Le Primatice, sachant que ce brave était homme à faire ce qu'il disait, prit le parti que lui conseillait la prudence. Il se rendit chez le roi, déclara qu'il ne pouvait faire la grande fontaine, et, quelque temps après, partit pour l'Italie.

Qui triompha de cette retraite? Ce fut l'orfévre florentin. Le Rosso n'éprouva peut-être pas une joie moins vive; mais elle fut courte. Le Rosso s'était déjà débarrassé de Salviati, qui lui portait ombrage. Le Primatice ayant repassé les monts, il décria son talent. François n'avait pu, malgré toutes ses promesses, malgré toutes ses prières, malgré les démarches de ses ambassadeurs, enlever à l'Italie Jules Romain et Michel-Ange; mais c'était beaucoup déjà d'avoir gagné le Primatice. Cependant le Rosso montrait peu d'estime pour ce maître,

et, comme il dissertait bien, s'exprimant avec autant de feu que d'esprit, il avait son parti. Le parti contraire était celui de la duchesse d'Étampes, qui approuvait beaucoup la manière tendre, moins chaste que gracieuse, du peintre de Bologne. Quand un jour le Primatice annonça qu'il avait achevé son voyage dans sa patrie et qu'il allait revenir à Fontainebleau, le Rosso, recevant cette nouvelle, mourut, dit-on, de chagrin. On assure même qu'il s'empoisonna. Il mourait comblé de biens par François Ier, pourvu de riches prébendes, après avoir mené la vie fastueuse d'un grand seigneur.

Et que devint Benvenuto Cellini? A son tour, il fut sacrifié. Le Primatice arrivait d'Italie, rapportant les moules du *Laocoon*, de la *Vénus* de Médicis, de l'*Apollon Pythien*, etc., etc., qui passaient pour les chefs-d'œuvre de l'art grec. On lui commanda d'en tirer des épreuves en bronze pour orner les appartements et les jardins de Fontainebleau, et dès lors la duchesse d'Étampes ne se lassa pas de témoigner combien elle préférait ces austères productions du génie antique aux coquetteries bizarres du style florentin. Cellini, tombé dans la disgrâce au moment où il croyait n'avoir plus qu'à jouir de son triomphe, regagna l'Italie le cœur plein d'amertume, maudissant tout le monde et méditant sans doute de se venger. Sa vengeance,

ce fut d'écrire toute l'histoire de ses démêlés avec le Primatice et la duchesse d'Étampes.

Le Rosso mort, et Benvenuto parti pour ne plus revenir, le Primatice eut toutes les faveurs de la cour. Le roi le fit abbé de Saint-Martin de Troyes et le nomma l'un de ses valets de chambre : titres beaucoup plus compatibles qu'il ne semble, car ils procuraient un double revenu, sans obliger à une double fonction. Les valets de chambre du roi pouvaient passer pour des oisifs, et les abbés commendataires n'étaient pas même assujettis à la résidence. La triste fin du Rosso n'avait pas apaisé les ressentiments de son rival. Primatice détruisit quelques-uns de ses ouvrages; mais il en fit tant d'autres, et de si beaux, qu'on oublia promptement ceux qu'il avait sacrifiés à sa haine. Sous sa direction, les travaux commencés furent continués avec autant de succès que de rapidité. Il n'employait pas seulement des artistes italiens, mais encore des artistes français formés à son école. Le roi venait chaque jour admirer leurs chefs-d'œuvre. Dès qu'une salle était achevée, la cour s'en emparait, et elle était inaugurée par quelque grande fête.

Ronsard, rappelant à Fontainebleau Catherine de Médicis, qui promenait ses fils à travers les provinces, lui disait :

Quand verrons-nous quelque tournoi nouveau?
Quand verrons-nous par tout Fontainebleau

De chambre en chambre aller les mascarades?
Quand ouïrons-nous, au matin, les aubades
De divers luths mariés à la voix?
Et les cornets, les fifres, les hautbois,
Les tabourins, violons, épinettes,
Sonner ensemble avecque les trompettes?
Quand verrons-nous comme balles voler
Par artifice un grand feu dedans l'air?
Quand verrons-nous, sur le haut d'une scène,
Quelque janin[1], ayant la joue pleine
Ou de farine ou d'encre, qui dira
Quelque bon mot qui vous réjouira?...

C'est une description faite de souvenir. Ronsard se rappelait, en écrivant ces lignes, les fêtes qu'il avait vues à Fontainebleau du temps de François Ier: tournois, bals masqués, concerts, feux d'artifice, comédies burlesques jouées sur des tréteaux, dans les jardins, dans les cours du palais, par les Thespis du théâtre moderne.

La plus célèbre de ces fêtes fut donnée à l'empereur Charles-Quint, traversant la France pour aller à Gand.

L'empereur arrivait à Châtellerault, au mois de janvier de l'année 1540. François s'était rendu dans cette ville pour le recevoir, et il le reçut avec grand apparat, « ainsi, comme le fait remarquer Martin du Bellay, qu'étoit la coutume dudit seigneur, car il n'eût pu faire les choses petites. » De

1. Plaisant, farceur.

Châtellerault, les rois se rendirent à Amboise. François voulut que l'entrée de Charles dans le château d'Amboise fût une fête aux flambeaux. Il fallait varier la mise en scène. Mais, comme l'empereur arrivait sous une des grosses tours du château, une torche imprudente enflamma les tentures qui paraient toutes les murailles, et, l'incendie gagnant promptement les cordages, les charpentes, chacun prit la fuite : de telle sorte que cette splendide réception devint une effroyable mêlée, dans laquelle l'empereur manqua d'être étouffé. François, transporté de colère, fit arrêter l'auteur de cet événement, et voulut le faire pendre; mais Charles demanda sa grâce et l'obtint.

En sortant d'Amboise, l'empereur passa par Blois, par Chambord et par Orléans, où toute la ville accourut à sa rencontre, et de là se rendit à Fontainebleau.

Charles avait été, sur toute sa route, accablé d'hommages. Cependant c'était à Fontainebleau que François s'était réservé de déployer les plus grands effets, les plus ingénieuses inventions de sa magnificence. En apprenant la prochaine venue de son glorieux rival, il avait fait construire, pour le recevoir, un bâtiment de pierre, en forme de pavillon, et l'avait orné des plus somptueuses tapisseries, des tableaux les plus riches, des statues les plus admirées. En quelques semaines l'œuvre était

achevée. Quand Charles arriva, le roi l'envoya chercher hors de la forêt, par un nombre considérable de princes, de seigneurs, somptueusement parés. A peine entrait-il dans la forêt, qu'il vit aussitôt s'élancer vers lui, de toutes les touffes d'arbres, une multitude de gens costumés à la façon des dieux mythologiques, des faunes au pied léger, des satyres au front cornu, des fleuves couronnés de joncs marins, et non moins de déesses bocagères, dryades, hamadryades, naïades, orcades et napées. Arrivant de toutes parts, ces gens s'assemblèrent devant l'empereur et dansèrent au son des hautbois. C'était la plus étrange féerie, et nous supposons qu'elle ne causa pas une médiocre surprise au roi Catholique. Quand il fut rendu devant le château, on le conduisit sous un arc de triomphe orné de trophées et de peintures qui représentaient l'empereur d'Allemagne et le roi de France vêtus à l'antique, ayant auprès d'eux la Paix et la Concorde. En ce lieu, Charles fut accueilli par un autre concert, moins rustique que celui de la forêt. Puis les trompettes et les tambours se firent entendre, et le cortége s'avança vers le château. C'était là que François attendait son rival. Ils se firent, on n'en doute pas, les plus gracieux compliments et soupèrent ensemble. « Le lendemain, dit Martin du Bellay, et pendant plusieurs jours que Charles-Quint séjourna à Fontainebleau, le roi le festoya

et lui donna tous les plaisirs qui se peuvent inventer, comme les chasses royales, tournois, escarmouches, combats à pied et à cheval. »

C'était le Rosso qui avait ordonné toute cette fête, et elle lui fit le plus grand honneur. Quelques jours après eut lieu la réception de l'empereur dans la ville de Paris. Une chronique nous en a transmis l'ample détail. Elle fut splendide[1].

Charles-Quint fut-il bien sensible à ces fastueux témoignages d'une feinte amitié? Il s'y laissa d'autant moins prendre, qu'il avait peu de goût pour ces vaines pompes, pour ces frivoles spectacles que François aimait tant. Tous les historiens, Martin du Bellay, Brantôme, Beaucaire, Mézeray, Gaillard, Anquetil, ont signalé le contraste de leurs caractères. Nous ajouterons quelques traits à leurs parallèles. « Ce que j'ai vu du roi de France, écrit un ambassadeur vénitien, et ce que j'ai entendu de l'empereur, à la cour ou dans le conseil de votre seigneurie (la seigneurie de Venise), me prouve assez qu'entre ces deux grands princes il n'y aura point d'union. La reine de Navarre, sœur du roi, femme d'un talent et d'une sagesse rares, et qui prend part à tous les conseils de la couronne, me dit un jour que, pour pouvoir accorder ces deux

1. *Chronique du roi François Ier*, collection de Gaignières, n° 288, p. 282-305.

hommes, il faudrait que Dieu refît l'un des deux sur le calque de l'autre. Car le roi très-chrétien n'aime ni les affaires ni les soins de l'État, mais plutôt la chasse et les plaisirs, tandis que l'empereur ne rêve que les affaires et les moyens d'augmenter sa puissance. Le roi de France est simple, ouvert, libéral, docile à l'avis de ses conseillers; l'autre est très-réservé, très-parcimonieux, ferme dans ses vouloirs, et il se conduit d'après son propre avis plutôt que d'après celui des gens qui l'entourent. Ils sont, en somme, d'un caractère si différent que le roi lui-même dit un jour à l'ambassadeur Capello et à moi, justement à propos des trêves qu'on allait conclure : « L'empereur tâche « de faire tout au rebours de ce que je fais. Si je « propose la paix, il dit que la paix n'est pas « possible, mais qu'il vaut mieux un accord; si je « parle d'accord, il propose une trêve. Nous ne « sommes jamais du même sentiment en rien[1]. »

Nous laisserons Guillaume Paradin nous raconter les cérémonies d'un baptême célébré, le 10 février 1543, dans le palais de Fontainebleau. Le dauphin Henri et sa femme Catherine, après avoir vainement espéré pendant dix années un rejeton de leur race, eurent enfin un fils, cet enfant débile

1. Fr. Giustiniano, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 173.

qui, plus tard, porta la couronne sous le nom de François II. Voici le récit de son baptême :

« Trois cents torches furent données à autant de personnes des gardes du corps du roi et de monseigneur le dauphin et des Suisses du corps, lesquels furent rangés depuis la chambre de Sa Majesté jusqu'en l'église des Mathurins, passant par la petite galerie, où la clarté étoit si grande de ces lumières, qu'il sembloit que l'on fût en plein jour. Marchoient après les deux cents gentilshommes de la maison du roi. Puis les chevaliers de l'ordre[1]. Là se trouvèrent aussi le roi de Navarre, messeigneurs les ducs d'Orléans, de Vendôme, d'Estouteville, de Guise, de Nevers, de Longueville, d'Étampes, et le comte d'Aumale, comme aussi l'ambassadeur de Venise. Là parut encore monseigneur le légat[2], avec plusieurs cardinaux et autres prélats. Ensuite venoient la reine et toutes les princesses qui étoient pour lors en cour; savoir : Madame Marguerite, fille du roi, qui fut mariée au duc de Savoie; Mme la princesse de Navarre, Mme de Saint-Paul, Mmes les deux duchesses de Nevers, Mme de Montpensier, Mme de Guise, Mme la duchesse d'Étampes et plusieurs autres dames, qui étoient toutes revêtues très-somptueu-

1. De Saint-Michel.
2. Le cardinal Farnèse.

sement de toile d'or et d'argent, avec une infinité de pierreries qui rendoient un merveilleux éclat : et, parmi cette foule, étoit l'enfant que l'on portoit baptiser.

« Dans cet appareil et magnificence, l'on alla en ladite église des Mathurins, où le roi se rendit aussitôt. Elle étoit parée des plus riches tapisseries de la couronne et autres divers ornements. Au milieu, il y avoit un chef en rond, sur lequel on voyoit un grand drap de toile d'argent, qui étoit le lieu où se firent les cérémonies du baptême, dont l'office fut célébré par monseigneur le cardinal de Bourbon.

« Les parrains furent le roi, qui lui donna son nom de François, avec monseigneur le duc d'Orléans, troisième fils de France et oncle paternel de notre petit prince; et la marraine fut Madame Marguerite, de laquelle il a été parlé ci-dessus.

« Toute cette cérémonie étant ainsi achevée, l'enfant fut rapporté en l'ordre et magnificence qu'il avoit été porté; et aussitôt on entra au festin que le roi avoit fait préparer en sà salle, qui est celle qui porte maintenant le nom de salle du Bal; et en suite de ce banquet, il y eut divers ballets, danses et autres pareilles réjouissances; ce qui se continua plusieurs jours après.

« Or, l'on avoit dressé un beau et grand bastion près du chenil, où est maintenant l'allée Solitaire

et celle des Mûriers Blancs. Et, sur l'étang, il y avoit trois galères ornées de leurs banderoles. Le tout ainsi ordonné, le jeudi suivant, quatorzième dudit mois, il se fit diverses escarmouches en deux partis de princes et de seigneurs, les uns qui défendoient ce bastion et les autres qui l'attaquoient et par terre et par eau avec lesdites galères. En cette sorte finirent ces magnificences. »

Deux ans après, on célébrait à Fontainebleau une autre naissance, un autre baptême. Catherine de Médicis venait de mettre au jour une fille, à qui François Ier ne voulait pas faire un moindre accueil qu'à son frère aîné.

Les circonstances étaient opportunes. François avait conclu pour la seconde fois la paix avec Henri VIII, et les ambassadeurs anglais, lord Chenay et lord Dudley, étaient encore à Paris. Prié d'être le parrain de l'enfant qui venait de naître, Henri se fit représenter au baptême par ses ambassadeurs. Jamais François ne déployait tant de faste que devant les étrangers. De tous les titres que lui décernait la flatterie, il n'en préférait aucun à celui du plus libéral des rois, et il ne négligeait rien pour le mériter. Les finances de l'État étaient alors dans une situation moins misérable : François avait de l'argent pour payer ses troupes et pour rétribuer les services civils ; il n'en pouvait donc pas manquer pour donner des fêtes.

Au milieu de la cour du Donjon, couverte de riches tapisseries, fut construit un théâtre avec plusieurs portiques décorés de feuillages et de nombreux écussons aux armes de France et d'Angleterre. Au centre, un grand mât doré supportait un ciel de soie bleue, semé d'étoiles d'or. Au pied du mât s'élevait un buffet en pyramide, dont les neuf degrés pliaient sous la vaisselle du roi, assiettes, plats, aiguières d'or massif, coupes et vases de formes diverses, candélabres gigantesques; ornements de toute sorte, dont quelques-uns, transmis de règne en règne, remontaient à la plus haute antiquité. Jamais peut-être François n'avait fait un aussi grand étalage. Les yeux des Anglais étaient éblouis.

Le roi sortit de ses appartements escorté de sa noblesse : venaient ensuite les ambassadeurs d'Angleterre, et, derrière eux, la reine, les princesses, les dames de la cour. Les cardinaux français reçurent le cortége au seuil de l'église de la Sainte-Trinité. La cérémonie du baptême achevée, les canons résonnent, les artifices éclatent, et toute la cour se rend au lieu du festin. Au festin succéda le bal, mascarade fantastique où les rôles principaux furent remplis par d'horribles monstres, bêtes fauves des bois, hôtes difformes des ondes, vautours, aigles, griffons et autres rois ou princes de l'empire des airs. Le lendemain, selon l'usage,

commencèrent les tournois. Le dauphin eut tous les honneurs de la journée.

Nulle part François ne recevait mieux qu'à Fontainebleau. C'était son logis royal : là se trouvait tout l'attirail de charpentes, de décors, de machines, de tapis et de costumes que réclamait une grande mise en scène. Cependant, si quelque visiteur inattendu venait le surprendre dans une résidence plus modeste, à Vincennes, à Chambord, au Louvre, il n'hésitait pas à commander une fête, sans tenir compte des embarras de l'entreprise. En cette matière surtout il n'entendait pas qu'on s'excusât de ne pas faire les choses difficiles, en les déclarant impossibles : dès qu'il avait commandé, sur-le-champ il devait être obéi.

On le vit bien à Châtellerault, en l'année 1541, quand il reçut le duc de Clèves, venant demander la main de Jeanne d'Albret, fille unique de son beau-frère, Henri de Navarre. Jeanne, âgée de onze ans, n'était guère nubile ; mais c'était le moindre obstacle que François trouvait à cette union, qui devait, suivant ses prévisions bientôt déjouées, ébranler la puissance de Charles-Quint en Allemagne. Il était beaucoup plus soucieux de savoir comment on pourrait célébrer convenablement, à Châtellerault, de telles noces que celles de sa nièce, fille d'un autre roi. Cependant l'ordre est donné. François et sa cour se retirent à un quart de lieue,

dans une maison de plaisance appelée la Berlandière, et à l'heure même le château de la ville est envahi par des légions de charpentiers, de peintres et de maçons.

Les jours d'attente se passèrent gaiement. La Berlandière était au milieu d'un bois; dans ce bois on éleva des amphithéâtres décorés de branches vertes, où les dames se rendaient avec les princesses et les princes, à l'heure où le soleil de juin, s'inclinant vers l'horizon, envoyait à la terre des rayons moins ardents. Devant elles, les jeunes seigneurs, courant la bague, faisaient voltiger leurs chevaux caparaçonnés d'argent et d'or; ou bien ils se combattaient à l'épée, frappant de la taille, du revers et du pommeau leurs casques retentissants, d'où *le feu sailloit*, dit la chronique, comme d'une enclume.

Quand François revint à son château, après quelques jours de retraite, on avait élevé dans la cour principale un pavillon, avec galeries à claire-voie, couronné par une tente de drap azuré. C'était le palais improvisé d'une fée de l'Orient. Sur toutes les faces du bâtiment on ne voyait que peintures, écussons aux armes de Navarre et de Clèves, festons, guirlandes, tapisseries, tentures de drap d'or: le soir, de nombreux candélabres, supportant chacun quatre bougies, le remplissaient d'une telle lumière qu'on ne distinguait pas, dit-on, la nuit du

jour. Dès que les dames de la cour eurent fait leur entrée dans le pavillon, on dansa. Les danses commencées, le duc de Clèves se présenta, suivi d'une troupe de seigneurs. Le roi, marchant à sa rencontre, lui donna la main droite, et, offrant l'autre à la jeune princesse, il les conduisit vers le cardinal de Tournon qui les fiança. Aussitôt clairons, trompettes, fifres, tambourins, hautbois, cornets, doucines et autres instruments, de faire entendre une telle aubade qu'on en était assourdi. Et puis chacun se remit en danse. Telle fut la cérémonie des fiançailles. Les noces eurent lieu le lendemain. Le récit en sera fait par un chroniqueur qui, selon les vraisemblances, y assista[1] :

« Le lendemain, environ onze heures du matin, le roi entra audit pavillon avec messieurs ses enfants, le roi de Navarre, le duc de Clèves, les princes et seigneurs, les révérendissimes cardinaux, la reine, la reine de Navarre, Madame la Dauphine, Madame Marguerite, Mme la princesse de Navarre et toutes les princesses, dames et damoiselles. Auquel pavillon étoit dressé un autel riche, paré de drap d'or, auquel étoient les armoiries du duc de Clèves et princesse de Navarre. Et devant ledit autel étoit un riche ciel, ou poêle, de velours cramoisi et drap d'or, sous lequel ledit duc et princesse se mirent,

1. *Chronique du roi François Ier*, mss. de Gaignières, n° 288.

après avoir été épousés par le révérendissime cardinal de Tournon. La messe fut célébrée par un évêque bien et dévotement; et fut chose mélodieuse d'ouïr la musique durant la messe : laquelle finie, les joueurs de clairons, trompettes, hautbois et autres instruments sonnèrent par si bon accord et en si grande harmonie que chacun prêtoit l'oreille pour les ouïr. Leurs jeux finis, un hérault d'armes cria et fit savoir à haute voix, par trois fois : « De « par le duc de Clèves, largesse! » le nommant, et tous ses titres, terres, pays et seigneuries : puis jeta par la place, à poignées, grande quantité d'or et d'argent, lequel fut fort bien recueilli par aucuns qui là étoient. Puis derechef sonnèrent les trompettes, clairons, doucines, sacquebuses et autres instruments en telle ou plus douce harmonie que devant. Tout cela fait, le roi se retira et la très-noble compagnie en une salle dudit château, tendue et tapissée de drap d'or, où le dîner étoit appareillé.... Ce fait, retournèrent audit pavillon et là commencèrent à baller et danser avec grand' grâce. Le bal et danse furent longs. Iceux finis, furent dressées les tables pour le souper.... Le souper fut ample et magnifique.... lequel parachevé, et les tables levées, les joueurs d'instruments ont commencé à sonner. Lors le roi se mit à baller et danser et pareillement toute sa compagnie, qui aussi s'étoit mise audit bal et danses,

qui durèrent fort longuement. Iceux finis, chacun se tint coi, attendant les momeries.

« Le long des degrés dudit pavillon, qui étoient couverts de belles tapisseries, se reposoient les dames, desquelles y avoit grand nombre, et fort richement parées. Leurs vêtements étoient de drap d'or, d'argent, velours, de toutes couleurs, porfirés et passementés de passements d'or et d'argent; leurs accoutrements de tête, col et poitrine, garnis de grosses perles et riches pierres, qui resplendissoient sur leurs corps comme petites étoiles au ciel. Ceux qui les regardoient entroient en grande admiration, et jugeoient telles richesses être inestimables.

« Lors entrèrent ceux de la première momerie, vêtus de drap d'argent.... Chacun portoit un corbillon couvert de satin blanc et une lanterne à la main, à la manière des crieurs d'oublies : et eux entrés et la révérence faite aux dames, ouvrirent leurs corbillons, puis leur jetèrent les oublies qui étoient dedans. Ce fait, chacun prit sa dame et se mirent à baller et danser. Ceux de la seconde momerie étoient vêtus de drap de soie rayée, moitié d'argent et soie noire, et portoient sur leurs têtes des horloges de verre avec plumards blancs au-dessus leurs barbes, et cheveux de plumes blanches naïves, et aux pieds pareillement portoient desdites plumes faites en manière de petites

ailes. Ceux de la tierce momerie étoient vêtus de riches habits de drap de soie de couleurs bleue et violette, faits en manière des grands prêtres de la loi judaïque : et portoit chacun une faucille argentée en la main, et une grand' mitre bien dorée sur la tête. En la quarte, chacun portoit un dard en sa main et l'écu en l'autre. Leurs chapeaux étoient faits à la tudesque; leurs vêtements de drap de soie, par le dessous garnis de franges d'or fort longues.... »

Il y avait neuf phalanges de ces masques, dont le chroniqueur décrit successivement les costumes plus ou moins variés. C'est une intéressante narration; mais il faut l'abréger. Disons donc que, les neuf phalanges successivement introduites, tout le monde se mit en danse, chacun des masques venant inviter une des dames assises, et que la fête se prolongea dans la nuit.

Ce jour avait donc été consacré, la messe dite, aux passe-temps les plus frivoles. Le jour suivant, les lices furent ouvertes. Écoutons notre chroniqueur : « Environ les sept heures du soir entrèrent aux lices, qui étoient près dudit pavillon, Monsieur le Dauphin et Monsieur d'Orléans, avec plusieurs autres princes et seigneurs fort richement armés et montés à l'avantage. Ils portoient tous sur leurs heaulmes grands plumards de la couleur de leurs livrées. Lesdites lices étoient couvertes, et des côtés étoient

belles galeries fort richement tapissées et garnies de naturelle verdure, à petits arceaux et chapeaux de triomphe à l'antique; par le devant desdites étoient treillis de bois, pour garder que les éclats des lances ne blessassent les dames qui étoient ès dites galeries. Aux côtés desdites lices étoient plusieurs chandeliers, à chacun desquels y avoit trois gros flambeaux de cire qui rendoient fort grand' clarté.... Incontinent que mondit seigneur le Dauphin, Monsieur d'Orléans et les autres princes et seigneurs furent entrés ès dites lices, les trompettes commencèrent à sonner, et alors firent merveilles de bien courir et rompre lances les uns contre les autres. »

Interrompues le lendemain jeudi par les cérémonies de la Fête-Dieu, les joutes recommencèrent le vendredi, dans le bois voisin. Alors on eut la représentation d'un tournoi, composé d'après les récits du vieux temps, avec toutes les additions que la magnificence de François pouvait faire à l'imagination des romanciers. Le samedi, le dimanche, on combattit encore. Le duc de Clèves n'avait certes jamais assisté à pareille fête. François n'était pas seulement heureux de pouvoir déployer tant de faste sous les regards d'un étranger; il prenait part à ces joutes, à ces combats simulés, avec cette joie sereine et solennellement contenue, que l'on éprouve et que l'on ne craint pas de lais-

ser paraître lorsque l'on accomplit une grande action. Quant aux autres conviés, ils étaient, nous dit le chroniqueur, « ravis de joie, et ne savoient quasi de quoi plus leur esjouir, ou à voir le roi en aussi bonne santé et prospérité qu'il fut jamais, aussi adextre aux armes et toutes honnêtetés, ou de messieurs ses enfants qui de tant près suivoient la vertu du roi leur seigneur et père; de sorte que chacun prioit Dieu les vouloir maintenir en cet état, à son honneur et profit de la république. »

Est-ce le naïf langage d'un courtisan? On peut le croire. Hélas! six ans plus tard François Ier devait descendre dans la tombe, ayant bien vite usé, dans ces banquets, ces bals, ces tournois, dans tous ces splendides excès, sa belle et vigoureuse jeunesse : imitateur inconsidéré des folies paternelles, le duc d'Orléans allait s'éteindre plus tôt encore, victime d'une bravade contre la peste; et le dauphin survivant à son père, à ses deux frères, emportés les uns et les autres par une fin tragique ou du moins prématurée, quel visage devait-il faire un jour sur le trône, après avoir été près du trône le plus galant des cavaliers? Enfin nous ne pouvons croire que ces royales orgies, où s'épuisaient les finances des particuliers et celles de l'État, aient contribué beaucoup plus à l'honneur de Dieu qu'au profit de la république.

## III.

### Le Champ du Drap d'Or.

Quand le roi changeait de résidence ou faisait un voyage, une partie de la cour, et quelquefois la cour tout entière, le suivait. Elle l'accompagnait encore aux réceptions solennelles, qui, suivant les convenances des personnages appelés à ces grandes entrevues, avaient lieu soit au dedans, soit au dehors du royaume, et les plus précieux objets du mobilier royal voyageaient avec elle. Pour l'entrevue qu'il eut avec Clément VII dans les murs de Bologne, François fit transporter au delà des monts tout ce qu'il y avait de plus somptueux en meubles, en vaisselle, en tapisserie, dans les châteaux du Louvre, de Blois et d'Amboise. Nous avons le compte des frais de transport : il s'élève à 4000 livres tournois. Mais la plus splendide de toutes ces entrevues fut celle qui eut lieu, en 1520, près d'Ardres et de Guines, entre François et Henri VIII, dans la plaine qui fut depuis nommée le *Champ* ou le *Camp du Drap d'Or*.

François avait fait négocier par l'amiral Bonnivet le rachat de la ville de Tournay, conquise par les Anglais sous le précédent règne. Le roi d'Angleterre demandait, pour rendre cette place,

400 000 écus : 200 000, comme indemnité des frais de siége et d'occupation; 200 000 autres, en payement des dépenses faites à la citadelle et de l'artillerie qu'on devait y laisser. Quand les ambassadeurs anglais arrivèrent à Paris, où était le roi, celui-ci leur fit un honorable accueil et accepta sans délai leurs propositions. Mais comme il n'avait pas d'argent, il en promit, et livra pour otages quatre gentilshommes de sa maison, les sieurs de Rochepot, de La Meilleraie, de Montpezat, de Morette, et quatre enfants d'honneur, Hugueville, Mortemart, Melun et Grimault. Ainsi l'affaire fut conclue, et Tournay redevint ville française. Le maréchal de Châtillon en prit possession au nom du roi. Telle fut la joie des Tournaisiens à sa venue, qu'ils se répandirent sur les places, poussant des cris de joie, s'embrassant les uns les autres, jetant dans les rues, par les fenêtres, tous les bancs, tous les siéges sur lesquels s'étaient assis les Anglais, tous les meubles qui avaient été à leur usage, et faisant de grands feux avec ces témoins de leur servitude.

L'heureux succès de cette négociation engagea François à nouer de plus étroites relations avec le roi d'Angleterre. Henri ne se montrant pas moins curieux de vivre en bon voisin avec le roi de France, il fut convenu qu'ils se rencontreraient, le jour de la Fête-Dieu, dans une vaste plaine qui

séparait leurs possessions. Les deux cours furent nombreuses. Connaissant les habitudes de François, et jaloux de ne pas paraître moins entouré que lui, le roi d'Angleterre traversa la Manche avec toute la fleur de sa noblesse. Nous possédons le curieux état des gens qu'il mena dans sa compagnie. Au premier rang figure le cardinal d'York, légat, marchant escorté de 300 serviteurs, parmi lesquels 12 chapelains et 50 gentilshommes : son équipage se compose, en outre, de 150 chevaux. Après le cardinal, 1 archevêque, avec 70 serviteurs et 30 chevaux; 2 ducs, suivis chacun de 100 serviteurs et de 30 chevaux; 10 comtes, 5 évêques, 20 barons, 4 chevaliers de Saint-Georges, 70 chevaliers et plusieurs conseillers de robe longue, avec un attirail de serviteurs et de chevaux proportionné à la qualité de chacun. Telle était la maison du roi, formant un ensemble de 3997 personnes, avec 2087 chevaux. Quant à la maison de la reine, elle était composée comme il suit : une duchesse avec 4 femmes, 6 serviteurs et 12 chevaux; 10 comtesses et leur train, 12 baronnes, 20 femmes de chevaliers, 14 demoiselles, 3 évêques, 1 comte, 4 barons, 30 chevaliers et un certain nombre de valets : total, pour la maison de la reine, 1175 personnes et 778 chevaux. Mais assurément, si splendide que fût son cortége, Henri VIII ne surpassa

pas son rival. En ces sortes d'affaires, personne n'était plus entendu que François Ier.

La plaine qui s'étend entre Ardres et Guines fut couverte de tentes, dont les principales furent ornées, au dehors et au dedans, de drap d'or frisé, et les autres de drap d'or ras. Les seigneurs des deux cours s'y établirent, étant venus en ces lieux pour y rivaliser de magnificence, avec leurs plus riches tentures, leurs plus beaux meubles, leurs plus somptueux habits : « Plusieurs, dit Martin du Bellay, témoin oculaire, y portèrent leurs forêts, leurs prés et leurs moulins sur leurs épaules. » Le roi d'Angleterre avait fait élever pour son logis, au pied du château de Guines, un vaste palais qui, formant un bizarre assemblage de charpentes de bois et de murs de verre, se divisait en quatre corps de bâtiments, les uns et les autres très-spacieux. Ces bâtiments, couverts d'une toile peinte qui simulait la pierre de taille, enfermaient une cour où l'on voyait deux belles fontaines ornées l'une et l'autre de trois tuyaux, d'où s'échappaient des torrents d'eau, d'hypocras et de vin. Tout cet édifice se composait de pièces jointes les unes aux autres par de fortes chevilles : on n'y avait employé ni la pierre ni la chaux. Il avait été fabriqué tout entier en Angleterre, sur le modèle de la Maison des Marchands, à Calais, et il avait traversé la mer sur plusieurs navires. Le palais du roi de France

vait été construit dans la ville d'Ardres, et il n'é-
ait pas moins vaste et moins somptueux que celui
le l'Anglais. En outre, François avait fait bâtir
ıors de la ville, un superbe logis en bois, dans la
orme des cirques romains, à trois étages : les
ondements étaient de pierre, et de bois le reste
le l'édifice. Enfin, la tente du roi de France,
leyée dans la plaine, au milieu des autres tentes
occupées par ses gentilshommes, était un pavil-
on de 60 pieds carrés, surmonté d'une statue
le saint Michel en bois doré, couvert au dehors
le drap d'or, tapissé, dans l'intérieur, de ve-
ours bleu, avec des fleurs de lis en broderie de
Chypre. Mais un grand vent ayant rompu les cor-
lages de fil d'or et de soie bleue turquine qui
upportaient cette riche tenture, le pavillon fut
mporté.

Pendant huit jours, les deux princes se tinrent à
listance l'un de l'autre, ayant chargé leurs princi-
aux conseillers (d'une part, Bonnivet et le chance-
ier Duprat; d'autre part, le cardinal d'York et le
luc de Norfolk) de négocier par avance les termes
le leur accommodement. Ils ne voulaient pas se
rouver en présence l'un de l'autre avant d'être
ombés d'accord sur toutes choses; ce qui n'était
pas facile, car le roi de France ne pouvait rien offrir
en échange de ce qu'il demandait, et le roi d'An-
gleterre était beaucoup plus soucieux d'obtenir que

d'accorder. Cependant, après bien des pourparlers, ils crurent n'avoir plus rien à gagner l'un sur l'autre : dès lors ils se déclarèrent satisfaits, et l'on régla les conditions de leur entrevue. Entre la ville d'Ardres et celle de Guines, à une égale distance de l'une et de l'autre, fut dressée une vaste tente plus riche d'ornements que toutes les autres, où le rendez-vous fut donné. Le roi de France s'y rendit de son côté, suivi du connétable de Bourbon et de l'amiral Bonnivet : avec le roi d'Angleterre, qui sortit en même temps de son palais de verre, on vit venir les ducs de Suffolk et de Norfolk. Ils avaient chacun pour escorte 400 hommes de leur garde, qui s'arrêtèrent aux barrières élevées autour du pavillon : les rois, continuant leur route, se rencontrèrent au milieu de la tente, montés chacun sur un cheval d'Espagne, et, sans descendre de leurs montures, ils s'embrassèrent avec tous les témoignages de la plus cordiale affection. Cependant, lorsque le roi d'Angleterre se pencha vers le roi de France et lui tendit les bras, son cheval fit un faux pas : mauvais présage! Les articles du traité lus et signés, les deux cortéges s'en retournèrent comme ils étaient venus.

Henri pensait que tout était fini. Mais François pouvait-il permettre qu'on prît congé de lui sans festoyer? Il fit demander au roi d'Angleterre com-

ment et dans quel lieu on se verrait encore. Celui-ci répondit, après avoir consulté les plus graves personnages de sa cour, que, si les deux reines voulaient recevoir les deux rois, le roi de France se rendrait à Guines et dînerait avec la reine d'Angleterre, tandis que le roi d'Angleterre serait traité dans le château d'Ardres par la reine de France. Ainsi les rivaux réconciliés seraient dans le même temps otages l'un de l'autre. Il n'y avait qu'Henri VIII pour imaginer et proposer de tels arrangements.

François les accepta, mais il ne put les observer longtemps : ces précautions de mutuelle défiance répugnaient à son loyal caractère. Un jour, de très-grand matin, il jette sur ses épaules une cape à l'espagnole, prend avec lui deux gentils-hommes et un page, les premiers qu'il rencontre, monte sur un cheval, et court, sans prévenir personne, au château de Guines. Sur le pont du château étaient 200 archers, commandés par le gouverneur. François va droit au gouverneur, et lui demande où est la chambre du roi son frère. « Sire, lui répond celui-ci, le roi n'est pas encore éveillé. — Qu'à cela ne tienne ! » réplique François. Et il passe outre, se rend à la chambre royale, frappe à la porte, pénètre dans l'appartement, et va droit au lit d'Henri, qui, s'éveillant en sursaut, lui dit : « Mon frère, vous

me faites le meilleur tour que jamais homme fit à un autre, et me montrez la grande confiance que je dois avoir en vous. Je suis votre prisonnier, et vous baille ma foi. » Et lui présentant son collier, qui valait bien 15 000 angelots : « Voici, dit-il, un collier que votre prisonnier vous prie de porter, ce jour, pour l'amour de lui. » François, ne voulant pas rester en retard de politesse, détache de son bras un ornement bien plus précieux encore, et supplie l'Anglais de l'accepter au même titre. Quand celui-ci déclare qu'il va se lever : « Je serai, lui dit François, votre valet de chambre, » et, après avoir fait chauffer sa chemise devant le foyer, il la lui pose lui-même sur les épaules. Puis il remonte à cheval et rentre dans ses quartiers. Le lendemain, le roi d'Angleterre arrivait au logis du roi de France, échangeait avec lui d'autres présents, et le quittait, après avoir, à son tour, servi François, comme la veille François l'avait servi. Ainsi, de part et d'autre, toute défiance fut bannie, et l'on put commencer à festoyer

Pour premier divertissement on eut des tournois. Les rois eux-mêmes combattirent à la tête de leurs gens, qui n'étaient pas de moindres personnages que les princes de leur sang et les principaux capitaines des deux armées. Français et Anglais firent de leur mieux, se disputant l'honneur des

plus beaux coups. Les dames, du haut des estrades, encourageaient du regard ceux des chevaliers pour qui leur tendre cœur avait de secrètes préférences. Après les tournois, qui durèrent huit jours, la lice fut ouverte pour les lutteurs. Le prix de la lutte fut gagné par les tenants d'Henri VIII, François ayant négligé d'appeler les plus habiles lutteurs de son royaume, que fournissait le duché de Bretagne. Vint ensuite le tour des archers. Henri, qui ne connaissait pas de maître dans cet exercice, fit admirer son adresse.

Un jour, en quittant les lices, les deux rois entrèrent dans un pavillon et vidèrent ensemble quelques verres de bon vin. Échauffé sans doute par cette généreuse libation, Henri se précipita sur François et le prit au collet, lui disant : « Allons, mon frère, éprouvons nos forces; je veux lutter avec vous. » François n'avait pas les vastes épaules, le large cou, l'œil torve et les allures bovines d'Henri, mais il était souple, alerte, et connaissait tous les artifices des lutteurs. Surpris un instant par l'agression subite d'Henri, il reprend bien vite l'offensive, et *donnant* à son adversaire *un tour de Bretagne* (locution technique dont nous ne saurions offrir l'équivalent), il le renverse à ses pieds. Henri fut un peu déconcerté, mais comptant bien, à une seconde épreuve, tromper ce coup subtil, il proposa de recommencer la lutte. On

vint alors avertir les rois que leur table serv. les attendait.

Les deux souverains rivalisant de prévenances e de bonne chère, les seigneurs anglais et leurs nobles compagnes venaient souper à Ardres chez les seigneurs français, et ceux-ci, le lendemain, allaient souper à Guines. Ce n'étaient que festins. Les dames eurent leur rôle à jouer dans cette entrevue chevaleresque, et l'on assure qu'elles s'en acquittèrent à la satisfaction des rois. C'est ce qu'exprim Marot, dans sa ballade sur le *Triomphe d'Ardre et Guines*, où il dit qu'Amour et Beauté, conviés à la fête, vinrent éteindre les fureurs du dieu Mars

Pour conclure, il y eut un rendez-vous général dans la plaine où avait eu lieu l'entrevue. En une nuit fut construit un autel de superbe apparence où, dès le matin, arrivèrent d'Ardres et de Guines tous les personnages des deux cours; le cardinal d'Angleterre dit la grand' messe, ayant à ses côtés, sur l'estrade, tous les chantres du roi de France et du roi d'Angleterre. Les deux rois s'approchèrent ensuite de l'autel et communièrent ensemble. Cela fait, les hérauts proclamèrent que la paix était faite à jamais entre les deux couronnes. Et pendant quatre jours encore, nouvelles joutes, nouveaux tournois, nouveaux banquets. Ensuite le roi de France prit la route de Boulogne, et le roi d'Angleterre celle de Calais.

C'étaient de belles fêtes, mais elles coûtaient cher. Deux ans après, comme nous l'avons dit, François, ne pouvant plus fournir de vivres et de munitions les divers corps d'armée qu'il avait en campagne, était obligé, après avoir épuisé toutes les caisses de ses receveurs et toutes les bourses de ses serviteurs, de prélever un impôt, sous forme d'emprunt, sur la vaisselle d'argent des officiers du parlement, de la chambre des comptes, du Châtelet, de la chambre des requêtes, de la cour des monnaies, etc., etc. Et, comme le produit de cet emprunt était bien loin de suffire à toutes les nécessités, les troupes mercenaires, parcourant le pays, rançonnaient le paysan pour avoir le prix de leurs montres.

Il faut ajouter que toute cette grande dépense du *Champ du Drap d'Or* fut sans aucun profit pour la France. Charles-Quint, revenant d'Allemagne, où il s'était fait couronner empereur, eut la fantaisie de voir l'Angleterre. Henri VIII courut à sa rencontre, le reçut à Cantorbéry, le conduisit ensuite sur le continent, à Calais, à Gravelines, lui fit au moins un aussi bon accueil qu'à François, et lui promit, si la guerre éclatait entre la France et l'Espagne, de prendre les armes pour la plus juste cause. Or, on sait que ce roi sans principes et sans mœurs trouvait juste tout ce qui lui semblait utile.

## IV.

### Les reines.

Après le roi, la reine mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, réclamait dans ces fêtes le premier rang. Belle entre les belles, aussi coquette au temps de l'âge mûr qu'elle avait été galante dans sa jeunesse, elle prétendait avoir à la cour l'influence souveraine, gouverner le roi, ses maîtresses et ses secrétaires d'État.

Elle avait beaucoup aimé le duc de Bourbon; mais celui-ci, n'ayant jamais eu le cœur libre, avait affecté de ne pas voir que la duchesse d'Angoulême songeait beaucoup trop à lui. Elle se vengea de ses dédains, et l'on compte les mauvais procédés de cette femme jalouse au nombre des causes qui précipitèrent la fuite et la trahison du connétable. Elle fut bien plus dure encore à l'égard de la comtesse de Châteaubriant, qui, disait-on, avait été vivement recherchée par le connétable et s'était montrée facile à ses vœux. Le roi ne voulait pas être contrarié dans ses amours. Comme il se portait à toute chose avec une extrême ardeur, il ne lui convenait pas de rencontrer des obstacles sur la voie où l'entraînaient ses passions. Cependant, dès que la comtesse de Châteaubriant fut

la maîtresse du roi, Louise de Savoie lui dressa chaque jour quelque nouvelle embûche. Ce fut elle-même qui, pour renverser la fortune de son ancienne rivale, fit connaître au roi, revenant d'Espagne, la jeune de Heilly, qui fut depuis duchesse d'Étampes. Henri-Corneille Agrippa, qu'elle avait pris à son service comme médecin et comme astrologue, dit à ce sujet : « Les mères des rois sont quelquefois elles-mêmes les proxénètes de leurs fils ; *Regum matres nonnunquam filiorum suorum leænæ sunt*[1]. » Il aurait pu s'exprimer avec moins de brutalité ; mais c'était un rhéteur. Tous les historiens rapportent le même fait en des termes plus mesurés.

La duchesse d'Angoulême avait encore d'autres passions. Elle aimait l'argent, non pour le dépenser, mais pour l'entasser, et quand il s'agissait de mettre la main sur quelque bel amas de brillants écus, rien ne l'arrêtait. Elle fit conduire à l'échafaud l'honnête et faible Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay, qui ne s'était pas, elle le savait bien, rendu coupable du moindre crime, mais qui s'était vu contraint de révéler ses déprédations. Les annalistes les plus dignes de foi racontent ainsi cette tragique histoire.

Si Lautrec avait perdu le Milanais, c'est qu'au

1. *De Vanitate scientiarum*, cap. XIV.

moment décisif de la campagne il avait été contrarié dans ses opérations par la révolte des Suisses. Et pourquoi les Suisses s'étaient-ils révoltés? parce qu'on leur devait de grosses sommes et qu'on les payait de vaines promesses. Quand Lautrec revint en France, jaloux de faire connaître la véritable cause de ses désastres, le roi l'accueillit d'abord fort mal. Mais on s'expliqua. Depuis dix-huit mois, dit Lautrec, les gendarmes n'étaient pas payés, et les Suisses, moins accommodants, n'avaient pas voulu si longtemps attendre le prix de leurs services. François, étonné d'entendre un tel discours, fit appeler le sieur de Semblançay, secrétaire de ses finances. N'avait-il pas reçu quatre cent mille ducats pour les envoyer en Italie? Assurément, répondit le vieillard; mais la reine mère avait impérieusement réclamé toute cette somme, et, sur sa quittance, il l'avait livrée. Or cette quittance ne fut pas retrouvée. Le sieur de Semblançay avait pour familier le président Gentil, qu'une des femmes de la reine mère honorait de ses faveurs. Celui-ci, par le conseil de sa maîtresse, avait dérobé la quittance. Il en fut bien puni. Comme il possédait un secret de la reine mère et pouvait le trahir, on le pendit quelque temps après, « pour des crimes assez peu avérés[1]. » Quant à Semblan-

1. Anquetil, *Histoire de France*, François Ier. La Chronique

çay, son procès dura sept mois et se termina par une sentence de mort, rendue dans les termes les plus équivoques. Il fut vaguement convaincu d'avoir *mal administré les finances du royaume.* Le lundi 12 août 1527, on le tira de la Bastille, et on le plaça, vêtu d'habits de deuil, sur une mule qui le conduisit à pas lents vers Montfaucon. Le peuple se déclara pour le pauvre vieillard, et des murmures s'élevèrent jusqu'au trône. Apologiste zélé de François Ier, Brantôme ne peut lui pardonner la mort de Semblançay. Il l'en accuse en ces termes : « Aucuns ont dit qu'il fit mourir un peu trop légèrement M. de Saint-Blançay ; car, encore qu'il eust fait faute, il devoit lui pardonner pour son honorable vieillesse, ses longs services faits à quatre rois.... » Le langage de Clément Marot est moins réservé :

Lorsque Maillart, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Semblançay l'âme rendre,

conservée par Gaignières annonce son arrestation en des termes fort vagues : « Quelque peu de temps après (1537), *comme le roi étoit en Picardie*, fut pris et constitué prisonnier par monsieur maistre Jean Morin, lieutenant criminel de Paris, en sa maison, et mené d'ilec en la Bastille, le président Gentil, natif du pays d'Italie, procureur pour le roi à la tour carrée à Paris ; et tous ses biens pris et saisis, et depuis vendus à cri public par les lieux accoutumés à faire venditions de meubles. » Ordinairement notre chroniqueur est beaucoup moins discret.

A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillart sembloit homme qui mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillard
Que l'on cuidoit[1], pour vrai, qu'il menât pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillart[2].

Un poëte latin osa même faire une plus cruelle épigramme. François Ier, écrivant ou parlant à Semblançay, l'appelait familièrement : *Mon père*, *mon cher père.* Nicolas Grudius, voyant le fils con-

1. Pensait.

2. On ne lira pas sans intérêt la lettre suivante, écrite au roi, des cachots de la Bastille, par le malheureux Semblançay :

« Sire, à la fin de ma vie, j'ay été enquis si des deniers de vos tailles et des crues qui se sont élevées de mon temps, étant en votre service, combien j'en ai reçu. Sire, je vous avertis que jamais je n'ai reçu ni mangé deniers de vos traites, et ont été vos receveurs généraux qui en tiennent compte, et n'ai eu connoissance ni maniement que des trois mille écus de Naples, qui ont été baillés par votre commandement, et de Madame, pour vos affaires de vos guerres, et tout ce que j'ai fait de secourir à vos officiers a été pour leur prêter, et n'ai point fait leurs offices.

» Sire, j'ai été enquis de l'argent comptant que je puis avoir reçu. Répondu, et pour vérité, que depuis l'année 1523 je ne me suis point vu deux mille écus ensemble, après avoir fourni les cent mille écus de M. d'Albanie, et soixante-dix mille pour Bayonne. Et à présent je ne sache or et argent la valeur de trois à quatre cents pièces d'or de toute sorte. Je vous supplie, Sire, ayez cette créance que vous avoir vu en tant d'affaires que vous avez été depuis, j'en eusse été si malheureux, que je ne vous eusse secouru et de tout ce que j'eusse fait, et vous supplie, Sire, entendre que, depuis deux ans, souvent j'ai été aux emprunts pour vivre. Sire, j'ai dit le surplus pour vous dire au curé de Saint-Nicolas des Champs, mon père spirituel, et à Madame.

fisquer à son profit les biens du père mourant sur l'échafaud, fit à cette occasion le distique suivant :

Quod patrem te rex vocitat, tibi plaudere noli :
Filius est ; heres ergo erit ille tibi [1].

Pour cet *ergo* malsonnant, Grudius aurait été prié, peut-être, d'aller consoler au Tartare les mânes de Semblançay, si les gens de François l'avaient pu citer devant une de leurs cours ; mais il était Brabançon.

Un de ces gens que l'on entretient dans les cours pour y célébrer, sur commande, tout ce que flétrissent les hommes honnêtes, Nicolas Bourbon, a dit de la duchesse d'Angoulême :

Regis mater eram et populi [2]....

Oui, elle était bien la mère du roi, et elle l'avait prouvé durant la captivité de Madrid. On la vit, dans

Je vous supplie le croire, et qu'il vous plaise, en l'honneur de la sainte Passion de Notre-Seigneur, me pardonner si je ne vous ai si bien servi comme je suis tenu, et qu'y vous plaise avoir la femme et les enfants en votre bonne grâce et avoir pitié d'eux, et qu'y vous plaise me faire acquitter pour ce que j'ai emprunté pour votre service, et prie Notre-Seigneur de vous donner très-bonne santé. »

Toute la procédure de l'affaire Semblançay se lit dans les volumes manuscrits de l'ancienne collection de Béthune, numéros 9724, 9725, de la Bibliothèque impériale.

1. « Ne te félicite pas trop si le roi t'appelle son père : il est ton fils, donc il sera ton héritier. »

2. J'étais la mère du roi et du peuple.

ce temps, travailler avec le plus tendre zèle à gagner les conseillers de l'empereur, à recueillir les sommes exigées pour la rançon du royal captif; et, chargée du gouvernement de la France, elle s'acquitta convenablement de cette mission difficile. C'est la belle époque de sa vie. L'amour maternel dominait alors chez elle toute autre passion. Mais, dès que François fut rétabli sur le trône, elle recommença ses intrigues et ses exactions. Elles lui profitèrent, car elle mourut laissant une fortune immense. Une lettre du connétable de Montmorency à l'évêque d'Auxerre nous apprend qu'à sa mort Louise de Savoie possédait dans ses coffres quatorze ou quinze cent mille écus. Le peuple l'exécrait, et à bon droit. Le titre de mère du peuple n'appartient, à cette époque, qu'à la première femme de François, la reine Claude, surnommée la *Bonne Reine*.

Claude de France, fille aînée de Louis XII, avait épousé François Ier par les ordres de son père. Dédaignée par son mari, elle ne parut pas souvent à la cour. Elle recherchait la solitude, où elle fuyait sa belle-mère et s'occupait à faire de bonnes œuvres. Les reines de France avaient beaucoup d'autorité; il leur appartenait d'exercer la justice dans les terres de leur domaine et même de leur douaire; c'est un privilége dont Claude de France n'usa jamais que dans l'intérêt de ses justiciables. Mariée à François Ier le 18 mai 1514, elle mourut à Blois

le 25 ou le 28 juillet 1524. Quelques annalistes contemporains lui attribuent des miracles. « Et pour la grand'estime de sainteté que l'on avoit d'elle, plusieurs lui portoient offrandes et chandelles; et attestoient aucuns avoir été guéris et sauvés de quelque maladie par ses mérites et intercessions. Et mêmement une notable dame qui affirmoit avoir reçu par ses mérites guérison d'une fièvre qui jà par un long temps l'avoit tourmentée[1]. » C'est à sa grande bonté qu'on rendait hommage en accueillant ces fabuleux récits. Clément Marot veut qu'elle soit morte disant à son âme :

Esprit lassé de vivre en peine et deuil,
Que veux-tu plus faire en ces basses terres?
Assez y as vécu en pleurs et guerres;
Va vivre en paix au ciel resplendissant!

Ce qui veut dire, en prose, que les persécutions de la duchesse d'Angoulême et les mépris du roi hâtèrent la fin de sa vie.

Modeste et réservée dans ses goûts, elle ne dépensait guère qu'en bonnes œuvres. Cependant

1. *Chronique du roi François Ier*. Manuscrits de Gaignières, numéro 288, p. 34. On lit de même dans le *Journal du bourgeois de Paris*, page 299 : « On disoit que la belle dame, après sa mort, faisoit miracles, son corps étant à Blois, à la chapelle de Saint-Calais. Et lui offroit-on des vœux de cire et lumières de cire. La bonne dame étoit très-fort aimée de son vivant et après sa mort, car elle étoit toute bonne et honnête et de bonne vie. »

elle avait, dans son intérieur, le luxe des femmes rangées : elle aimait le beau linge, et ne regardait pas à la dépense. Nous avons le compte de dame Jeanne Archonne, lingère suivant la cour, qui réclamait, en 1524, la somme de huit mille quarante-huit livres, dix-huit sous, six deniers tournois, pour linge fourni à la reine Claude durant les années 1521, 1522 et 1523. C'était une grosse dépense pour la maison d'une reine délaissée.

La cour ne connut pas beaucoup plus la seconde femme de François Ier, Éléonore d'Autriche,

D'honneur, de sens et de vertu tant riche,

comme dit Marot. Elle était sœur de Charles-Quint et veuve d'Emmanuel le Grand, roi de Portugal. Toute sa race était ennemie de François Ier ; cependant elle l'avait épousé moins par raison d'État que par affection, séduite par le caractère libéral de ce prince, par ses malheurs et par son goût chevaleresque pour les grandes entreprises. On l'avait destinée au duc de Bourbon ; mais elle n'avait pas éprouvé pour ce prince les sentiments de la duchesse d'Angoulême. Le roi de France réunissait, au contraire, à ses yeux les mérites divers qui constituent le parfait gentilhomme. Lorsqu'il était prisonnier à Madrid, Éléonore avait tout fait pour adoucir les rigueurs de sa captivité. Quand elle apprit l'heureux succès des négociations ouvertes pour son mariage avec

un roi de si noble cœur et de si bonne mine, elle fut au comble de la joie. La France, qui désirait ce mariage, s'était préparée à lui faire le plus gracieux accueil. Pour hâter sa venue, Lazare de Baïf lui envoyait cette ballade au delà des monts :

De bons prélats l'église accompagnée,
Et dignement de reliques ornée,
Vous recevra en douce résonnance
De dévots chants, la face à Dieu tournée.
Noblesse après, à vous tant adonnée,
Commence jà fourbir harnois et lance,
Pour, devant vous, tournoyer à plaisance.
Puis, franc Gontier, qui de plaisir débonde,
Laissant brebis, sa panetière et fronde,
S'en veut aller danser sous la saulsaie,
Et par la main tient Hélène la blonde,
En lui disant : « Nous aurons, qui qu'en gronde,
Rabat de deuil et ressource de joie. »

Son arrivée dans les murs de Bayonne, où elle amenait avec elle les fils du roi rendus à la liberté, fut l'occasion des plus belles fêtes. C'est en son honneur que fut alors représentée la première *Bergerie* dont nous parlent les plus anciennes annales du théâtre français. Les bergers étaient habillés de taffetas, et leurs superbes costumes avaient coûté la somme de cinquante livres tournois.

Elle entrait à Bordeaux le 9 juillet 1530 ; le 22, elle était reçue par la ville d'Angoulême, et, saluée sur son passage par de très-vifs applaudissements,

elle se rendait en toute hâte à Paris, empressée de revoir le brillant gentilhomme qu'elle avait choisi pour son époux. Les fêtes de son couronnement eurent lieu dans la basilique de Saint-Denis, le 5 mars 1531; mais son entrée dans la ville fut quelque temps différée : des pluies sans trêve rendirent le chemin impraticable. Éléonore affligée disait que le ciel conspirait contre sa gloire; mais elle se trompait : le ciel l'avertissait que cette union tant désirée ne devait pas toujours être calme et sereine. Enfin, le 16 mars 1531, un nombreux cortége d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de princes, de seigneurs, de magistrats, de bourgeois et d'artisans choisis parmi les plus notables la reçut et la promena triomphalement dans les rues de la capitale, parées de magnifiques tentures. On se dirigea d'abord vers Notre-Dame, où le recteur de l'Université vint faire à la nouvelle reine la harangue accoutumée : on se rendit ensuite au palais, où l'on soupa. Le 19, messieurs de la ville offraient à Éléonore un somptueux banquet, et lui faisaient présent de deux chandeliers d'argent, hauts de six pieds, au sommet desquels paraissaient deux phénix chargés d'emblèmes et de légendes. Ces chandeliers n'avaient pas coûté moins de deux mille livres. « Les Espagnols, dit une chronique, et autres gens de nations étranges, furent ébahis de tant de richesses et gorgiases choses, et leur sembloit bien (qu'ils disoient)

que en tout le demourant des seigneuries chrétiennes on n'en pourroit faire autant[1]. » Quelques jours après commencèrent les joutes, auxquelles prirent part et le dauphin et le roi lui-même, avec le plus grand succès. Venant d'une cour morose, hantée par des gens taciturnes qui marchaient toujours du même pas, le front voilé d'un nuage sombre, Éléonore s'enivrait du bruit que faisait autour d'elle une jeunesse si gaie, si vive, si franche dans ses ébats. Tant d'hommages ne la rendaient pas moins heureuse que fière.

Cependant elle ne tarda pas à regretter son veuvage. Les violences de la reine mère, les perfidies conjugales du roi et l'insolence de ses maîtresses l'éloignèrent de la cour. Elle survécut à François I$^{er}$; mais, à sa mort, elle quitta la France. Clément Marot, qui a fait beaucoup de rimes en son honneur, lui lut un jour ces petits vers :

Au ciel, madame, je crie
Et Dieu prie
Vous faire voir au printemps
Frère et mari si contents,
Que tout rie.

C'était le vœu le plus ardent d'Éléonore. Rien ne l'attristait au même point que l'inimitié de Charles-

1. *Chronique du roi François I$^{er}$*. Gaignières, numéro 288 page 76.

Quint et de François Ier, et elle s'employa plus que personne à concilier ces deux princes; mais on sait qu'elle n'y parvint jamais.

Sa vie était beaucoup moins modeste que celle de la reine Claude. Le compte de son écurie, pour le mois de septembre de l'année 1535, s'élève à la somme de deux mille cinquante-neuf livres, dix-neuf sous, dix deniers tournois.

## V.

### Les princesses et les princes.

Nous parlerons d'abord des princesses. Les éminentes qualités de l'aînée de ces dames, la princesse Marguerite, nous commandent de la placer au premier rang.

Née en 1492, deux ans avant François, Marguerite avait été mariée par sa mère au duc d'Alençon, en l'année 1509. S'il faut des époux assortis, Louise de Savoie s'était peu souciée de cette convenance. La duchesse d'Alençon avait un rare savoir, beaucoup d'esprit, une intelligence ouverte à toute chose, et le duc n'était guère qu'un sot. Tant que dura le règne de Louis XII, ils habitèrent le château d'Alençon, ne s'occupant que de leurs affaires, à peu près indifférents à celles de l'État. Marguerite employait ses loisirs à l'étude. En 1515, quand

François I^er^ monta sur le trône, elle vint à la cour, où bientôt elle fut le modèle de toutes les dames. Le pauvre duc ne tarda pas à devenir victime de son défaut d'esprit. Il commandait l'aile gauche à la bataille de Pavie, et, par sa faute, l'aile gauche ne donna pas; ce qui fut la principale cause de notre désastre. Il en mourut de douleur. Marguerite le pleura-t-elle longtemps en secret ? On l'ignore; mais on sait que, pendant la captivité du roi, Louise de Savoie ne reçut pas de conseils plus zélés, plus habiles que les siens : quels qu'aient été ses chagrins domestiques, elle ne put s'y abandonner; le soin des affaires publiques l'occupa tout entière. Dès le 27 août 1525, quelques mois après la mort de son mari, elle s'embarquait à Aigues-Mortes, avec une suite nombreuse de femmes et de cardinaux, et se rendait en Espagne, allant intercéder pour son frère captif.

Elle vit toute la cour d'Espagne. Charles-Quint lui-même mit quelque empressement à la recevoir et lui prodigua les plus belles promesses. Il avait été séduit par son esprit et par sa beauté. Ce prince faisait tout passer après la politique : non moins ferme qu'entreprenant, il ne voulait pas avoir d'autre souci que les affaires de son ambition. Cependant Marguerite prit assez d'empire sur lui pour l'amener à composer avec ses intérêts. Il adoucit d'abord la captivité de François, et mit

ensuite des conditions moins dures à la liberté de ce prince. Il est vrai que, parmi ces conditions, il demandait la main de Marguerite, ce qui ne lui fut pas accordé. Mais il était, malgré ce refus, si jaloux de lui plaire, qu'il essaya longtemps de vaincre sa froideur par toute sorte de galants procédés. L'honneur de la négociation qui eut pour résultat la délivrance du roi appartient, en style officiel, à Montmorency : ce fut, en réalité, l'ouvrage de Marguerite.

François voulut la marier au roi d'Angleterre, qui préparait son divorce avec Catherine d'Aragon. Mais Henri ne répudiait Catherine que pour aimer librement Anne de Boleyn ; et Marguerite, qui se sacrifiait aux intérêts de son frère en laissant négocier un mariage aussi peu conforme à ses goûts, se consola facilement des dédains d'Henri VIII. Elle choisit pour époux un roi sans couronne, Henri d'Albret, descendant des princes souverains de Navarre.

Marguerite n'avait pas le caractère enjoué, mais aimable. Marot nous l'atteste :

> Son cœur constant n'est, pour heur ou malheur,
> Jamais trop gai ni trop mélancolique.

Ses plus grands charmes étaient sa grâce et sa bonté. Brantôme ajoute qu'en matière de galanterie elle *en savait plus que son pain quotidien.* Mais

de sages critiques, Bayle, Goujet, Dreux du Radier, se sont inscrits à ce propos contre le témoignage de Brantôme, et nous ont garanti la vertu de Marguerite. Il nous plaît de les croire. Marguerite vertueuse, malgré sa jeunesse, sa beauté, la facilité de son humeur, l'exemple de sa mère et celui de son frère, a pour nous bien plus d'attraits que Marguerite amante de l'un et de l'autre, et prodiguant, sur le retour de l'âge, à son valet de chambre, maître Clément Marot, des caresses dont à la cour on ne voulait plus. Brantôme, La Harpe et M. Auguis nous ont fait de méchants contes sur l'honneur de cette princesse. Notre *Marguerite de Valois* est celle dont le nom a été, de son temps, la matière de ces deux anagrammes : *Des vertus ai ma gloire* et *Des vertus l'image royal ;* celle enfin de qui Marot a pu dire, sans craindre de provoquer la médisance :

> En chasteté elle excède Lucrèce ;
> De vif esprit, de constance et sagesse,
> C'en est l'enseigne et le droit gonfanon.

On lui a bien attribué d'autres intrigues, des intrigues factieuses avec les ennemis de l'Église romaine, les réformateurs luthériens. Un certain Noël Beda, syndic de la faculté de théologie, produisit un jour cette accusation en pleine Sorbonne, déclarant qu'il avait découvert le venin de l'exé-

crable hérésie dans un petit livre de Marguerite, pieusement intitulé *le Miroir de l'âme pécheresse*. « Marguerite, dit M. Génin, n'y avait parlé ni des saints ni du purgatoire : preuve manifeste qu'elle n'y croyait pas ! » Si peu graves que fussent les preuves alléguées contre son orthodoxie, Marguerite fut obligée de fournir un avocat et de faire plaider sa cause devant les docteurs de la Sorbonne[1]. Cet avocat fut Guillaume Petit, évêque de Senlis. Il gagna son procès, et l'accusateur, Noël Beda, fut envoyé, quelque temps après, au Mont-Saint-Michel.

L'unique motif de ces attaques contre les mœurs et la foi de Marguerite, c'est qu'elle avait formé près d'elle une cour de savants, de lettrés, gens mal famés en Sorbonne, et qu'elle les protégeait dans l'occasion, avec beaucoup de zèle, contre les

1. Une lettre de Marguerite au grand maître l'informe de ses démêlés avec la Sorbonne :

« Mon neveu, le porteur vous dira des nouvelles de Paris, où je me trouve fort bien quant à la santé.... Je l'ai prié vous parler de quelque folie que un jacobin a dicté en la faculté de théologie, comme si vous étiez mon mortel ennemi. Mais je lui ai fait telle réponse qu'ils ont bien connu l'amitié que je vous porte et la sûreté que j'ai de la vôtre; en sorte qu'il a été désavoué de tous les théologiens, qui le tiennent pour un fol. Je vous prie, parce que maintenant que je suis loin du roi, il est besoin que vous m'aidiez en cette affaire. Je me fie en vous, et sur cette fiance que je ne puis penser jamais me faillir, se va reposer.

« Votre bonne tante et amie, MARGUERITE. »

ressentiments des théologiens. Marot était le plus bel esprit de cette cour. M. Nodier désigne encore Pelletier et Nicolas Denisot; mais quand, en l'année 1530, Marguerite quitta la cour de son frère pour se retirer dans ses terres de Béarn, Denisot avait quinze ans et Pelletier atteignait sa douzième année. M. Nodier a donc commis ici quelque erreur. Cependant, à Marot, on peut joindre Paul Paradis, dit le Canosse, célèbre professeur d'hébreu, qui montrait cette langue à la docte Marguerite; Guillaume Postel, l'autre docteur universel; Mellin de Saint-Gelais ; Gérard Roustel, abbé de Clérac ; Hugues Salel, traducteur d'Homère ; Étienne Dolet, Louis Berquin, qui tous deux furent brûlés comme mécréants ; Bonaventure Desperriers, qui passa pour athée, et plusieurs autres. Duchâtel lui donnait chaque jour, avant l'heure du souper, quelques leçons d'éloquence latine ou grecque.

Les livres de Marguerite sont connus, et nous ajouterons qu'ils sont, pour la plupart, estimés. Marot a célébré son mérite dans les vers suivants :

Entre autres dons de grâces immortelles,
Madame écrit si haut et doucement,
Que je m'étonne, en voyant choses telles,
Qu'on n'en reçoit plus d'ébahissement.
Puis quand je l'ouis parler si sagement
Et que je vois sa plume travailler,
Je tourne bride, et m'ébahis comment
On est si sot de s'en émerveiller.

Et la postérité n'a pas contredit le jugement de Marot. Les *Nouvelles* de Marguerite valent assurément celles de Boccace, et ses vers ne sont pas moins élégants que faciles. Voici le jugement qu'a porté sur elle le grave de Thou : « Elle avait un naturel des plus heureux et un génie des plus grands. Les gens de lettres, qu'elle traitait avec bonté et qu'elle aimait, la comblèrent d'éloges qu'elle méritait, firent des inscriptions et frappèrent des médailles où ils l'appelaient la *dixième Muse* et la *quatrième Grâce.* » Du volume qui contient tous les poëmes faits en son honneur, nous devons, du moins, extraire quelques strophes de Ronsard :

Bienheureuse et chaste cendre
Que la mort a fait descendre
Dessous l'oubli du tombeau....

Comme les herbes fleuries
Sont les honneurs des prairies,
Et des prés les ruisselets,
De l'orme la vigne aimée,
Des bocages la ramée,
Des champs les blés nouvelets ;

Ainsi tu fus, ô princesse,
Ançois plutôt, ô déesse,
Tu fus certes tout l'honneur
Des princesses de notre âge,
Soit en force de courage,
Ou soit en royal bonheur....

Vous, pasteurs que la Garonne

D'un demi-tour environne,
Au milieu de vos prés verds
Faites sa tombe nouvelle,
Et gravez l'herbe sur elle
Du long cercle de ces vers :

« Ici la reine sommeille,
Des reines la nonpareille,
Qui si doucement chanta :
C'est la reine Marguerite,
La plus belle fleur d'élite
Qu'oncques l'Aurore enfanta. »

Puis sonnez la cornemuse
Et menez au bal les Muses
En un cercle tout autour,
Soit au jour de la froidure,
Ou quand la jeune verdure
Fera son nouveau retour....

Dites à vos brebiettes :
« Fuyez-vous-en, camusettes,
Gagnez l'ombre de ce bois ;
Ne broutez en cette prée,
Toute l'herbe en est sacrée
A la nymphe de Valois.... »

Soit que ton esprit habite
Sur la nue, ou dans les champs
Que le long oubli couronne,
Oy ma lyre qui te sonne,
Et prête l'aile à mes chants!

La plus digne compagne de Marguerite et son émule, c'était la princesse Rénée, fille de Louis XII. « Elle avoit fort étudié, dit Brantôme, et l'ai vue

fort savante discourir fort hautement et gravement de toutes sciences, jusqu'à l'astrologie et la connaissance des astres. »

Le 28 juin 1528, elle épousa le duc de Ferrare. La cérémonie de son mariage fut des plus brillantes. Le roi la conduisit jusqu'à la Sainte-Chapelle, en grande pompe, à pied et lui donnant le bras. Les chroniqueurs nous ont laissé la description de leurs costumes. Le roi portait une robe chargée de broderies. Celle de la princesse était de velours cramoisi, et le grand maître en soulevait la queue : un chapeau couvert de pierreries ornait sa tête, et ses blonds cheveux descendaient jusqu'à terre. La robe de l'époux était plus riche encore, car elle étalait une large bordure de pierres fines, d'un prix inestimable. La reine de Navarre et une foule d'autres belles dames, avec de nombreux gentilshommes, formaient le cortége[1]. Mais, ce mariage à peine célébré, Rénée quitta la cour de France pour aller à Ferrare, où elle s'établit patronne des libres penseurs. Marot, qui avait chanté son mariage, fut accueilli par elle dans son exil. Elle était heureuse de recevoir des Français : les mauvais traitements de son mari lui rappelaient si souvent sa patrie!

1. *Chronique du roi François Ier*. Gaignières, numéro 288, page 60.

François I^er^ eut quatre filles, qui devaient être l'ornement de sa cour, et ne firent, pour la plupart, qu'y paraître. La princesse Louise, née le 4 août 1515, avait été, dès le berceau, promise au roi d'Espagne; mais elle mourut en 1518. Charlotte, née le 23 octobre 1516, ne vécut pas au delà de l'année 1524.

La Rochebeaucourt, qui remplissait alors en Espagne les fonctions d'ambassadeur, rapporte de la manière la plus grave le plaisant entretien que Charles eut avec M. de Chièvres, son gouverneur, lorsqu'il apprit la mort de sa fiancée, la princesse Louise : « Comment monsieur de Chievres, est-ce ma femme? J'en suis terriblement courroucé! Voilà une grande infortune. » Mais après quelques instants de silence, il releva la tête et dit : « N'est-il pas écrit dans nos traités qu'à défaut de Madame Louise, je dois épouser Madame Charlotte? — Oui Sire, lui répondit M. de Chièvres. — Et de combien d'années est-elle plus jeune que Madame sa sœur? — D'un an. — C'est donc, reprit Charles à peu près consolé, c'est donc un an perdu; mais pour cela je ne laisserai pas de l'épouser, afin de toujours entretenir les meilleures relations avec le roi mon bon père[1]. » *Mon bon père!* C'est le doux nom que

1. Bibliothèque Impériale, collection Clérambault, *Mémoires du règne de François I^er^*, t. I.

Charles V donne à François Ier dans toutes les lettres écrites avant leur solennelle rupture. Tant qu'il ne fut pas en mesure de l'attaquer en face, il lui prodigua les caresses. Il n'était pas, on le sait, fourbe à demi.

La troisième fille de François, Madeleine, née en 1520, était une belle personne, mais un peu trop fière. On avait voulu la marier tantôt au fils du duc de Lorraine, tantôt au fils de l'empereur; mais elle avait déclaré ne vouloir prendre pour époux qu'un roi régnant. Elle choisit le roi Jacques d'Écosse, « homme de bien et de valeur, » dit Brantôme, et, en outre, « fort bon Français. » Leur mariage eut lieu à Paris. Jacques arriva le dernier jour de décembre de l'année 1536, accompagné de nombreux gentilshommes. Messieurs de Paris étaient allés à sa rencontre en grande pompe. En tête du cortége s'avançaient les quatre présidents du parlement, avec leur escorte ordinaire de conseillers et d'huissiers; ensuite, les gens des comptes, ceux de la chancellerie, le prévôt de Paris, les notaires et commissaires du Châtelet, le chancelier et les maîtres des requêtes, le prévôt des marchands et les échevins de la ville, tous vêtus de robes longues de velours. Les gens d'Église, évêques, archevêques, cardinaux, occupaient aussi leur place dans ce cortége. On se rendit d'abord aux Tournelles, où chacun des grands dignitaires

fit une harangue au nom de la corporation qu'il représentait. « Qui dura longuement, » dit une chronique. Nous n'en doutons pas : parler peu, c'eût été commettre une irrévérence ; la règle était de beaucoup parler pour ne rien dire. Des Tournelles on se dirigea vers Notre-Dame. François vint alors au-devant du roi Jacques, et le conduisit jusqu'au parvis de l'église. L'Écossais entra, fit une prière et sortit aussitôt. François, qui l'attendait au seuil, le conduisit alors à l'hôtel de Cluny, somptueusement disposé pour recevoir un hôte de cette condition. Le lendemain 1er janvier 1537, les noces furent célébrées. Le cardinal de Bourbon dit la messe. Le dîner fut offert aux mariés par le plus généreux des prélats, l'évêque de Paris, Jean du Bellay. Il eut lieu dans la grande salle où se faisait d'ordinaire l'examen des docteurs. On servit le souper au palais, et, après le souper, on joua, on dansa. Les grands des deux cours avaient, pour la plupart, pris des masques. Le lendemain, nouvelle fête et nouveau souper dans les appartements du Louvre. Ensuite commencèrent les joutes, qui durèrent quinze jours. En voici le récit, dans une chronique anonyme qui réclame encore un éditeur :

« Le matin ensuivant, se commencèrent les joutes au château du Louvre, en un grand carré où on avait fait des lices propres et plusieurs échafauds pour mettre et asseoir les princes,

princesses, dames et damoiselles : desquelles y en avoit la plupart qui avoient de plus en leurs mains les couleurs de leurs amoureux, et pareilles à celles que portoient en joutant; et par icelles pouvoient connaître leurs amis, car autrement ne les eussent pu connoître. Et dura ladite joute bien quinze jours, où on vit plusieurs gentilshommes moult noblement s'éprouver; et sur tous autres faisoit bon voir le noble roi d'Écosse, et aussi monsieur le dauphin, qui étoient merveilleusement bien montés et équipés de toutes choses. Au bout de ladite lice y avoit un théâtre fort somptueux auquel étoient attachées les armoiries de tous les princes et nobles, tant du sang royal que autres, et même ceux qui étoient destinés à la joute : au sommet duquel étoient apposés deux hommes de bois peints en figures d'hommes armés, qui tenoient deux lances au bout desquelles y avoit deux panonceaux, et à la main d'abas tenoient chacun un écusson aux armes de France et d'Écosse. Quelque temps après, le roi fit crier à son de trompe qu'il vouloit aller dudit lieu du Louvre à Notre-Dame de Paris, et qu'on nettoyât les fanges des rues par où il devait passer. Ce qui fut fait, et alla ledit seigneur à Notre-Dame, et, à son retour, s'en vint au palais de pied, accompagné de MM. le roi d'Écosse, le dauphin, le duc d'Orléans, de Vendôme, de Saint-Paul, le grand maître, l'amiral et autres

grands et notables personnages, les chevaliers de l'ordre ayant leur ordre en écharpe, des cent gentilshommes de sa maison, les Suisses et archers[1].... » La mort de la princesse Madeleine suivit de bien près son mariage. Elle avait voulu régner; son règne fut de quelques semaines : l'air humide et froid qui souffle à travers les gorges boisées de l'Écosse flétrit aussitôt cette tendre fleur qui réclamait un autre ciel.

Des quatre filles de François la cour ne connut guère que la princesse Marguerite, qui fut plus tard duchesse de Savoie : « personne si sage, dit Brantôme, si vertueuse, si parfaite en savoir et en sapience, qu'on lui donna le nom de la Minerve ou Pallas de la France. » Elle aimait, comme son père, les lettres et les lettrés, et ceux-ci, lui dédiant leurs ouvrages écrits en latin, pouvaient être certains d'être compris par cette savante princesse[2].

1. Manuscrit de Gaignières, numéro 288, page 206.

2. Galland, dans l'épître dédicatoire qui précède sa *Vie de Duchâtel*, énumère en ces termes les connaissances de Marguerite et les qualités de son esprit : « In femina virgine linguæ « Latinæ peritiam, artiumque omnium scientiam non vulgarem, « judicium, prudentiam summam, ut reliquas animi tui dotes « hoc loco taceam, omnes admirantur. » Il ajoute dans la *Vie de Duchâtel :* « Ad illustrissimam principem et virginem electissi- « mam Margaretam, regis filiam, omni laudis genere cumulatam, « se convertebat (Castellanus); quæ, inter eximias alias virtutes, « quibus ceteris feminis antecellebat, quum litteras unice ama- « ret, et tanquam Zenobia, Cornificia, Sulpitia atque aliæ tan-

On doit aussi rendre hommage à la régularité constante de ses mœurs. Quand eut lieu l'entrevue de Paul III et de François Ier dans la ville de Nice, la reine de Navarre alla, par les ordres de son frère, rendre visite au vieux duc de Savoie, emmenant avec elle sa nièce, la princesse Marguerite. C'est alors que celle-ci vit pour la première fois le duc Emmanuel, et se prit de passion pour lui, malgré sa jeunesse, car il n'avait que dix ans. Les guerres qui survinrent furent longtemps un obstacle à leur mariage : cependant Marguerite refusa tous les autres partis, et quand enfin, vingt ans après, la paix fut proclamée, elle épousa le duc. Il était jeune encore; mais, hélas! elle ne l'était plus, et les conditions qu'il mit à cette union furent bien onéreuses pour la France.

Après les filles du roi, et tout près d'elles, marchait cette femme qui s'est signalée dans la suite par tant de forfaits, Catherine de Médicis, mariée en 1533, au prince Henri. Quelle étrange fortune que celle de sa maison! Et quelle révolution dans

« topere, tum a Græcis, tum a Romanis decantatæ, coleret e
« toto pectore amplecteretur (quod inter tot aulicas illecebra
« splendidaque ornamenta satis ille mirari et laudare non pote
« rat) omnis humanitatis auctoribus interpretandis quotidie dua
« horas operam dabat. Quam tanta ejus discendi aviditate et su
« docendi assiduitate ita provectam in litteris reddidit, ut præ
« stantes omnis generis auctores brevi suo, ut aiunt, Marte in
« telligere et explicare potuerit. »

ce fait : une Médicis femme d'un Valois! A-t-on voulu plaisanter en racontant que le plus ancien des Médicis dont la mémoire ait été sauvée de l'oubli administrait à Florence une boutique d'apothicaire? Il est certain, du moins, que les premiers nés de la race étaient d'obscurs marchands. Mais les fils de ces marchands étaient devenus des princes. L'Italie les avait salués du nom de princes, au milieu de ce chaos de nouveautés que l'on appelle la Renaissance ; et la France les adoptait au même titre, sans paraître soupçonner combien elle dérogeait à ses traditions. Belle, de noble taille, de grande majesté, riche d'embonpoint, et prenant grand plaisir, comme nous l'apprend Brantôme, à faire admirer ses belles jambes et ses belles mains, Catherine était cependant moins occupée de tramer des intrigues galantes que d'augmenter chaque jour son influence et de préparer son règne futur. Elle n'était entourée que de gens frivoles, dont le plaisir était l'affaire principale, et qui s'y livraient avec un entier abandon. Telle est l'humeur française : tour à tour plaisante ou sévère, mais sans mélange. Catherine, élévée à l'école florentine, voulait être de toutes les fêtes, et elle y paraissait vive, enjouée comme les autres; mais elle n'y venait que pour étudier tous les visages, analyser tous les caractères, et, caressant toutes les faiblesses des personnages plus puissants qu'elle, apprendre

à les dominer. Le roi, qui ne voulait pas toujours être gêné par le respect des convenances, s'éloignait souvent de la cour avec quelques courtisans et quelques favorites, et allait prendre en cette compagnie des heures de vacances qui ressemblaient beaucoup à des heures de débauche. Catherine, qui d'abord n'était pas admise à ces parties de plaisir, obtint, à force de prières, la faveur d'accompagner le roi dans tous les lieux où le conduisait sa fantaisie. Un de ses panégyristes déclarés, Brantôme, reconnaît qu'elle sollicita cette faveur, moins pour être associée à de galants ébats, que pour « voir les actions du roi, en tirer les secrets, écouter et savoir toutes choses. » A vingt ans, elle était plus exercée à conduire des affaires, à dresser des embûches, que beaucoup des vétérans du conseil privé. Des passe-temps de la cour ceux qu'elle préférait étaient les plus virils. Elle aimait la chasse, et suivait le cerf ou le daim dans les fourrés les plus épais. C'est elle, dit-on, qui la première entreprit de monter à cheval la jambe droite sur l'arçon ; car auparavant les dames se servaient de la selle comme d'un siége, et leurs deux jambes étaient posées sur une planchette ; ce qui ne faisait pas valoir la grâce de leur taille, et ne leur permettait guère de s'abandonner aux caprices de leur monture. Elle était habile à tirer de l'arbalète, et faisait avec le roi sa partie de palle-

mail. Dans les longues heures de l'hiver, elle redevenait femme, composait des ballets, ou faisait jouer devant elle des comédies. Personne à la cour ne connaissait moins le repos. On admirait volontiers les vaillantises d'une jolie femme qui ne négligeait rien pour briller; mais, en même temps, on la tenait pour une fine Italienne, qu'il valait mieux observer à distance qu'avoir pour intime compagne. On l'aimait moins qu'on ne la redoutait.

On comptait encore parmi les princesses Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier, mariée en 1504 à Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon[1]; la duchesse de Nevers, Marguerite de Bourbon[2]; la duchesse de Guise et la comtesse de Saint-

1. Marot a célébré sa beauté dans ses *Étrennes*. On l'a donnée pour maîtresse à Charles, duc d'Orléans :

L'Arc-en-ciel, qui boire souloit
En toutes eaux où il alloit,
Maintenant se transforme
En Iris qui tant le vouloit
Qu'elle aussi prend sa forme.

C'est un couplet d'une chanson recueillie pour Maurepas (Bibliothèque impériale, départ. des Manuscr.). L'interprète nous assure que l'Arc-en-ciel signifie Charles d'Orléans, et Iris la comtesse de Montpensier.

2. C'est à elle sans doute que s'adressent ces vers de Marot :

La duchesse de Nevers
Aux yeux verts,
Pour l'esprit qui est en elle
Aura louange éternelle
En mes vers.

Paul, Adrienne d'Estouteville, pour qui l'on avait longtemps recherché la main d'un prince du sang, le jeune comte de Saint-Paul ne rêvant que les charmes de Mlle de Bonneval, dame d'honneur de la reine Éléonore[1]. Il suffit de les nommer; elles étaient de la cour, mais ne s'y faisaient pas remarquer autrement que par l'éclat de leurs costumes, dans les grandes cérémonies.

Nous n'attribuerons pas un rôle plus important à la sœur du roi de Navarre, la princesse Isabelle; mais elle a du moins eu le mérite d'inspirer à Marot un des meilleurs de ses petits poëmes :

Qui cuideroit déguiser Isabeau
D'un simple habit, ce seroit grand'simplesse;
Car au visage a ne sais quoi de beau
Qui fait juger toujours qu'elle est princesse.
Soit en habit chambrière ou maîtresse,
Soit en drap d'or, entier ou découpé,
Soit son corps gent de toile enveloppé,
Toujours sera sa beauté maintenue.
Mais il me semble, ou je suis bien trompé,
Qu'elle seroit plus belle toute nue.

1. Aussi la chanson dit-elle en parlant d'Adrienne, qui désira longtemps le comte de Saint-Paul, et ne fut sa femme qu'à l'âge de vingt-deux ans :

Vesper, qui fut si belle à voir,
Se retire fort sur le soir.
Si sa clarté se passe,
Je crains qu'elle ne puisse avoir
Le bien qu'elle pourchasse.

Ce dernier trait est-il trop libre ou trop naïf? les critiques décideront cela : l'historien n'y voit qu'un hommage de plus à la beauté d'Isabelle.

Parlons enfin des princes.

Au premier rang parmi les princes il faut placer les fils du roi.

L'aîné, le prince François, était, dans cette cour folâtre, une mélancolique antithèse. Il s'habillait de noir, ne buvait que de l'eau, fuyait les conversations bruyantes et les divertissements qui souvent dégénéraient en débauches, marchait lentement, et, n'arrêtant jamais personne au passage, accueillait avec une douce modestie les hommages qu'on rendait à son rang. C'était bien le fils de la reine Claude, et il ressemblait beaucoup plus, par sa mère, à Louis XII qu'à son père. Il avait cependant une maîtresse, la demoiselle de l'Estrange, de la maison de Maumont, en Limousin, sur laquelle on fit une chanson qui commence par ces mots :

Brunette suis, jamais ne serai blanche;

et que Marot a célébrée, dans ses *Étrennes* :

A la beauté de L'Estrange,
Face d'ange,
Je donne longue vigueur;
Pourvu que son gentil cœur
Ne se change.

C'était, au dire de tout le monde, une charmante

fille, dont le caractère répondait à celui du prince. Brantôme nous assure que leurs amours furent toujours chastes. Nous ne refusons pas de le croire, bien que son témoignage puisse être suspect, car il était cousin-germain de la demoiselle; mais l'austère gravité du prince, sa constante retenue, la candide tristesse de son âme, ont pu, ont dû le préserver contre de précoces excès; et il mourut si jeune!

On était au mois d'août de l'année 1536. Le prince François jouait à la paume sur le pré d'Ainet, à Lyon, et, comme il était échauffé par le jeu, il envoya le plus leste de ses pages lui chercher de l'eau fraîche au puits voisin, dans un de ces vases de terre cuite qui nous viennent de l'Espagne. C'était un présent d'Agnès-Béatrix Pacheco, dame d'honneur de la reine : le prince n'allait jamais en voyage sans l'emporter dans ses coffres. Le page rapporta le vase plein d'eau, suivant l'ordre qu'il avait reçu, et François, l'ayant vidé d'un seul trait, sentit presque aussitôt les atteintes de ce funeste breuvage. On s'empressa de lui donner des soins : ils étaient inutiles. Le jeune prince voulut du moins, avant de mourir, revoir son père, et il se fit transporter sur un bateau qu'on dirigea du côté de Valence où était la cour : mais il ne lui fut pas donné d'achever ce voyage!

Cette mort presque subite fut aussitôt considérée

comme le résultat d'un crime. Mais qui avait commis ce crime? Toutes les voix dénoncèrent le comte Sébastien de Montecuculli, gentilhomme de Ferrare. Il fut arrêté, mis à la question, et fit des aveux[1]. Il alla même jusqu'à désigner comme ses complices Antoine de Lève et Ferdinand de Gonzague. Les accusations allèrent plus loin, et d'Antoine de Lève elles se portèrent sur l'empereur, comme nous l'attestent Mézeray, l'auteur de la *Chronique* conservée par Gaignières, et Clément Marot :

> Un Ferrarois lui donna la poison,
> Au veuil d'autrui, qui en crainte régnoit,
> Voyant François qui *César* devenoit.

1. Voici le texte de la sentence rendue contre Montecuculli :

« Vu par le conseil le procès criminel fait à l'encontre du comte Sebastiano Monte Cucullo, interrogatoires, confessions, recollements, confrontations, certain livre de l'Usance des Poisons, écrit de la main dudit Sebastiano, visitation, rapport et avis des médecins, chirurgiens, barbiers et apothicaires, conclusions du procureur du roi général, et tout considéré, il sera dit que ledit comte Sebastiano de Monte Cucullo est atteint et convaincu d'avoir empoisonné feu François, dauphin de Viennois, duc propriétaire de Bretagne, fils aîné du roi (en poudre *d'arsigny* subtilement par lui mise dedans un vase de terre rouge), en la maison du Plat, à Lyon; comme aussi d'être venu en France exprès et en propos délibéré d'empoisonner le roi, et soi être mis en effort de ce faire. Pour réparation desquels cas et crimes, ledit conseil l'a condamné et condamne à être traîné sur une claie du lieu des prisons de Roanne jusques en la place devant l'église Saint-Jean; auquel lieu étant en chemise, tête nue et pieds nus, tenant en ses mains une torche allumée, il criera merci et pardon à Dieu, au roi et à justice, et de là sera traîné sur une claie

D'autres accusèrent Catherine de Médicis, qui, femme du prince Henri, voulait être un jour reine de France. Charles-Quint ne devait pas être soupçonné; mais nous ne saurions entreprendre de justifier Catherine. Voici le dire d'un historien du temps : « L'envie enragée qu'elle lui portoit (au prince François), pour le voir fort aimé du roi et honoré de toute la noblesse françoise pour ses vertus vraiment royales, la jalousie qu'elle savoit être entre les deux frères, la familiarité qu'elle avoit avec ceux qui furent soupçonnés de ce méchant

jusques au lieu de la Grevette, auquel lieu, en sa présence, seront publiquement les poisons *d'arsigny* et de *reagart*, dont il a été trouvé saisi, brûlés avec le vase rouge où il a mis et jeté le poison, et ce fait sera tiré et démembré à quatre chevaux, et après les quatre quartiers de son corps pendus aux quatre portes de la ville de Lyon, et la tête fichée au bout d'une lance qui sera posée sur le pont du Rhône. Et pour réparation de la fausse accusation faite par icelui comte Sebastiano à l'encontre de Guillaume de Dinteville, chevalier, seigneur des Chenets, ledit conseil l'a condamné et condamne à faire audit des Chenets amende honorable en ladite place Saint-Jean, pied et tête nus, en chemise, tenant une torche allumée en ses mains, en disant que faussement et contre vérité il a dit avoir communiqué audit de Dinteville, seigneur des Chenets, tant à Turin que à Suze, son entreprise d'empoisonner le roi, et, outre, le condamne envers icelui des Chenets en l'amende profitable de dix mille livres tournois qui seront pris sur les biens dudit comte Sebastiano, lesquels biens le conseil a déclarés et déclare être acquis et confisqués au roi. Fait au conseil, à Lyon, le septième jour d'octobre, l'an 1536. Signé : Dubourg, Olivier, Coutel, Du Peyrat, Barillon. »

acte, en feront penser plus que je n'en dis[1]. » Enfin, malgré les témoignages consignés dans les procédures, malgré l'opinion à peu près unanime des historiens, ne pourrait-on pas voir, dans la mort de François, la suite naturelle d'une imprudence? Les aveux du comte parlent hautement contre lui; mais un mystère plein d'horreur enveloppe toute sentence rendue sur des aveux arrachés par la torture.

La mort du dauphin affecta vivement le roi.

Henri, son frère cadet, était moins grave, sans toutefois être trop libertin; mais il goûtait moins la rêverie que les actifs passe-temps. C'était un très-brillant cavalier; aucun des gentilshommes de la cour n'avait meilleure grâce à cheval et sous les armes. Il devait un jour dépenser une bonne part des revenus de la couronne à l'entretien de ses haras et de ses pages; car il eut au moins, dans ses écuries, cent vingt pages, tous de noble race. Il aimait encore à chasser, surtout le cerf, et à jouer au ballon, au mail, à la paume. On le citait comme le plus habile joueur de paume de tout le royaume. L'hiver, quand les étangs de Fontainebleau étaient gelés, il y courait faire de belles glissades; ou, s'il neigeait, il construisait avec des flocons de neige des bastions, des tours crénelées, et provoquait au combat, derrière ces remparts, tous les seigneurs

1. *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis.*

de la cour : jeux enfantins que le prince Henri ne dédaignait pas à l'âge de l'adolescence, car on le vit plus d'une fois, dans un âge plus mûr, descendre du trône, déposer la robe d'hermine et la main de justice, pour aller s'ébattre sur les étangs. Les jours de pluie, il prenait le fleuret et faisait des armes. C'était enfin le meilleur sauteur de la cour; d'un saut il franchissait un espace de vingt-quatre semelles. Il défiait souvent à ce jeu l'amiral Bonnivet, quand celui-ci, las de faire la partie d'échecs du taciturne Brissac, venait, après le dîner, se promener dans les prairies. Un jour qu'ils étaient à Châteauneuf, près Coignac, ils se provoquèrent l'un l'autre à franchir une petite rivière. Le prince sauta le premier et gagna l'autre rive. Bonnivet prit ensuite son élan, bondit en l'air et tomba dans l'eau. Le fit-il pour être agréable au jeune prince? C'était une imprudente courtoisie, car la rivière était profonde, et Bonnivet allait se noyer, quand le prince Henri lui tendit la main et l'attira sur le bord. Doué d'une constitution très-robuste, Henri montrait la même adresse à tous les exercices du corps.

Au moral, voici son portrait tracé par un contemporain : « Il n'est pas beau diseur dans ses paroles, mais il est très-net et très-ferme dans ses opinions : ce qu'il a dit une fois, il y tient *mordicus*. Son intelligence n'est pas des plus promptes ;

mais ce sont souvent ces hommes-là qui réussissent le mieux : c'est comme les fruits de l'automne qui mûrissent les derniers, mais, par cela même, sont meilleurs et plus durables que ceux de l'été ou du printemps[1]. »

Marié, en 1533, à Catherine de Médicis, il aima, dit-on, sa femme, qui avait plus de beauté que de vertu. Cela ne l'empêcha pas d'être follement épris de la belle comtesse de Maulevrier, Diane de Poitiers. Comme il n'avait rien de plus à cœur que de ressembler à son père, il ne pouvait être un mari fidèle; et, pour ne l'être pas, il trouvait à la cour tant de facilités!

Le plus jeune des trois fils du roi était Charles, duc d'Orléans. Il avait de son père, au témoignage de Brantôme, la beauté, la grâce et la gaillardise. Marot nous parle ainsi de sa beauté :

Nature étant en émoi de forger
Ou fille ou fils, conçut finalement
Charles si beau, si beau pour abréger,
Qu'être fait fille il cuida proprement.

Sur sa gaillardise, il faut entendre Brantôme : « A Amboise, le roi étant couché et tout le monde retiré, ne voulant point encore dormir, voulant passer son temps : « Allons, dit-il, battre le pavé

1. Marino Cavalli, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 287.

« sur les ponts, et nous battre contre ces laquais, « qui ne font que ribler et battre tout le monde! » Il avait gens selon son humeur, et surtout le seigneur de Castelnau, de Gascogne ou de Béarn, brave et vaillant gentilhomme, et qui ne demandoit qu'à frapper, tant il étoit fol et bizarre. Étant donc sur le pont, ils y trouvèrent ces laquais qui tenoient tout le pont en sujétion. Soudain Monsieur d'Orléans, avec toute sa troupe, les charge de cul et de tête. Eux, qui étoient tous grands laquais de ce temps-là, et même ceux du roi, et qui portoient tous les armes, commencèrent à se mettre en défense; tellement que, sans connoître, un alloit tuer Monsieur d'Orléans, qui étoit des plus avancés, tant il étoit hardi, sans le seigneur de Castelnau, qui s'avança et se mit au-devant et reçut le coup que son maître alloit recevoir, et tomba mort par terre. Ce fut aux laquais à se retirer, oyant nommer Monsieur d'Orléans, et à Monsieur d'Orléans à les charger, non sans en blesser beaucoup. Mais les autres, étant mieux enjambés, se sauvèrent, et Monsieur d'Orléans demeura maître de tout le pont. La victoire n'en fut pas plus belle, ni de quoi triompher. » C'étaient là ses amusements ordinaires.

Le roi, l'aimant plus que ses frères, se plaisait à dire qu'il le reconnaissait mieux que les autres pour son fils, à la vivacité vraiment française de son caractère. Cependant il n'apprit pas sans

une vive douleur la mort tragique de Castelnau : « Si, lui dit-il, vous voulez vous perdre par vos folies, veuillez ne pas perdre avec vous tous les gentilshommes de mon royaume, qui m'aident à maintenir ma couronne. »

Le duc d'Orléans mourut victime d'une autre étourderie. Après avoir fait heureusement diverses campagnes, étonnant les Impériaux par la vigueur de ses attaques et enlevant des provinces entières d'un coup de main, il arrivait au camp du roi, entre Abbeville et Montreuil, le 4 septembre 1545. En arrivant, il apprend que la peste ravage les environs, et que dans tout le camp règne la terreur. Personne moins que lui n'était capable de redouter quelque chose. Huit paysans étaient morts de la peste dans une chaumière voisine. Il court dans cette chaumière, se roule sur les lits d'où l'on venait d'enlever les cadavres, aspire à pleins poumons l'air chargé de vapeurs contagieuses, et rentre dans le camp, heureux de pouvoir raconter à tout le monde cette téméraire équipée. Ce fléau, dont le nom seul remplit d'effroi les cœurs les plus fiers, il l'a bravé ! Mais le fléau se vengea bien. Quelques instants après avoir parcouru le camp, faisant parade de sa folle entreprise, il sent un léger frisson, demande un verre d'eau, et puis se couche. Bientôt tous les symptômes du mal apparaissent, et les secours de l'art

ne peuvent en arrêter les progrès. François, apprenant ce malheur, se rend auprès de son fils, malgré les vives remontrances de tous ceux qui l'entourent, et il arrive pour assister à ses derniers moments ! « Ah ! monseigneur, lui dit le prince Charles, je meurs ; mais, puisque je vois Votre Majesté, je meurs content ! » Le roi versa des larmes et s'évanouit. Le lendemain, il s'éloignait avec la cour de ce lieu funeste. Cependant tous les historiens s'accordent à dire qu'il oublia promptement ce fils qu'il avait tant aimé : un d'entre eux ajoute même que, pour ne pas changer son train de vie, François défendit à la cour de revêtir le deuil. Du Bellay dit à ce propos : « A l'imitation de David, il prit la fortune comme chose venant de Dieu. » N'est-ce pas une ironie ? Si c'est une excuse sérieusement alléguée, qui la trouvera bonne ?

Le prince Charles avait des amis, qu'il dominait par l'ardeur peu commune de son caractère. Ces hommes qui ont trop de fougue sont toujours généreux, et l'on se prend d'enthousiasme pour leurs qualités en même temps qu'on subit le joug de leurs défauts. Mais il avait aussi des ennemis, parmi les gens qu'il avait offensés par ses manières brusques et hautaines. Dans ce nombre on compte son frère Henri, qui ne lui pardonnait pas ses bonnes fortunes dans les combats. Charles avait conquis en une promenade tout le duché de

Luxembourg : Henri n'avait pu, malgré les plus grands efforts, entrer dans Perpignan.

Ronsard, qui avait été de sa maison, a fait sur la mort quelques strophes dignes d'êtres citées :

A peine un poil blondelet,
Nouvelet,
Autour de sa bouche tendre
A se friser commençoit,
Qu'il pensoit
De César être le gendre.

Jà, brave, se promettait
Qu'il était
Duc des lombardes campagnes,
Et qu'il verroit quelquefois
Ses fils rois
De l'Itale et des Espagnes.

Mais la mort qui le tua
Lui mua
Son épouse en une pierre :
Et pour tout l'heur qu'il conçut
Ne reçut
Qu'à peine six pieds de terre.

Comme on voit, au point du jour,
Tout autour
Rougir la rose épanie ;
Et puis on la voit, le soir,
Se déchoir
A terre toute fanie.

Le second rang était occupé par les princes de

la maison de Bourbon. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, né en 1489, avait, au commencement du règne, pris une part active à toutes les affaires. Quand le roi fut à la prison de Madrid, on vint conseiller au duc de Vendôme de saisir la régence et ne pas laisser tomber l'État aux mains de Louise de Savoie. Ce conseil lui venait des gros bourgeois de Paris et des chefs du parlement, qui redoutaient à la fois la domination de Louise de Savoie et l'influence du chancelier Duprat. Mais le duc de Vendôme ne les écouta pas. C'était un homme simple, qui ne s'occupait, durant les loisirs de la guerre, qu'à multiplier les rejetons de sa tige royale. Il eut de sa femme Françoise d'Alençon treize enfants légitimes. Ce qui ne l'empêcha pas de commencer une souche bâtarde, en la personne de Charles-Nicolas de Bourbon et de Board.

Il avait pour frère cadet François, comte de Saint-Paul. Celui-ci ne quitta guère la cour; cependant il avait la passion des armes, et le montra plus d'une fois. Quand il avait déposé ses habits de soie et pris son épée, il ne demandait plus qu'à marcher en avant, ne s'inquiétant pas du nombre des ennemis. Il manqua même un jour à toutes les convenances, en allant secourir Mézières à la tête de 6000 fantassins. Il est vrai que c'étaient des hommes d'élite, puisqu'on les

appelait *les six mille diables*. Mais la cavalerie seule avait le privilége d'être commandée par les princes du sang.

C'était le héros des fêtes, des tournois. Lorsque François Ier entra dans la ville de Milan, armé de toutes pièces, l'épée au poing, escorté de 1200 chevaux d'armes et de 6000 lansquenets, de grandes réjouissances accompagnèrent ce triomphe. Festins, bals, mascarades, rien ne manqua : puis furent ouvertes les joutes, dont le comte de Saint-Paul fut le principal tenant. Les dames emplissant les estrades, le roi lui-même voulut jouter. Après le roi, l'on ne voyait que le brillant comte. Mais c'est un succès qu'il paya cher : Brion, s'escrimant avec lui, lui blessa l'œil d'un coup de lance, et pendant longtemps il souffrit de cette blessure. A la bataille de Pavie, le comte de Saint-Paul fut laissé parmi les morts. Un soldat, voyant briller une bague à son doigt, frappa ce doigt d'un coup de sabre. La douleur rappela le comte à la vie. Il dit son nom, et le soldat, espérant un plus haut prix de sa rançon que de ses dépouilles, l'enleva du champ de bataille et le porta dans les murs de Pavie. Il y fut bientôt guéri de ses blessures, et s'esquiva sans bourse délier. Quelques années après, il rentra dans la ville de Pavie, mais en triomphateur, et traînant derrière lui des bandes de pillards qui s'acharnèrent après des ruines.

Déjà les Français, sous la conduite de Lautrec, avaient passé par là.

Il n'était sévère pour ces ravageurs que dans les villes françaises ; et, comme il ne savait pas faire les choses à demi, malheur à qui, malgré ses ordres, avait enlevé quelque argent, ou même quelques vivres, à de paisibles citadins ! il faisait pendre sans pitié le délinquant. Ce fut ce qui lui arriva plus d'une fois en l'année 1521, tandis qu'il gardait la province de Champagne menacée par les légions impériales. Ses gens de pied, qui ne recevaient pas leur solde, manquaient de tout. Un jour que plusieurs d'entre eux avaient été faire leurs provisions aux alentours, on vint lui dire qu'ils avaient volé dix livres de vivres ; il indemnisa sur-le-champ la victime du larcin, et envoya les larrons au gibet. C'est ce qu'il raconte lui-même dans une de ses lettres, où il prie le roi de vouloir bien ne pas exiger, pour le même délit, d'autres pendaisons[1].

Mais qu'eût été la gloire de ces princes auprès de celle du connétable de Bourbon ?

Calla, calla Julio Cesar, Hannibal y Scipion !
Viva la fama de Bourbon !

C'est la chanson qui le dit : « Que se taisent Jules

1. Lettre au roi du 23 août 1521. Bibl. Imp., collect. Clérambault, t. XXXII, p. 6477.

César, Annibal et Scipion! Vive la renommée de Bourbon! » Mais, hélas! c'est une chanson espagnole. En France, ce valeureux soldat, cet habile politique, aussi capable de gouverner des empires que de commander des armées, porte un nom maudit. Juste châtiment de la trahison! Il n'est pas permis de l'excuser; mais il faut reconnaître qu'il n'alla pas servir sous les enseignes étrangères pour tirer meilleur profit de ses brillantes qualités. Le connétable de Bourbon était le premier capitaine de l'armée française; il avait le pas sur tous les courtisans, et rien ne manquait à sa fortune, quand les intrigues de la reine mère le perdirent dans l'esprit du roi. Or, il avait trop d'orgueil pour supporter les insolents dédains du roi, des princes, et pour vivre, délaissé par leurs flatteurs, dans une cour où naguère il occupait le premier rang. Un outrage de plus lui fit perdre la tête. Un commandement sur lequel il devait compter fut donné, sans égards pour ses services et son titre, au duc d'Alençon. Aussitôt il disparut, et, trompant la vigilance des espions qui surveillaient toutes ses démarches, il gagna les quartiers de l'empereur. Ce fut une des plus grandes calamités du règne de François Ier que cette trahison du connétable, car les suites en furent désastreuses. Sans lui, le marquis de Pescaire n'eût pas gagné la bataille de Pavie!

Quand il mourut, atteint d'une balle au siége de Rome, on dit de lui :

.... Jacet Francum laus, jacet excidium[1].

La cour de François Ier connut plusieurs autres princes, mais ils y firent peu de bruit, si ce n'est peut-être le duc de Nevers et de Clèves, Charles, célèbre par ses honteux déportements.

Nous en avons dit assez sur les mœurs de ces princes, pour laisser entendre qu'en fait de galanterie ils n'avaient pas de scrupules. Cependant le cynisme du duc de Nevers les révolta. Louis XII, qui n'aimait pas ces effrontés, l'avait d'abord menacé, puis châtié : pour imposer un terme à ses scandaleuses débauches, il l'avait privé de ses revenus. François, plus indulgent, avait mis de l'empressement à les lui rendre. Ce fut, en effet, un des premiers actes de son règne. Et ils s'élevaient à 12000 livres, 6000 livres de pension et le produit du grenier à sel de Nevers, qu'on évaluait à la même somme. Le duc donna dès lors pleine carrière à ses violences et à ses ignobles caprices. Enfin, au mois de janvier 1521, à la prière de son beau-père, Jean d'Albret, il fut, par les ordres du roi, conduit prisonnier au château du

1. Il est à terre, celui qui fut et la gloire et le fléau de la France.

Louvre, où il mourut six mois après, victime précoce de ses désordres[1].

## VI.

### Les dames.

Ce n'est pas François Ier qui le premier appela les dames à la cour; il les y rappela. Aux premiers temps de la monarchie française, sous Charlemagne, les femmes avaient le droit de résider à la cour, et il paraît qu'elles n'y menaient pas une vie très-régulière. Deux des filles de Charlemagne, qui l'une et l'autre étaient religieuses, faisaient partie de sa cour, et ce que nous raconte de leurs mœurs l'historien Nithard, leur neveu, n'est guère édifiant. « Elles déshonorèrent, dit-il, la maison de leur père. » Louis le Débonnaire les renvoya dans leurs abbayes, et mit avec elles hors de la cour un grand nombre de leurs trop aimables compagnes. Ce sont les termes de l'historien Aimoin : « Imperator omnem cœtum femineum (*qui permaximus erat*) palatio excludi judicavit. » Cette sentence ne fut pas rapportée. Les dames ne reparurent guère à la cour, du moins en grande compagnie, que sous le règne de François Ier.

Voici ce que Brantôme nous dit à ce sujet :

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 7 et 87.

« Pour le regard des dames, certes, il faut avouer qu'avant lui elles n'y abordaient ni fréquentaient que peu, et en petit nombre. Il est vrai que la reine Anne commença à faire sa cour des dames plus grande que les autres précédentes reines, et, sans elle, le roi son mari ne s'en fût guère soucié; mais le roi François venant à son règne, considérant que toute la décoration d'une cour était des dames, l'en voulut peupler plus de la coutume ancienne. Comme de vrai, une cour sans dames est un jardin sans aucunes belles fleurs, et ressemble mieux à une cour d'un satrape ou d'un Turc (où l'on ne voit ni dames ni demi) que non pas d'un grand roi chrétien[1]. » Si le nouvel usage eût été contre les mœurs du temps, Brantôme, qui aimait mieux blâmer que louer, n'eût pas manqué de le dire. Loin de là : « Bien souvent, dit-il, ai-je vu nos rois aller aux champs, aux villes et ailleurs, y demeurer et s'ébattre quelques jours, et n'y mener point les dames; mais nous étions si ébahis, si perdus et fâchés, que, pour huit jours que nous faisons de séjour séparés d'elles et de leurs beaux yeux, ils nous paraissent un an. » François Ier ne les oubliait jamais.

1. C'est ce que dit aussi le président Hénault : « Anne de Bretagne avoit commencé à attirer les femmes à la cour; mais, comme Louis XII ne s'en occupoit guère, ce ne fut que sous François Ier qu'elles y parurent avec éclat. »

Non-seulement il leur avait ouvert toutes les portes de ses palais et avait pris soin qu'elles y fussent traitées avec les plus grands égards, donnant à tous ses courtisans l'exemple de la galanterie la plus raffinée; mais encore il ne négligeait pas de les mener avec lui lorsqu'il allait en chasse, en repas, en simple visite, chez les grands officiers de sa maison. C'était une règle scrupuleusement observée : il n'aurait pas marché sans cette escorte. Et elle était nombreuse.

Les deux reines, Claude et Éléonore, ayant l'une et l'autre préféré la retraite aux agréments d'une cour dissolue, où leurs droits étaient outrageusement méconnus, au premier rang de l'escorte s'avançaient les maîtresses avouées du roi; les princesses, les femmes légitimes des maréchaux, des favoris, des principaux dignitaires, venaient ensuite. Elles étaient souvent primées en influence, sinon en dignité, par les dames de la *petite bande*, aimable confrérie dont Brantôme nous parle en ces termes : « Le roi François, ayant choisi et fait une troupe qui s'appelait la petite bande des dames de sa cour, des plus belles, gentilles, et plus de ses favorites, souvent se dérobant de sa cour, s'en partoit, et s'en alloit en d'autres maisons courir le cerf et passer son temps; et y demeuroit là quelquefois ainsi retiré, huit jours, dix jours, quelquefois plus, quelquefois moins, ainsi qu'il lui plaisoit

et l'humeur l'en prenoit. » Enfin, au dernier rang, mais nous ne pouvons les omettre, arrivaient, sous la conduite d'une certaine Cécile de Viefville, d'autres dames de plus bas lieu, auprès desquelles les jeunes seigneurs des plus nobles et des plus riches maisons allaient chercher, aux frais du roi, de faciles plaisirs. Un parchemin bien curieux nous fait connaître les appointements de ces dames : « François, par la grâce de Dieu, roi de France, à notre amé et féal trésorier de notre épargne, maître Jehan Duval, salut et dilection. Nous voulons et nous vous mandons que, des deniers de notre dite épargne, vous payez, baillez et délivrez comptant à Cécile de Viefville, *dame des filles de joie suivant notre cour*, la somme de 45 livres tournois, faisant la valeur de 20 écus d'or sol à 45 sols pièce, dont nous lui avons fait et faisons don par ces présentes, tant pour elle que pour les autres femmes et filles de sa vacation, à départir entre elles ainsi qu'elles aviseront, et ce pour leur droit du mois de may passé, ainsi qu'il est accoutumé faire de toute ancienneté.... Donné à Paris, le dernier jour de juin, l'an de grâce 1540, et de notre règne le vingt-sixième. » Ainsi l'on faisait les choses au grand jour, sans fausse pudeur.

Les historiens ne nous apprennent pas si les femmes et les filles *de cette vacation* accompagnèrent François à l'entrevue qu'il eut avec le pape

en 1533, dans la ville de Marseille; mais cela n'est pas invraisemblable. Il est certain que les dames de la petite bande n'y manquèrent pas, et (chose encore plus singulière) elles firent partie, non du cortége royal, mais du cortége papal. En avant marchait une haquenée blanche, qui promenait le saint ciboire et d'autres ustensiles sacrés; ensuite paraissait le pape, assis sur une chaire portée par deux hommes aux larges épaules; derrière le pape étaient les cardinaux; après les cardinaux, la duchesse d'Urbin, Catherine de Médicis, que suivait une grande foule de dames italiennes et de dames françaises. François avait conduit à Marseille toute la fleur de sa cour, pour recevoir dignement le pape et l'épouse future de son fils Henri.

François ne se contentait pas de rechercher la société des femmes. Il leur accordait, en outre, une grande influence, même dans les affaires de l'État. Un des meilleurs historiens de ce temps, Tavannes, résume en ces termes le gouvernement de François Ier : « Les femmes faisaient tout, même les généraux et capitaines. » Ce qui suffit pour expliquer, et non pour justifier, les étranges inconséquences, les désordres nombreux de ce gouvernement, où la faveur fut le premier titre et le caprice l'unique règle.

Nous avons parlé des princesses. Il faut maintenant introduire en scène les maîtresses du roi.

Voici l'opinion de Tavannes sur la vie galante de François Ier : « Il eut quelques bonnes fortunes, et beaucoup de mauvaises. » Brantôme ne s'exprime pas autrement : « Le roi François aima fort et trop; car, étant jeune et libre, sans différence il embrassoit qui l'une qui l'autre. » Il se corrigea, mais trop tard, suivant le même historien; et c'est alors que, renonçant à ces aventures vulgaires, dans lesquelles il se trouvait souvent le rival des moindres gens, il « institua (ce sont les termes de Brantôme) sa belle cour, fréquentée de si belles et honnêtes princesses, grandes dames et damoiselles,... s'accommoda et s'appropria d'un amour point sallaud, mais gentil, net et pur. » Il faut ici, pour citer Brantôme, le traiter comme les jésuites traitèrent les poëtes obscènes de l'antiquité latine; il faut l'*expurger*. Nous n'avons, du reste, à nous occuper que des amours *gentils et nets* du roi François Ier. Les autres n'eurent pas la cour pour théâtre.

Il fut recherché, quelque temps avant la mort de Louis XII, par la troisième femme de ce vieux roi, la jeune et belle Marie d'Angleterre. Outre qu'elle le trouvait fort à son goût, Marie faisait, en le courtisant, un calcul très-habile. Louis XII devait bientôt mourir, et, n'ayant pas d'enfants, sa veuve allait être contrainte de quitter le trône et peut-être la France, pour aller tristement finir ses

jours sur l'autre rive de la Manche ; mais si, par bonne aventure, un lien adultère lui donnait un fils, ce fils devant hériter de la couronne à la mort de Louis XII, elle était régente, et jouissait, durant une longue minorité, de tous les priviléges d'un si beau titre. François, déjà marié à la princesse Claude, mais déjà mari très-infidèle, ne se montra pas insensible aux caresses de la belle Anglaise ; et cette affaire approchait du dénoûment, quand le chevalier d'honneur de la reine Marie, un sieur de Grignaux, gentilhomme du Périgord, se jeta fort à propos à la traverse. Brantôme nous a transmis le discours qu'il fit à François, en personne avisée, pour le détourner de ses desseins amoureux. De ce discours, un peu trop cru, nous ne voulons recueillir que ces mots : « Comment, Pâques-Dieu ! voulez-vous toujours être simple comte d'Angoulême, et jamais roi de France ? » Quelle que fût l'énergie de cet argument, il n'eut pas d'abord un plein succès. François avait dès lors pour habitude, et peut-être pour principe, de donner le pas à ses caprices sur ses intérêts. Mais le sieur de Grignaux ne s'en tint pas à son discours ; il alla trouver Madame d'Angoulême, Louise de Savoie, et l'avertit. Elle fit au jeune comte une réprimande si sévère, que l'intrigue finit là. Elle finit si bien, que François admit bientôt au nombre de ses meilleurs amis Georges Brandon, duc de

Suffolk, ancien galant de la dame, et qu'il lui promit, dans un moment de chevaleresque effusion, de servir leurs amours. En effet, Louis XII étant mort, François parla de les marier. C'était traiter bien légèrement une bien grave question. Tous les conseillers de François l'avertirent qu'il allait commettre une grande folie, et, pour remplir la plus inconsidérée de toutes les promesses, s'aliéner à jamais le roi d'Angleterre. François permit du moins aux deux amants de contracter un mariage secret, à Paris même, avant que la princesse, rappelée par son père, eût de nouveau traversé la Manche.

Puisque nous voulons distinguer les maîtresses secrètes ou vulgaires des maîtresses avouées de François Ier, et nommer celles-ci en négligeant celles-là, parlons sans autre transition de la belle Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant.

Varillas, qui n'est pas le plus véridique des chroniqueurs, a fait de leurs amours un roman funèbre. Le comte de Châteaubriant, ne voulant pas, dit-il, montrer sa femme à la cour, la tenait captive dans un vieux château de Bretagne. François, qui avait entendu parler d'elle, la fit venir au moyen d'un stratagème. Elle parut à Amboise, et tous les regards furent éblouis par l'éclat de sa beauté. Que fit alors le mari jaloux? Il courut s'en-

fermer dans le château qu'elle avait eu pour prison. Le roi l'eut à peine vue qu'il en fut épris. Mais, en revenant d'Espagne, il l'avait oubliée, et d'autres charmes eurent bientôt trouvé le chemin de son cœur. La comtesse de Châteaubriant, ne pouvant s'accoutumer à sa disgrâce, prit alors le parti de la retraite, et retourna près du comte, son mari. Ici commencent les scènes tragiques. Le comte emprisonne sa femme dans une chambre tendue de noir, et ne lui permet de voir personne, si ce n'est sa fille, âgée de sept ans. Cette fille meurt : dès lors le comte ne songe plus qu'à sa vengeance. Un jour, six hommes masqués et deux chirurgiens pénètrent avec lui dans la chambre noire, saisissent la comtesse, lui ouvrent les veines et puis l'abandonnent expirante sur son lit sanglant. Voilà le roman de Varillas.

On a pris la peine d'en discuter toutes les circonstances et de montrer qu'elles étaient fausses. C'était faire beaucoup d'honneur à l'imagination de Varillas. Il est vrai qu'au XVI[e] siècle la justice ne recherchait guère les maris bourreaux de leurs femmes ; Brantôme, dans un chapitre de ses *Dames galantes*, nous fournit de nombreux exemples de ces meurtres impunis. Mais, parmi ces exemples, on ne trouve pas celui du comte de Châteaubriant : il y a plus, Brantôme nous représente la comtesse jouissant à la cour des honneurs de son rang à l'é-

poque où, selon Varillas, elle était morte victime des rancunes jalouses de son mari.

Elle exerça beaucoup d'influence sur le roi, mais elle n'en abusa guère que pour élever ses frères aux plus hauts emplois, et ils en étaient dignes. Il paraît qu'elle ne fut pas beaucoup plus fidèle au roi qu'à son mari. Le connétable de Bourbon s'est vanté d'avoir été fort avant dans ses bonnes grâces, et ce fut, dit-on, un des motifs de la haine qu'eut le roi contre lui. Mais si l'on n'a guère d'autre garant de ses relations avec Bourbon que Bourbon lui-même, on est un peu mieux informé de ses aventures avec l'amiral Bonnivet. C'était le plus galant et le plus beau des courtisans, et le plus entreprenant en affaires d'amour; il n'est donc pas extraordinaire qu'il ait été bien reçu par une favorite que son royal amant trahissait chaque jour, et sans aucun scrupule. François soupçonnait les intrigues de Bonnivet et de la comtesse; mais celle-ci ne manquait pas, devant le roi, de traiter Bonnivet comme un fat dont elle dédaignait les hommages. Il était un jour chez elle, quand le roi, qui n'était pas attendu, se présenta. Bonnivet eut à peine le temps d'aller se cacher derrière les roseaux, les fleurs, les arbustes, avec lesquels on garnissait alors, pendant l'été, les vastes cheminées des appartements.

Quand François eut abandonné la comtesse de Châteaubriant, il eut la faiblesse de lui faire de-

mander par un de ses gentilshommes les bijoux ornés d'emblèmes, de galantes légendes, qu'en d'autres temps il avait suspendus lui-même à ses bras, à son cou. Elle faisait parade de ces gages d'un amour trahi, et la nouvelle maîtresse s'en tenait pour offensée. Quand on se présenta pour les réclamer, elle répondit qu'elle était malade et qu'il lui fallait bien trois jours pour faire l'exacte recherche de tous ces précieux objets. Trois jours après, ils étaient convertis en un lingot d'or, qu'elle livrait au gentilhomme envoyé par le roi, lui disant : « Portez cela, et jurez au roi, sur ma parole, que le poids y est tout entier. Quant aux devises, elles sont gravées dans mon cœur, et c'est là que le roi doit les chercher. » La leçon était bien donnée. Elle fut convenablement reçue. Le roi envoya le messager auprès de la comtesse, et lui dit : « Reportez cet or; j'aurais donné le double pour les seules devises. »

Voici l'épitaphe de la comtesse de Châteaubriant, composée par Clément Marot :

Sous ce tombeau gît Françoise de Foix,
De qui tout bien tout chacun souloit dire;
Et le disant, onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.
De grand'beauté, de grâce qui attire,
De bon savoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, et mieux que ne raconte

Dieu éternel richement l'étoffa.
O viateur, pour t'abréger le conte,
Cy-gît un rien là où tout triompha.

Anne de Pisseleu, qu'on appelait Mlle de Heilly, fille d'honneur de la reine mère, fut, au retour de Madrid, la maîtresse préférée de François Ier. Louise de Savoie, qui prétendait gouverner sous le nom de son fils, avait eu dans la comtesse de Châteaubriant une altière rivale. Elle voulait près du roi quelque fille qui sût borner son ambition à satisfaire les caprices de sa vanité. Telle lui semblait la demoiselle de Heilly. Elle était belle [1] et n'avait pas moins d'esprit que de beauté : mais, comme elle était bien de son sexe, elle aimait beaucoup mieux lire le *Décaméron* que le *Rosier des Guerres*, et préférait le commerce des poëtes à celui des secrétaires d'État. Louise de Savoie comptait, d'ailleurs, qu'élevée par ses soins au plus haut degré de la faveur,

1. Voici des vers que Marot a faits à sa louange :

Sans préjudice à personne,
Je vous donne
La pomme d'or de beauté.
Et de ferme loyauté
La couronne.

Mais il paraît que son visage avait plutôt le charme de la tendre volupté que celui de la fraîcheur, car Marot lui dit encore :

Vous reprendrez, je l'affie
Sur la vie,
Le teint que vous a ôté
La déesse de beauté
Par envie.

cette fille ne pousserait pas l'ingratitude jusqu'à travailler contre elle.

L'événement parut d'abord répondre à ses prévisions. Mlle de Heilly, devenue la maîtresse du roi, laissa le règlement de toutes les grandes affaires à sa protectrice, et se contenta d'intervenir dans celles où elle était désintéressée. La reine mère continua ses correspondances avec les maréchaux et les princes étrangers, tour à tour occupée de négocier la paix ou de pourvoir aux nécessités de la guerre. La favorite partagea son temps entre son amant et ses somptueuses fantaisies. On assure même qu'à l'exemple de la comtesse de Châteaubriant elle donna plus d'un rival à François Ier. Elle aimait les riches costumes : son habillement ordinaire était une robe de drap d'or frisé, fourrée d'hermines, et une cotte de toile d'or incarnat semée de pierreries. Tous les amis du roi devenaient les siens; elle recherchait surtout la compagnie des érudits attachés à la cour, et leur demandait comme une faveur le droit d'assister à leurs doctes entretiens; elle aimait aussi les artistes et les protégeait, mais avec plus de passion que de discernement; elle favorisa même les savants apôtres de la nouvelle religion, de manière à faire douter de son orthodoxie.

Le roi la recherchait d'autant plus qu'il la trouvait toujours de belle humeur, qu'elle ne lui parlait

jamais d'affaires, et jamais ne lui portait de plaintes. Rivale de la reine mère, la comtesse de Châteaubriant l'entretenait souvent de ses griefs, lui demandant son appui contre une ennemie redoutée, et François, qui voulait ménager l'une et l'autre, éprouvait chaque jour le déplaisir de ne pouvoir les concilier. Il n'avait pas ces ennuis avec sa seconde maîtresse, et c'était un grand soulagement pour un homme faible et léger, qui d'ailleurs n'aimait pas à se trouver mêlé dans une intrigue. Il lui fit épouser, en 1536, Jean de Brosse, fils de René de Brosse, un des complices du connétable de Bourbon. René de Brosse avait trouvé la mort dans les champs de Pavie. Jean de Brosse ayant réclamé, conformément aux articles du traité de Cambrai, la restitution des biens confisqués sur son père, ne put d'abord l'obtenir; mais il apprit bientôt que, s'il voulait accepter pour femme la favorite du roi, ses biens lui seraient rendus, et rendus avec usure. Il consentit, et le roi s'empressa de remplir les conditions du marché. A ses domaines patrimoniaux, Jean de Brosse vit bientôt ajouter le duché d'Étampes ; et, comme il ne devait pas habiter le même toit que sa femme, on l'envoya gouverner la Bretagne, tandis que la duchesse d'Étampes ne quitta pas la cour. Il eut même le collier de l'ordre du roi, faveur qu'avait aussi réclamée le comte de Châteaubriant, et qu'il n'avait pas facilement obtenue. Marot a fait

de jolis vers sur la donation du duché d'Étampes à la belle de Heilly :

Ce plaisant val que l'on nom mait Tempé,
Dont mainte histoire est encore embellie,
Arrosé d'eaux, si doux, si attrempé,
Sachez que plus il n'est en Thessalie.
Jupiter roi, qui les cœurs gagne et lie,
L'a de Thessale en France remué,
Et quelque peu son nom propre mué :
Car pour Tempé veut qu'Étempes s'appelle.
Ainsi lui plaît, ainsi l'a situé,
Pour y loger de France la plus belle.

François fut donc toujours heureux auprès de la duchesse d'Étampes. Il ne la soupçonna pas d'être infidèle, si, comme le prétend Brantôme, elle le fut ; et la mort le surprit ignorant qu'elle s'était rendue coupable d'une bien plus odieuse perfidie. Un certain comte de Bossut Longueval était, à la cour de François Ier, le représentant gagé de Charles-Quint. Comme la santé du roi déclinait chaque jour, et comme chaque jour le parti du dauphin devenait plus puissant, le comte de Bossut fit sans peine comprendre à la duchesse d'Étampes que, le roi mort, elle était perdue. Amant de Diane de Poitiers, laquelle n'entendait partager le premier rang avec personne, le dauphin Henri ne devait pas hésiter, en montant sur le trône, à sacrifier la maîtresse de son père. Mais sur qui s'appuyer pour éviter cette

disgrâce? Louise de Savoie était morte; la du
d'Étampes n'avait pas d'autres amis, à la cou
ceux du roi, et déjà leur crédit s'en allait. Ell
toujours témoigné beaucoup d'affection a
d'Orléans; mais, à la mort du roi, le duc d'C
lui-même allait être mis à l'écart, son frère
déjà témoigné qu'il l'aimait peu. Il s'agissai
premièrement de trouver un appui pour
d'Orléans. Le comte de Bossut lui dit alors
dans sa situation désespérée, elle ne pouvait
s'adresser qu'à Charles-Quint, et il se charg
même de la négociation.

Charles-Quint promit de donner au duc d'C
un établissement convenable dans le Milan
dans les Pays-Bas; et dès lors commencère
intrigues, les corespondances, les confidenc
duchesse d'Étampes perdit son enjouement
s'occupa plus que de ces affaires auxquelles
de Savoie la jugeait impropre. Elle les ente
en effet, assez mal; mais, tandis qu'on l'abusa
de frivoles promesses, elle livrait, en échang
secrets du roi. François voyait bien qu'il était
mais il accusait de cette trahison la reine Élé
le dauphin, tout le monde, excepté la du
d'Étampes. Sur ces entrefaites, le duc d'O
mourut. Peu de temps après, le roi le suivi
la tombe, et la duchesse d'Étampes perdit l
profit de son crime. Elle vécut, dans la suite,

ment oubliée, qu'on ignore même la date de sa mort.

Il faut aussi compter Diane de Poitiers au nombre des maîtresses de François Ier. C'est l'avis de Mézeray. Gaillard n'y veut pas souscrire, et suppose que les protestants ont imaginé cette calomnie. Ce sont les protestants qui sont ici calomniés. Cependant la vérité sur les amours de François et de Diane n'est pas cette histoire pleine d'horreur qui des romans a passé sur la scène. Jean de Saint-Vallier, père de Diane, avait été, dit le roman, le plus intime ami du connétable de Bourbon. Lorsque celui-ci prit la fuite, Saint-Vallier fut arrêté dans la ville de Lyon et condamné. L'échafaud était déjà préparé pour le recevoir, quand sa grâce lui fut accordée. Diane était allée se jeter aux pieds du roi, et, touché par la vue d'une si charmante fille, François lui avait accordé la vie de son père, non sans lui demander le sacrifice de son honneur. Voilà ce qu'on raconte. Mais ce récit manque de vraisemblance. D'abord Jean de Saint-Vallier n'obtint pas sa grâce entière, puisqu'il fut confiné dans une prison jusqu'à la fin de ses jours. Ensuite il répugne de croire que François Ier, toujours prompt, malgré le libertinage de ses mœurs, aux nobles émotions du cœur, ait fait avec la piété filiale un si abominable marché. Enfin, que nous parle-t-on d'une tendre vierge apparaissant tout à coup aux pieds de François et

le subjuguant par l'éclat de ses charmes inconnus? Cette vierge était mariée, depuis le 29 mars 1515, comme nous l'apprend le P. Anselme, à Louis de Brezé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie; et François la connaissait si bien, dès ce temps-là, qu'il lui faisait l'insigne honneur d'assister à ses noces. On lit, en effet, dans le *Journal d'un bourgeois de Paris :* « Les féries de Pâques 1515, fut épousé le grand sénéchal de Normandie à la fille de M. de Saint-Vallier, et fut la fête faite en la maison de Bourbon, à Paris, où y étoient le Roi, la Reine, et toute la seigneurie. » Tout autre est le récit de l'auteur de ce *Journal* sur l'aventure tragique de Saint-Vallier, conduit à la place de Grève pour y avoir la tête tranchée, et recevant la nouvelle d'une commutation de peine, lorsqu'il allait périr sous la hache du bourreau. « Étoit bruit, dit le chroniqueur, que ledit seigneur de Saint-Vallier avait menacé le roi en son absence de le tuer, à cause de la défloration d'une sienne fille qu'on dit qu'il avait violée; et fut la cause qu'il fut mis en cet état. Et, de fait, n'eût été le dit grand sénéchal de Normandie son gendre, il eût été décapité. » Ainsi, la grâce de Saint-Vallier aurait été accordée, non pas à Diane, mais à son mari, Louis de Brezé; et quand s'était formée, sous les auspices de Bourbon, la conspiration qui menaça le trône et, dit-on, la vie de

François Ier, Saint-Vallier s'y mêla pour venger l'injure dès longtemps déjà faite à sa fille. Ce récit nous éloigne beaucoup du roman. Ajoutons qu'il n'est pas invraisemblable. Nous avons, en effet, une preuve certaine des amours de Diane et de François. Elle nous est fournie par dix-huit lettres de Diane à son royal amant. L'authenticité de ces lettres sera-t-elle contestée? Elle ne peut plus l'être : une critique sagace les a soumises à toutes les épreuves [1]. Laissent-elles simplement soupçonner d'intimes relations entre les deux personnages? Tout le monde reconnaît que le sens en est très-clair, et qu'il n'y manque rien pour établir ce dont Gaillard a voulu douter.

Diane de Poitiers devint la maîtresse déclarée du dauphin Henri, dès qu'il fut en âge d'imiter son père. Elle n'était déjà plus jeune : cependant il l'aima passionnément et sans aucune retenue. Pour expliquer la violence et la persévérance plus étrange encore de cet amour, on a supposé que Diane, très-curieuse de sortiléges, avait fait présent au dauphin d'une bague enchantée, qui le retenait dans ses chaînes. C'est une anecdote que Nicolas Pasquier nous raconte, sur la foi de la duchesse

1. Elles ont été imprimées par les soins de M. Aimé Champollion, dans un vol. in-4 intitulé : *Poésies du roi François Ier, de Louise de Savoie*, etc. Voir, sur l'authenticité de ces lettres, Appendice au *Journal d'un bourgeois de Paris*, par M. Ludovic Lalanne, p. 467, 468.

de Nemours. Mézeray, qui ne pouvait croire à la vertu de cette bague, donne au même fait une origine moins surnaturelle. Pour ne pas reproduire ici les termes un peu vifs de Mézeray, il faut dire que, sur son rapport, la dame était encore moins belle qu'impudique. Il ajoute : « Et ce tempérament la portoit quelquefois à chercher ailleurs le comble du plaisir, quand elle trouvoit en lui (le dauphin) le comble des biens et des honneurs. » N'est-ce pas de l'histoire? Certes, personne n'accusera Mézeray d'avoir calomnié la vertu pour faire une antithèse.

Diane avait, du reste, quelques beaux côtés. Si, pour satisfaire à ses goûts de dépense, elle imposait chaque jour au dauphin de nouveaux sacrifices, elle employait bien cet argent; car les arts étaient, après la galanterie, la plus forte de ses passions. Elle faisait d'ailleurs, dans le genre libre, de jolis vers, ce qui prouve qu'on ne l'a pas trop flattée en disant qu'elle avait du goût, et qu'elle distinguait parfaitement le vrai mérite du présomptueux pédantisme. On a déjà cité [1], d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, ces vers coquets de Diane au dauphin :

Voici vraiment qu'Amour, un beau matin,

1. M. Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales*, t IV, p. 120.

S'en vint m'offrir fleurette très-gentille.
Là se prit-il à orner votre teint;
Et vitement marjoleine et jonquille
Me rejetoit, à tant que ma mantille
En étoit pleine, et mon cœur se pâmoit.
Car, voyez-vous, fleurette si gentille
Étoit garçon frais, dispos et jeunet.
Ains, tremblotant et détournant les yeux :
« Nenni, disois-je. — Ah! ne serez deçue, »
Reprit Amour; et soudain à ma vue
Va présenter un laurier merveilleux.
« Mieux vaut, lui dis-je, être sage que reine! »
Ains me sentis et frémir et trembler....
Et Diane faillit...; et comprendrez sans peine
Duquel matin je prétends reparler.

On sait d'ailleurs qu'elle protégea constamment le Primatice, qu'elle distingua Jean Goujon, et qu'elle fit doter la verve tragique de Jodelle. Si elle se montra l'ardente ennemie des réformés, qui lui rendirent toute sa haine et ne la ménagèrent pas dans leurs écrits, elle fut, en d'autres affaires, inspirée par des sentiments plus généreux; si, jalouse de se faire valoir et de dominer, elle remplit la cour de factions et de cabales, ses protégés ne furent pas les plus mauvais serviteurs de la couronne, et leurs compétiteurs ne les valaient pas. Brantôme a pris son parti contre les historiens calvinistes; mais il l'a trop louée. Cependant il faut le croire, lorsqu'il raconte qu'à l'âge de soixante-dix ans elle était encore assez

belle pour exciter l'admiration. C'est un privilége qu'ont eu certaines femmes, entre celles-là même qui ont le plus abusé de leur jeunesse ; et l'on cite Diane de Poitiers et Ninon de Lenclos comme les plus rares exemples de cette florissante longévité.

N'en est-ce pas assez sur les galanteries de François Ier ? La plupart des historiens, même les plus discrets, nous représentent ce roi comme le sultan Saladin de la vieille légende, environné d'un troupeau de damoiselles, toutes jalouses de lui plaire, et lui plaisant toutes, ou presque toutes, chacune à son tour. Brantôme et la reine de Navarre (qui devait être bien informée des amours de son frère) nous parlent encore de plusieurs maris outragés, soit à la cour, soit à la ville, par cet effréné coureur de galantes aventures. Mais pour redire ces anecdotes, il faudrait braver l'honnêteté, même dans les mots [1].

C'est une liberté que l'on avait autrefois, et dont

1. Nous emprunterons simplement l'anecdote suivante au *Journal d'un bourgeois de Paris :*

« En ce temps (1515) lorsque le roi était à Paris, il y eut un prêtre qui se faisoit appeler M. Cruche, grand fatiste; lequel, un peu devant, avec plusieurs autres, avoit joué publiquement à la place Maubert, sur échafauds, certains jeux et novalités, c'est à savoir sottie, sermon, moralité et farce, dont la moralité contenoit des seigneurs qui portoient le drap d'or a *credo* et emportoient leurs terres sur leurs épaules, avec autres choses morales et bonnes remonstrations. Et à la farce fut ledit M. Cruche et avec ses complices, qui avoit une lanterne, par laquelle voyoit

on usait jusqu'à l'abus. Nous l'avons perdue : nos mœurs étant mieux réglées, notre goût est devenu plus sévère ; nous ne supportons plus ni les images ni les termes obscènes, et, quand l'historien moderne est contraint de rapporter certaines circonstances que les anciens annalistes abordent sans hésiter, il faut qu'il se borne à l'esquisse. C'est une règle que nous voulons, pour notre part, fidèlement suivre.

Cependant ne parlerons-nous pas de la *belle Fer-*

toutes choses, et entre autres, qu'il y avoit une poule qui se nourrissoit sous une salamandre, laquelle *poule* portoit sur elle une chose qui étoit assez pour faire mourir *dix hommes*. Laquelle chose étoit à interpréter que le roi aimoit et jouissoit d'une femme de Paris, qui était fille d'un conseiller à la cour du parlement nommé M. Le Coq. Et icelle étoit mariée à un avocat en parlement, très-habile homme, nommé M. Jacques Dishomme, qui avoit tout plein de biens dont le roi se saisit. Tôt après le roi envoya huit ou dix des principaux de ses gentilshommes, qui allèrent souper à la taverne du Château, rue de la Juiverie; et là y fut mandé, à fausses enseignes, ledit messire Cruche, feignant lui faire jouer ladite farce. Dont lui venu au soir, à torches, il fut contraint par lesdits gentilshommes jouer ladite farce : par quoi incontinent et du commencement icelui fut dépouillé en chemise, battu de sangles merveilleusement et mis en grande misère. A la fin il y avoit un sac tout prêt pour le mettre dedans et pour le jeter par les fenêtres, et finalement pour le porter à la rivière; et eût ce été fait, n'eût été que le pauvre homme crioit très-fort, leur montrant sa couronne de prêtre qu'il avoit en la tête. Et furent ces choses faites, comme avoué de ce faire du roi. » Sur les poursuites, la confiscation et toutes les violences exercées contre Jacques Dishomme, l'infortuné mari, on peut voir le même Journal, pages 65, 69.

*ronnière?* Il est assez difficile de taire un amour dont les suites furent si graves. Voici de quelle manière le fait nous est rapporté par Mézeray, le moins badin des historiographes : « Trois mois après (après l'entrevue d'Aigues-Mortes, en l'année 1538), le roi fut grièvement malade d'un fâcheux ulcère. Ce mal, disoit-on, étoit un effet d'une mauvaise aventure qu'il avoit eue avec la belle Ferronnière, l'une de ses maîtresses. Le mari de cette femme, désespéré d'un outrage que les gens de la cour n'appellent que galanterie, s'avisa d'aller en un mauvais lieu s'infecter lui-même, pour la gâter et faire passer sa vengeance jusqu'à son rival. La malheureuse en mourut; le mari s'en guérit par de prompts remèdes. Le roi en eut tous les fâcheux symptômes, et, comme les médecins le traitèrent selon sa qualité plutôt que selon son mal, il lui en resta toute sa vie quelques-uns.» D'autres affirment que la vengence du mari fut plus complète, François étant mort victime de ce mystérieux empoisonnement. *Si non caste, tamen caute:* si François n'ignorait pas cette maxime, il ne l'a jamais pratiquée.

Nous avons nommé, parmi les dames qui suivaient la cour, les princesses et les grandes maîtresses; il faut désigner encore plusieurs dames d'un moindre état, qui venaient à leur suite, et dont quelques-unes furent leurs rivales, mais leurs rivales d'un jour.

Marot a chanté la beauté de Mlle de Massy :

Sous vos atours bien fournis,
D'or garnis,
A Vénus vous ressemblez.
Sous le bonnet me semblez
Adonis.

Ce qui semble dire qu'elle avait les traits réguliers, mais un peu mâles. La chanson l'inscrit au nombre des maîtresses du roi dans ce couplet :

Calysto pour digne guerdon
D'avoir de Jupiter le don
Fut au ciel transformée ;
Mais l'*autre* lui donne le bond,
Car elle est plus aimée.

Cette *autre* mystérieuse, c'est, dit un ancien commentateur, Mlle de Massy. Nous le voulons bien. Le même interprète nous assure que le couplet suivant chante les amours du maréchal de Montmorency et de la marquise de Nesle :

Vénus, planète de beauté,
A bon droit donne sa clarté
A Mars, ami propice :
Mais Vulcain est si mal traité,
Qu'elle lui fait éclipse.

La comtesse de Vertus, femme de François III de Bretagne, avait une meilleure renommée suivant Marot :

Vu cette belle jeunesse

Et noblesse
Dont vos esprits sont vêtus,
Deux fois serez de Vertus
La comtesse.

Est-ce la rime qui dit cela? Mme du Bellay n'aura pas, grâce à Brantôme, la même renommée. Elle aimait le sieur de Tays, qui ne s'inquiétait d'elle aucunement. Quand Paul III vint à Nice visiter François Ier, elle présenta requête au pape, et lui demanda contre le bel indifférent une sentence d'excommunication, considérant, disait-elle, que celui-là sera maudit qui n'aime point étant aimé.

Mme de Canaples n'a pas été plus épargnée dans les *Mémoires* du chroniqueur; mais le poëte, sans hésiter, la compare à Pallas. Lequel faut-il croire? croyons le poëte.

Voici maintenant l'aimable confrérie des demoiselles d'honneur. A Miolant l'aînée Marot envoie cette étrenne :

Miolant l'aînée est bien,
Et de rien
Ne doit être mal contente :
Pourvu que la longue attente
Vienne à bien!

Et à Miolant la jeune :

A Miolant la puînée,
Cette année
Lui doint sur l'été luisant

Ce qui seroit bien duisant
A l'aînée!

Nous avons déjà nommé Mlle de Bonneval, que poursuivait le comte de Saint-Paul. Marot lui dit :

Sa fleur durer ne pourra,
Et mourra :
Mais cette grâce, laquelle
La fait toujours trouver belle,
Demourra.

Il traite mieux encore la demoiselle de La Châtaigneraie :

Garde-toi de décocher,
Jeune archer,
Pour à son cœur faire brèche;
Car elle feroit la flèche
Reboucher.

A Mlle de Torcy :

Damoiselle de Torcy,
Cet an-ci
Telle étrenne vous désire
Qu'un bon coup vous puissiez dire :
« Grand merci! »

Elle épousa le sieur de Fontaine-Chalandray. On l'appelait à la cour *la belle Torcy.*

A Mlle de Rieux :

Damoiselle de Rieux
En maints lieux
L'embonpoint se perd et gâte :

Je suis d'avis qu'on se hâte
Pour le mieux !

En la même compagnie étaient les demoiselles de Duras, de Téligny, d'Avaugour, de La Chapelle, de Saint-Tam, de Melvrillon, de L'Estrange, etc., etc. On ne peut les nommer toutes.

Les trois fils du roi se firent une gloire d'avoir des maîtresses et de le publier. C'était le ton de la cour. Leur père ne les blâmait pas de ces écarts : loin de là ; s'ils eussent été de mœurs sévères, il les eût tenus comme n'étant pas de sa race. Il encourageait lui-même tous ses gentilshommes à suivre son exemple. « J'ai ouï conter à aucuns, lisons-nous dans Brantôme, qu'il vouloit fort que les honnêtes gentilshommes de sa cour ne fussent jamais sans des maîtresses ; et, s'ils n'en faisoient, il les estimoit des fats et des sots : et bien souvent aux uns et aux autres leur en demandoit les noms, et promettoit les y servir et leur en dire du bien, tant il étoit bon et familier. » On soupçonne que de tels encouragements devaient porter leurs fruits. Il est toujours difficile de résister à l'attrait de la galanterie ; mais quand cette résistance n'est pas honorée, mais honnie, quand un roi tout-puissant, comme l'était François Ier, ordonne à tous les seigneurs de sa cour de l'imiter en ses déréglements, et n'admet que des libertins au nombre de ses favoris, il n'y a plus de frein à la débauche. Qui

voudra s'en convaincre lira *les Dames galantes* de l'abbé de Brantôme : c'est le registre des prouesses galantes de la cour, sous les règnes de François Ier et d'Henri II. Quelquefois il nomme les personnages; le plus souvent il se contente de raconter les aventures et n'en désigne pas les héros. Lui restait-il quelque pudeur? On doit le croire; mais, quand on connaît Brantôme, on se demande ce qu'étaient les gens qui, sous le rapport des mœurs, valaient moins que lui.

Non, ce n'est pas à dire qu'à la cour de François Ier toutes les femmes fussent, à proprement parler, des courtisanes. On en rencontrait plus d'une, même parmi les plus jeunes, qui se piquaient de bien veiller sur leur honneur. Mais toutes, ou presque toutes, elles prirent le ton de la coquetterie. Marot avait fait quelques vers sur l'amour du bon vieux temps; Victor Brodeau lui répondit par ce rondeau :

Au bon vieux temps, que l'amour par bouquets.
Se demenoit et par joyeux caquets,
La femme étoit trop sotte, ou trop peu fine;
Le temps depuis, qui tout fine et affine,
Lui a montré à faire ses acquets;

Lors les seigneurs étoient petits naquets;
D'aux et oignons se faisoient les banquets,
Et n'étoit bruit de ruer en cuisine
Au bon vieux temps.

Dames aux huis n'avoient clés ni loquets;
Pour garde-robe étoient petits paquets
De canevas ou de grosse étamine :
Or, diamants on laissoit en leur mine,
Et les couleurs porter aux perroquets,
Au bon vieux temps!

L'ère nouvelle avait émancipé les femmes. Brodeau nous est suspect d'avoir un peu regretté les anciennes mœurs; mais ce n'est qu'un poëte, et de plus graves docteurs, des philosophes, car ils aiment à s'entendre appeler de ce nom, sont venus dogmatiquement démontrer qu'en émancipant les femmes, François Ier avait fait œuvre sociale. Il ne s'en doutait guère.

## VII.

### Les hommes d'épée.

Si nous écrivions l'histoire du règne et non de la cour de François Ier, nous voudrions commencer ce chapitre par le nom de Bayard.

Mais Bayard ne fut jamais de la cour. Tête-Dieu! (c'était son juron favori), s'il eût connu Fontainebleau, de quel visage eût-il accueilli tous ces beaux messieurs, toutes ces belles dames, qui fétoyaient du soir au matin dans les appartements du roi? Un tel spectacle eût révolté sa mâle vertu. On ne vit

guère davantage à la cour La Trémoille, Daillon du Lude, et tous ces autres vaillants capitaines, dont Jean d'Authon nous raconte les hauts faits dans son histoire du règne de Louis XII. A ceux qui pouvaient encore servir, François confia des gouvernements militaires : les autres, chargés d'ans, prirent leur retraite, et n'eurent plus d'autre exercice que de chasser le cerf et le renard dans leurs agrestes patrimoines. Ils eussent été, les uns et les autres, pris pour des rustres dans cette cour élégante, dont les mœurs efféminées, presque païennes, eussent offensé leur ombrageuse austérité.

« Quels sont, dit un des discoureurs de Louis Vivès, quels sont ces jeunes gens si bien attifés, parés de si beaux habits de fête, qui toujours marchent à la suite du roi, et que je vois, les uns souriant, les autres ouvrant la bouche comme tout émerveillés ? — C'est, lui répond son interlocuteur, la troupe des plus chers amis du prince, ceux qui font ses délices et sa joie [1]. »

A ce portrait on ne reconnaît pas les familiers de Louis XII, mais ceux de François I$^{er}$. Ceux-ci vénéraient sans doute les anciens preux ; cependant ils ne leur ressemblaient guère. L'antique rudesse avait cédé la place à de plus délicates et plus molles habitudes. Les gentilshommes attachés aux pas de François

1. Lud. Vivès *Dialogi;* Regia.

étaient tous habiles à la paume, aux dés, aux échecs et aux cartes; quelques-uns faisaient des vers et entretenaient des poëtes, lisaient des romans, jouaient du hautbois et, dans leurs loisirs, devisaient avec les dames sur les matières les plus frivoles. Ils n'avaient conservé des anciens que cette inaltérable qualité du gentilhomme français, le courage.

Celui d'entre eux qui se conforma le moins aux mœurs nouvelles, ce fut Anne de Montmorency, premier baron chrétien. Brave militaire, aimant les grands coups d'épée, il se fit redouter par les Espagnols comme un autre Roland. Quand il arrivait devant l'ennemi, il piquait son cheval, criait à ses gens : *Gare! gare!* et seul, ou, du moins, avant tout le monde, il commençait la mêlée, frappant de tous côtés, et terrifiant par son audace les plus hardis compagnons. C'est en récompense de ses hauts faits que François le nomma connétable, en février 1537. Ce fut une brillante cérémonie dont les chroniqueurs nous ont laissé la plus ample description [1]. Mais elle offre moins d'intérêt que d'étendue. L'intrépide guerrier était, du reste, un homme dur, altier, qui ne supportait pas la contradiction, encore moins les remontrances. S'il entrait dans une ville française, au son du tambour, des trompettes et des clairons, il n'était

1. *Chronique du roi François Ier*, Mss. de Gaignières, n° 288, p. 238.

pas sage d'aller, au nom des bourgeois, lui demander de contenir sa troupe et d'épargner le pauvre monde. Il accueillait toujours fort mal cette requête. Ce fut surtout vers la fin de sa vie, dans les guerres religieuses, qu'il donna carrière à son humeur brutale. Les protestants ne connurent pas un plus farouche persécuteur.

C'était un des hommes de France qui prenaient le plus au sérieux les intérêts de la religion. Il en respectait les pratiques, et le vendredi, quand toute la cour était à souper, il jeûnait. C'était fort bien à lui, et, s'il avait respecté chez les autres l'indépendance dont il aimait à jouir, on se serait moins inquiété des *patenôtres de M. le connétable.* Mais il voulait façonner tout le monde à sa guise, et il ne faisait que médire des gens qui ne vivaient pas comme lui. François affectant de ne pas avoir l'intolérance d'une sorbonniste, Montmorency lui dénonçait toujours quelqu'un à faire pendre. Un jour, il osa lui dire que, s'il voulait extirper d'un seul coup tous les hérétiques du royaume, il fallait aller droit à leur damnée protectrice, la reine de Navarre. « Oh! pour celle-là, répondit François, n'en parlons point: elle m'aime trop. Elle ne croira jamais que ce que je voudrai, et ne prendra jamais de religion qui préjudicie à mon État. »

Le connétable avait un grand vice, l'amour des écus; et, dans un temps où les mœurs adminis-

tratives n'étaient pas généralement irréprochables, il se signala par le cynisme de ses déprédations. Quand on sollicitait un emploi, quand on avait un procès à gagner, on s'adressait au connétable, et, par de petits ou de gros cadeaux, suivant l'importance de l'affaire, on obtenait sa protection. Il recevait de toutes mains, et des objets de toute valeur. Châteaubriant, voulant être chevalier de l'ordre, se vit contraint d'abandonner au connétable, pour l'avoir favorable, une partie de ses domaines. Mais il se contentait de beaucoup moins en d'autres occasions. Ainsi le duc de Guise, réclamant pour son fils l'archevêché de Reims, lui faisait de moindres présents : « Monseigneur, lui écrivait-il, je suis très-aise qu'avez trouvé votre tiercelet bon : aussi mon secrétaire m'a appris comme il vous plaît prendre à cœur mes affaires.... Monseigneur, afin que votre tiercelet ne faille à trouver la perdrix, je vous envoie un jeune braque pour l'y aider. » Un autre solliciteur, le prévôt de Paris, Delabarre, n'estimait pas qu'il eût le cœur trop fier pour accepter en don *une paire de brodequins tout neufs*, achetés à Madrid. En d'autres affaires, où il ne recevait pas, il prenait. Ce n'était pas un tuteur honnête : Charlotte de Laval, sa nièce, l'apprit à ses dépens.

Eh bien! malgré tous les vilains côtés de son caractère, le roi l'aima longtemps, et, quand il

ne l'aima plus, il se résigna difficilement à l'éloigner. Ils avaient été nourris ensemble; ils s'étaient ensemble exercés, dans les cours du château d'Amboise, à tous les jeux nouvellement importés d'Italie; plus tard, ils avaient ensemble couru les aventures nocturnes et s'étaient alors querellés plus d'une fois sans jamais se brouiller. Si d'ailleurs Montmorency avait le ton d'un gendarme, il ne manquait pas d'esprit, et, quand il rudoyait quelqu'un, il avait un entrain d'insolence qui faisait sourire ceux qui voyaient porter les coups et ne les recevaient pas. François lui communiqua plusieurs de ses goûts, mais non pas, toutefois, le goût des lettres. Il ne put jamais comprendre qu'à la cour d'un roi de si bonne race des pédants hérissés de grec, gueux et de méchante mine, eussent le pas sur des gentilshommes. Si grande que fût sa fortune, il ne consacra jamais un écu d'argent à doter un lettré : il aimait bien mieux entretenir à grands frais, dans ses belles terres de Montmorency, d'Écouen, de Chantilly, de l'Isle-Adam, des daims, des cerfs, des chevaux et des chiens turcs, des gerfauts, des sacres, des faucons tunisiens, présents de l'empereur Soliman.

Sa femme, Mme la connétable, fille de messire René, bâtard de Savoie, frère de la reine mère, semblait avoir été faite pour vivre avec lui. C'était une austère matrone, qui voulait rester fidèle aux

trativ… il se… Qu… pr… J… François Ier … traditions de l'ancienne cour et méprisait les frivolités de la nouvelle. Quand la mode vint de porter des manches courtes et serrées, elle conserva ses larges et longues manches, préférant la noblesse à la grâce. Elle avait connu, dans sa jeunesse, la reine Anne de Bretagne, et c'était pour elle le type de toutes les perfections. Elle s'étudiait à marcher comme elle, le cou droit, l'œil fier, le pas réglé. Dans cette cour *gentiment corrompue* (le mot est de Brantôme, qualifiant la cour d'Henri II), personne ne suspecta jamais la vertu de Mme la connétable.

Montmorency, Chabot de Brion, Montchenu et Guillaume du Bellay étaient déjà les courtisans, ou, pour mieux parler, les camarades de François du vivant de Louis XII. C'étaient alors de gais compagnons, un peu bruyants après boire, un peu moins réservés qu'ils n'auraient dû l'être dans le choix de leurs plaisirs; mais ils se faisaient excuser par leur belle humeur.

La fortune de Brion ne fut pas moins inconstante que celle de Montmorency. Il avait désiré la charge d'amiral; le roi lui donna ce titre, et, durant les premières guerres, il montra qu'il en était digne. Après le cardinal de Lorraine, c'était lui qui avait le plus d'influence sur l'esprit du roi. « Il lui parle, lisons-nous dans une narration contemporaine, avec une familiarité, une franchise, à laquelle nul

autre n'oserait se risquer. S'il voulait prendre part aux affaires, ce serait lui qui les manierait toutes; mais il n'en a pas la force, et aime mieux se maintenir sans se charger de leur fardeau. Ainsi, l'on ne peut pas juger son talent. En attendant, il juge celui des autres. Il est très-riche en argent, en biens meubles et en terres. Il s'est fait un revenu d'à peu près quinze mille écus, et le roi le laisse jouir, en outre, d'une infinité de revenus de l'État[1]. » Mais il abusa de tout, et du trésor public et de son crédit sur l'esprit de François, car il avait tous les caprices de l'ostentation. On ne comptait pas moins de cinquante chevaux dans son écurie, et, pour les entretenir, il avait, comme un prince, une légion de pages. Tout cela ne fit que rendre sa chute plus rapide et plus éclatante.

Tandis qu'il battait les Impériaux dans le Piémont, le roi, n'ayant pas de ses nouvelles, pensa que ses affaires étaient en mauvais état et lui fit dire de suspendre les hostilités. Il les suspendit. Plus tard, le roi sut qu'il faisait merveilles au moment où il le croyait perdu, et il ne lui pardonna pas, lui qui ne pardonnait rien, d'avoir si mal à propos exécuté ses ordres. Il fut disgracié, quitta la cour et se retira dans sa province de Bourgogne, dont il avait le gouvernement.

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 107.

Mais telle ne fut pas la fin de ses infortunes. C'est une douce satisfaction pour les rois que d'abaisser autant qu'ils le peuvent les gens qu'ils ont élevés le plus haut. Ils aiment ainsi montrer qu'on était quelque chose par leur faveur, et non par son mérite. Montmorency ne conserva pas lui-même les bonnes grâces du roi. Celui-ci, quand la mort vint le surprendre, commençait à traiter en ennemi le plus fidèle, le plus dévoué de ses amis. Brion était donc retiré dans sa province, mécontent du roi, l'accusant d'ingratitude; et, comme il estimait n'avoir rien à se reprocher, il affectait de porter la tête haute. Le roi lui fit dire que, s'il continuait à se plaindre, on inviterait la justice à rechercher comment il administrait sa province. Brion répondit, sans se troubler, qu'il défiait la justice de trouver dans sa conduite la matière d'un procès. Défier un homme aussi vif, et, disons le mot, aussi vain que François Ier, c'était le contraindre d'agir. Le chancelier Poyet et les présidents Lizet, Montholon, Bertrandi, furent chargés de poursuivre Brion. Le roi voulant qu'il fût condamné, les magistrats désignés découvrirent, après de longues recherches, des pêcheurs de rivière qui se plaignirent d'avoir subi quelques exactions au sujet de leurs barques. C'était l'erreur ou le délit d'un percepteur subalterne. Brion fut, par sentence, convaincu d'avoir commis maintes infidélités, dé-

loyautés, désobéissances, concussions, etc., etc.[1], privé de ses offices, dégradé et conduit prisonnier au château de Vincennes. Le roi s'applaudit d'avoir humilié ce cœur superbe; mais, comme cela lui suffisait, il s'empressa de restituer à Brion les titres, les honneurs et les biens dont un jugement inique l'avait privé. Brion, déshonoré, mourut de douleur.

Il fut bien vengé. La duchesse d'Étampes, avec laquelle il avait un lien de parenté, n'avait pu vaincre l'obstination que François avait mise à le poursuivre. Quand toute cette affaire fut terminée, elle dénonça le chancelier Poyet comme un autre insolent, et demanda, sous le plus frivole prétexte, qu'il fût, à son tour, prié de rendre ses comptes. Poyet fut arrêté, conduit à la Bastille, puis au Châtelet; et son procès commença. C'était un homme droit, vraiment honnête; mais, n'aimant pas les courtisans, il s'était montré trop dur dans le procès de Brion. Dès qu'il fut sous les verrous, tout le monde l'accusa. Tous les procès qu'on avait perdus, on les eût gagnés s'il ne se fût pas laissé corrompre. Combien de temps ce grand fourbe avait trompé la confiance du roi! Il était depuis trois années en prison, et son procès n'avançait pas. Les

1. *Chronique du roi François Ier*, Mss. de Gaignières, n° 288, p. 344.

magistrats chargés de le poursuivre ne trouvaient pas un crime dans sa longue carrière, et ils espéraient que la duchesse d'Étampes se lasserait elle-même de le persécuter. Mais il commit la faute de Brion : il protesta contre sa détention arbitraire et réclama des juges. On le dit au roi, et celui-ci, toujours prompt à s'emporter, répondit : « Qu'on le juge, et, s'il n'est coupable que de cent crimes, qu'on l'absolve, afin qu'il ne prétende pas que ma justice est plus rigoureuse que celle de Dieu, qui pardonne jusqu'à soixante-dix-sept fois. » On le jugea. Des cent crimes on n'en trouva qu'un, et il ne fut pas bien prouvé. Les misérables qu'il avait chargés d'instruire le procès de Brion, les sachant capables de condamner sans preuves, vinrent l'accuser d'avoir dicté leur sentence. Il fut, à son tour, privé de sa charge et mené prisonnier dans la grosse tour de Bourges. Tous ses biens ayant été vendus pour acquitter l'amende à laquelle il avait été condamné, Poyet mourut dans la plus grande misère, ayant repris, en sortant de prison, sa robe d'avocat, et personne n'osant s'adresser à lui.

Nous avons désigné Montchenu parmi les amis de jeunesse de François. C'était le plus désintéressé des courtisans. Il pouvait prétendre aux plus hautes charges : il ne voulut que l'office de premier maître d'hôtel de la maison du roi.

Quant à Guillaume du Bellay, il avait les goûts de

François Ier, son âge et son humeur. Attachés l'un à l'autre par la conformité de leurs caractères, ils éprouvèrent, dans la journée de Pavie, la même disgrâce. Après avoir racheté sa liberté, Guillaume du Bellay ne s'occupa que de celle du roi. On venait d'apprendre, en France, que ce prince était malade, et, comme les mauvaises nouvelles s'aggravent encore en faisant du chemin, on disait que sa vie même était menacée. Guillaume du Bellay prit un déguisement, se rendit à Madrid par des chemins détournés, non sans péril, parvint jusqu'au roi, le vit quelques instants, lui porta de douces paroles, et reparut bientôt à la cour, annonçant qu'on avait répandu de faux bruits. Il avait ensuite guerroyé en Italie, sinon avec succès, du moins avec honneur. C'était un homme habile dans les intrigues, qui ne ménageait guère ni l'argent du roi ni le sien, quand il s'agissait d'entretenir des espions dans les camps ennemis. Il était né pour les ambassades. En Angleterre, près d'Henri VIII, en Allemagne, près des princes protestants, dans le Piémont, où il remplit les fonctions de lieutenant général après le départ du maréchal d'Annebaut, il rendit au roi des services signalés. François Ier, qui l'estimait à sa valeur, dit de lui, quand il mourut, que l'empereur n'avait pas eu d'ennemi plus redoutable; que, « seul, il lui avait fait plus de mal et déconcerté plus de desseins que tous les Français

ensemble[1]. » Guillaume du Bellay, toujours chargé de quelque grande affaire, ne connut guère la cour. Il y aurait cependant brillé par l'élégance de son esprit, par son savoir et par sa magnificence. Ses écrits, et ils sont nombreux, méritent les louanges que leur ont prodiguées les poëtes courtisans. Et puis il était grand dépensier. Salmon Maigret a célébré sa prodigalité, dans quelques vers latins dont voici la traduction : « Dernièrement je me disais en riant : « Les écus et Guillaume ne « sont pas bien ensemble : il les prise si peu qu'il « en fait chaque jour largesse, les jetant à quiconque « lui tend les mains. » Et vous m'avez répondu : « Sot que vous êtes; les écus sont au mieux avec « moi, puisque je les laisse courir où il leur plaît, « au lieu de les tenir, en avare, enfermés dans ma « bourse. » Le fait est qu'il mourut après avoir dévoré tout son bien, et qu'il laissa trois cent mille livres de dettes.

Parti de bien plus bas, Montpezat s'éleva plus haut encore. François, pris à la bataille de Pavie, fut mis sous la garde d'un soldat espagnol, qui lui-même avait fait un prisonnier dans cette journée et le traînait partout avec lui, craignant de le perdre. Le soir, quand François fut sur le point de se mettre au lit, il éprouva quelque embarras à se

1. *Mémoires de Martin du Bellay*, t. V, p. 138.

déshabiller, n'ayant à ses côtés aucun de ses gentilshommes. Il vit alors s'avancer vers lui le prisonnier du soldat espagnol, qui, silencieusement et avec les marques du plus profond respect, se présenta pour le servir. « Qui êtes-vous, lui dit-il, mon gentilhomme? » Celui-ci répondit : « Oui, sire, je suis des vôtres, gentilhomme de Querci, homme d'armes de la compagnie de M. le maréchal de Foix. On m'appelle Montpezat, et, comme vous, sire, je suis prisonnier. » François dit au soldat espagnol : « Combien vous a-t-il promis pour sa rançon? » Le soldat déclara la somme promise. « Eh bien! ajouta le roi, je vous réponds de cette somme, et je vous donnerai même cent écus davantage : mettez cet homme en liberté. » Montpezat, libre, réclama comme un insigne honneur la permission de continuer son service. Il ne quitta plus le roi, coucha dans sa chambre et reçut bientôt la confidence de ses plus intimes secrets. C'était un Gascon qui ne démentait pas sa race : ingénieux, subtil, entreprenant, prompt à tout faire, il fut pour le roi d'un grand secours. Plusieurs fois il courut en poste de Madrid à la cour, allant porter à la régente des paroles qu'on ne pouvait confier au papier. Au retour de Madrid, le roi, passant par le Poitou, demanda pour lui la main de la demoiselle du Fou, riche héritière, et ce mariage acheva de le bien mettre en cour. Il eut,

quelque temps après, en 1525, une compagnie de gendarmes, et combattit heureusement à sa tête dans les murs de Fossan, que menaçaient les Impériaux. Il en fut bien récompensé; car le roi lui donna, comme témoignage de sa reconnaissance, le gouvernement du Languedoc, dont il priva le connétable de Montmorency. Montpezat fut ensuite maréchal de France, à la mort du maréchal d'Aubigny; mais il ne jouit pas longtemps de cette fortune, car il mourut en 1544. Il était, dit-on, plus fin courtisan qu'habile capitaine. Un de ses cousins, le père de l'historien Brantôme, l'appelait *lèche-écuelle de cour;* et il ne s'en offensait guère, sachant bien qu'il devait sa brillante fortune moins à des prouesses qu'à des intrigues.

Personne, dans toute la cour, ne s'était aussi parfaitement composé à l'image de François Ier que l'amiral Bonnivet. « Il étoit, dit Marguerite, si sage et si hardi, que, de son âge et de son temps, il y a eu peu ou point d'hommes qui l'aient surpassé[1]. » Beau, de bonne grâce, spirituel et gai dans ses propos, audacieux dans ses entreprises, c'était un gentilhomme accompli. On l'appelait le grand mignon du roi[2]. Il avait fait connaître sa bravoure dans les anciennes guerres d'Italie, sous le grand-

1. Nouvelle LVIII.
2. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 177.

maître de Chaumont. Il montra sa magnificence dans un voyage qu'il fit en Angleterre auprès d'Henri VIII. On le vit arriver à l'hôtel préparé pour le recevoir, avec une escorte de vingt-cinq mulets chargés de coffres : c'était sa garde-robe. Les couvertures des mulets étaient de velours cramoisi, et toutes elles portaient les armes de l'amiral, brodées en or et en argent. Il voulut avoir aussi son Fontainebleau. Le logis de son père était une vieille ruine : il prétendit élever à la même place un monument, un palais. Ce fut, dit-on, une des causes de l'implacable haine que lui porta le connétable de Bourbon. Le château de Bonnivet dépendait de l'ancienne vicomté de Châtellerault, récemment érigée en duché-pairie pour François de Bourbon, et le connétable, héritier de ce domaine, ne supportait pas qu'un parvenu de la veille, dont les ancêtres avaient servi comme écuyers dans sa maison, vînt bâtir sur ses terres un somptueux édifice, auprès duquel le manoir ducal ne paraîtrait plus qu'une masure.

Brantôme, qui raconte cette histoire, ajoute à son récit cette exclamation frondeuse : « Quelle dépense est impossible à un favori de roi ! » Ce qui veut dire que François prodiguait à son favori les trésors de l'État. Les bourgeois, les marchands, les laboureurs, voyant que toutes leurs épargnes allaient se dissiper entre les mains des courtisans

et des courtisanes, ne se contentaient pas de gémir à voix basse; ils trouvaient, pour déclarer leurs griefs, des poëtes qui s'exprimaient ainsi :

Princes puissants, qui trésors affinez,
Et ne finez de forger grands discords,
Qui dominez, qui le peuple minez,
Qui ruminez, qui gens persécutez,
Et tourmentez les âmes et les corps...,
Du firmament le grand cours cessera,
Le ciel sera bossu sans être rond,
Jamais en mer fleuve n'arrivera...,
Bœufs parleront, les femmes se tairont,
Et si seront monts et vaux tout unis,
Si vos péchés demeurent impunis !

Mais c'étaient de vaines prophéties. Bonnivet et ses compagnons le savaient bien. Aussi n'épargnaient-ils pas les prophètes, lorsqu'ils leur étaient livrés par une indiscrétion.

François leur donnait lui-même l'exemple de l'intolérance, car personne ne riait moins des satires faites sur ses mœurs et sur celles de sa cour : « En décembre 1516, nous dit le *Bourgeois de Paris*, furent menés prisonniers devers le roi, à Amboise, trois prisonniers de Paris, joueurs de farces; c'est à savoir : Jacques le Bazochin, Jean Seroc et maître Jean du Pontalez, lesquels étoient liés et enferrés; et furent ainsi menés à Amboise. Et ce fut à cause qu'ils avoient joué des farces, à Paris, de seigneurs; entre autres choses, que Mère

Sotte gouvernoit en cour, et qu'elle tailloit, pilloit et déroboit tout. Dont le roi et Madame la régente avertis furent fort courroucés. » Nous le croyons, sans peine. François avait le défaut des glorieux : il ne supportait pas la contradiction, encore moins la satire. Louis XII s'était montré plus indulgent et plus libéral : « Il permit, dit Guillaume du Bouchet dans sa treizième *Serée*, il permit les théâtres libres, et voulut que sur iceux on jouât librement les abus qui se commettoient tant en sa cour comme en tout son royaume; pensant par là apprendre et savoir beaucoup de choses, lesquelles autrement il lui étoit impossible d'entendre. » Aussi l'appelait-on *le bon roi;* mais François ne chercha pas ce renom.

Les femmes étaient une des plus grandes passions de l'amiral. De corps et d'esprit il était ce qu'il faut être pour réussir auprès d'elles. Aussi porta-t-il ses vues aux plus hauts lieux. Il était l'amant de la comtesse de Châteaubriant, maîtresse du roi. Il voulut l'être de la sœur du roi, la princesse Marguerite. C'était une entreprise bien plus difficile : il la tenta de la façon la plus téméraire. Ayant invité le roi et toute la cour dans son château de Bonnivet, il osa, durant la nuit, s'introduire par une trappe dans l'appartement occupé par Marguerite, lui déclarer sa passion et même essayer de lui faire violence. C'est elle-même qui

nous raconte cette aventure dans son *Heptaméron*, sous des noms supposés. Aussi dit-elle que la dame fit bonne contenance, et que le galant porta longtemps sur son visage des marques sanglantes de la résistance qu'il avait rencontrée. Brantôme ne paraît pas croire que telle ait été l'issue de cette galante équipée; mais il est convenu que Brantôme a calomnié la vertu de la reine de Navarre.

On dit même que Bonnivet fit passer les plus grands intérêts, ceux de la France, après les intérêts de ses amours. Le connétable de Bourbon, ayant échoué dans son entreprise sur Marseille, se retira dans le Milanais. Devait-on le poursuivre? L'avis de tout le monde fut que les circonstances étaient mauvaises, et qu'il valait mieux s'en tenir au succès obtenu. Mais Bonnivet combattit énergiquement cet avis. Il fallait, disait-il, profiter du succès, poursuivre les Impériaux, les chasser de Milan, et sur tous les points reprendre l'offensive. Il avait eu, dit-on, quelques années auparavant, un charmant commerce avec une signora Clerice, grande dame de Milan, et il était bien curieux de la revoir. Il la revit, en effet, mais au grand dommage de la France et au sien. Il poursuivit le connétable avec une telle ardeur, qu'il le joignit presque dans les murs de Milan : tandis qu'il entrait par une porte, le connétable sortait

par l'autre. Mais à la prise de Milan succéda le siége de Pavie : malheureux siége, qui eut une fin plus malheureuse encore. La Trémoille, Chabannes, de Foix, Louis d'Ars, Trivulce, et le grand maître de l'artillerie, de Galiot Genouillac, ne voulaient pas engager cette bataille de Pavie, qui devait amener de si grands désastres. Mais Bonnivet se montra plein de confiance, et tint au roi de si beaux discours qu'il l'entraîna. On combattit, et les mauvaises chances furent pour l'armée française. Il est vrai que, d'une part, l'imprudence du roi, et, d'autre part, l'insigne maladresse du duc d'Alençon, contribuèrent beaucoup à ce désastre. Cependant Bonnivet, s'accusant de tous les malheurs de la journée, n'y voulut pas survivre. Levant la visière de sa salade et se jetant seul dans la mêlée, il tomba bientôt, percé de mille coups. La cour perdit son plus brillant cavalier.

Il avait pour digne compagnon le maréchal de Brissac, Charles de Cossé, fils du premier panetier du roi. C'était, en effet, un brave. Après avoir servi dans les guerres de Naples et du Piémont, il se trouvait, en 1541, au siége de Perpignan. Les ennemis s'étaient emparés de notre artillerie. Brissac, accompagné de six cents hommes de pied, se précipite sur les Impériaux, les culbute, et toutes les pièces qu'ils allaient enlever restent en notre pouvoir. Témoin de ce beau fait d'armes, le prince Henri,

fils du roi, s'écria : « Si je n'étais le dauphin de France, je voudrais être le colonel Brissac. » En 1543, Charles-Quint ayant attaqué Landrecies, Brissac vint au secours de cette place, fut trois fois enveloppé par l'ennemi et trois fois se dégagea de ses mains. Quand il poussait en avant un escadron de cavalerie, son effort était irrésistible. Après l'exploit de Landrecies, il courut, sans s'arrêter, joindre l'armée du roi près de Vitry. François, dans un élan de reconnaissance, se jeta dans ses bras et lui servit à boire dans son propre verre. C'était un homme de petite taille, faible de corps et d'un visage efféminé ; mais il n'était pas si mou qu'au premier abord il paraissait l'être. Loin de là, car si nous avons dit qu'il était plein de feu dans les combats, nous devons ajouter qu'il avait l'humeur fière et qu'il tenait les gens à distance par la froideur de sa tenue et la brièveté de ses discours. On le désignait comme le plus taciturne des hommes. Quand il était à jouer aux échecs avec Bonnivet, ils restaient autour d'une table depuis le dîner jusqu'au souper, sans échanger plus de vingt mots. Mais il avait pris ces manières dans les camps. La cour les adoucit bien. Cette métamorphose fut l'ouvrage des femmes. Il devint même beaucoup trop leur ami, car il négligea fort Mme la maréchale, et se rendit fameux par ses galanteries. Les dames l'appelaient *le beau Brissac*.

S'il n'eut que quatre enfants légitimes, l'amour le fit père trois ou quatre fois encore.

Son frère, Arthur de Cossé, seigneur de Gonnort, était, comme lui, de petite taille, et, comme lui, vaillant soldat. Recherchait-il aussi les femmes d'autrui ? on ne le sait ; mais on lui reprochait d'aimer trop la bouteille et de se ruiner à faire bonne chère. Ayant été nommé plus tard surintendant des finances, il rétablit sa fortune en pillant le trésor public : ce qui le fit mettre hors de son emploi.

Le maréchal d'Annebaut était d'un caractère bien différent. Il ne mérita pas seulement le renom de bon capitaine, mais encore celui d'homme de bien. « Un homme de bien, disait le roi, c'est marchandise fort rare parmi les gens de cour. » Annebaut, qui s'était marié richement, vécut fort pauvre, après avoir employé toute sa fortune au service de l'État, et jamais il ne chercha de compensation à ses sacrifices dans l'épargne de ses paysans, ou même dans les caisses de l'ennemi. On le vit rarement à la cour. Il était bien mieux à l'armée.

La cour ne connut pas beaucoup plus le vaillant Lautrec, frère de la comtesse de Châteaubriant. « J'ai vu son portrait, dit Brantôme, qui montroit bien une mine arrogante et formidable. » Il était, en effet, d'une arrogance peu commune, n'écoutant les conseils de personne, et faisant à sa tête le

bien comme le mal. On dit même qu'il s'obstinait à continuer une entreprise qu'il voyait aller à mauvaise fin, et cela pour ne jamais céder. Quant à son air formidable, il le devait à de larges blessures qu'il avait reçues à la bataille de Ravenne, où il avait été laissé pour mort. Quand on le releva du champ de bataille, on compta sur son corps vingt-deux cicatrices. Il eut de grands succès, il eut de grands revers. Presque toute sa vie se passa dans les camps, et il n'y fut jamais oisif. On connaît la malheureuse affaire qui le chassa du Milanais. Disons avec lui que, s'il fut vaincu, ce ne fut pas sa faute. Il n'avait sous son commandement que des mercenaires, et, comme il les payait fort mal, il se trouvait chaque jour en présence d'une difficulté nouvelle. S'il voulait aller offrir le combat aux ennemis, son armée refusait de franchir les portes de Milan ; s'il préférait temporiser et attendre des occurences meilleures, son armée murmurait et se débandait. Il était impossible de maintenir ainsi la domination française. Les Milanais eux-mêmes, qui d'abord avaient montré des dispositions favorables, se soulevaient de toutes parts contre un gouvernement qui les accablait de taxes et ne les protégeait pas. En ces périlleuses circonstances, Lautrec partit un jour de Milan et parut à la cour. Il vit la reine mère, le roi, Semblançay, Robertet, ses correspondants ordinaires, et leur déclara de

vive voix ce qu'il leur avait souvent écrit, qu'il ne pouvait plus occuper ni les campagnes ni même les villes avec une armée sans paye, sans vivres et sans artillerie. Il priait donc le roi de lui donner un successeur. Mais cette démission ne fut pas acceptée. Sa sœur, la comtesse de Châteaubriant, ses amis, le roi, la reine mère, tout le monde l'engagea vivement à repasser les monts. Il ne demandait, pour rétablir ses affaires, que de l'argent et quelques renforts. Les renforts étaient accordés sans délai, et, comme l'argent ne pouvait être employé mieux, on en convenait, qu'à l'entretien de l'armée d'Italie, on lui promettait trois cent mille ducats. Lautrec repartit sur cette promesse, et elle fut remplie comme toutes les autres. Les trois cent mille ducats devaient être rendus à Milan en même temps que lui. Il en reçut une faible partie qui fut bientôt dépensée, et, pour obtenir le complément, il renouvela ses plaintes. Elles furent vaines. Il écrivait au roi, le 19 août 1521 : « Le payement des Suisses est échu cinq jours jà ; et ne faut point faillir, sire, à les payer, parce que, si l'on y fault, ils ne seront seulement pour nous laisser, mais pour nous faire un mauvais tour. Toutefois, sire, puisque je mets ma vie en hasard pour votre service, je n'y veux pas aussi épargner les biens ; car, pour obvier au grand dommage que je voyois advenir en vos affaires, j'ai

tant fait de mon côté, et Monsieur le général[1] de Milan du sien, lequel a mis tout ce qu'il avoit, et de ses amis et parents, bourse par bourse, de sorte que nous avons le payement desdits Suisses ; et m'a fallu user de cette sorte, prévoyant le danger en quoi votre État tomboit. Par quoi, sire, je vous supplie qu'il vous plaise y pourvoir pour l'avenir.... Pareillement, sire, je n'ai aucunes nouvelles du payement de la gendarmerie, ne sais à qui m'en adresser, et si sont à la campagne où il leur faut payer leurs vivres.... » Quand les fidèles serviteurs du roi avaient ainsi vidé leur épargne et celle de leurs parents, de leurs amis, pour payer les dettes de l'État, les remboursait-on ? A force de sollicitations ils obtenaient quelquefois un office qu'ils vendaient, un prieuré, une abbaye, et, lorsqu'on leur devait beaucoup, un évêché ; mais rien n'était moins certain que cette restitution. Aussi les emprunts étaient-ils de plus en plus difficiles. L'ennemi tenait la campagne, détachant chaque jour de l'armée française quelque bande lasse d'attendre le prix de sa montre ; et, quand il apprenait qu'on né pouvait plus lui résister, il se présentait. Alors on capitulait, ou, comme Lautrec à la Bicoque, on combattait sans aucun espoir de vaincre, pour l'honneur du nom français.

1. Le receveur général des finances.

Lautrec avait deux frères, le sieur de Lesparre et le sieur de Lescun, tous deux braves soldats, qui ne savaient pas se ménager sur les champs de bataille. Cependant ils n'avaient pas toujours autant de prudence que de courage,et souvent ils avaient besoin de se faire excuser. Leur meilleure excuse, c'est qu'ils étaient nés aux derniers confins de la Gascogne.

Le sieur de Lesparre, qu'on appelle aussi d'Asparrot, eut en Espagne une fin digne de ses commencements. Il avait été chargé d'aller appuyer les prétentions du jeune Henri de Navarre, qui réclamait son royaume envahi par le roi d'Aragon. C'était au printemps de l'année 1521 ; les routes étaient faciles, et le sieur de Lesparre prenait plaisir à faire du chemin. En moins de quinze jours, il eut reconquis la Navarre. L'idée lui vint alors d'envahir toute l'Espagne. C'était, pensait-il, la moindre affaire : il prenait des places sans coup férir. Avec lui marchaient trois cents hommes d'armes et cinq ou six mille Gascons mercenaires. Puisque l'entreprise était si facile, pourquoi mener tant d'hommes avec soi ? Lesparre congédia les Gascons qui, payés à l'avance, consentirent à lui rendre la moitié de leur solde, et ne laissa pas de pousser en avant. Mais à cette nouvelle, les Espagnols concentrèrent leurs efforts pour se précipiter sur les restes de l'armée française. Ils les eurent bientôt mis en déroute, et firent prisonnier le téméraire auteur de

cette folle équipée. Lesparre fut en outre atteint, dans le combat, d'une blessure qui le rendit aveugle ; et la Navarre reconquise fut encore une fois perdue.

Le frère du sieur de Lesparre, le sieur de Lescun, autrefois évêque et protonotaire, avait jeté le bonnet rond pour prendre le casque, et ses heureux coups de main, la protection de sa sœur, l'amitié du roi, l'avaient élevé promptement au grade de maréchal : on l'appelait le maréchal de Foix. C'était un homme dur et hautain, dont les ennemis redoutaient moins l'expérience militaire que les féroces rancunes. Dans les premiers mois de l'année 1521, Lautrec se rendait en France, venant solliciter des secours d'hommes et d'argent, et il confiait à son frère la défense du Milanais. Les proscrits de Milan crurent qu'en de telles circonstances ils pouvaient s'emparer de la province par un heureux coup de main, et, sous la conduite de Manfredo Pallavicino, ils se portèrent d'abord sur la ville de Côme, la sommant de reconnaître son souverain légitime, François Sforce, duc de Bari. Mais ils furent repoussés et leur chef fait prisonnier. Lescun fut assez cruel pour livrer au bourreau cette noble tête : Manfredo Pallavicino fut écartelé tout vif. Il expia par cet affreux supplice son audacieuse entreprise [1]. Quand Lautrec revint à Milan, Lescun

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 131.

occupa la ville de Parme avec quelques Français et des bandes de Suisses. Il n'était pas mieux pourvu de vivres et d'argent. Aussi disait-il qu'au premier assaut il serait forcé de céder la place. Lautrec envoyait chaque jour de ses nouvelles à la reine mère, au roi, aux secrétaires du roi, réclamant un peu d'aide. Après bien des requêtes, Lescun obtint quelques écus. Mais il eut bientôt dépensé cette faible somme, et ses gens se mutinèrent. Cependant Parme était investie : deux corps d'armée, l'un espagnol, l'autre italien, l'assiégeaient à la fois. Lautrec voulut sortir de Milan et marcher à son secours. Mais les Suisses, commis, disaient-ils, à la garde du Milanais, refusèrent de passer le Pô. Lautrec écrivait à Robertet, le 2 septembre 1521 : « Je m'en vais présentement monter à cheval pour aller à Crémone voir si je pourrai faire passer le Pô aux Suisses, à quoi jusqu'ici ils ont répugné, encore que hier soir ils m'eussent dit le vouloir passer. » Eh bien! ils se ravisèrent, et ne passèrent pas le fleuve; et Parme était prise, si le duc de Ferrare, ennemi du pape, n'eût pas fait subitement une attaque sur Modène. Ainsi Parme fut sauvée. Voilà toute l'histoire d'une campagne dans ces tristes guerres d'Italie. Les armées passaient d'un camp dans l'autre : un maréchal de France qui, le matin, commandait cinq ou six mille fantassins, n'avait, le soir, d'autre escorte que ses gentilshommes, et,

quelques jours après, il se retrouvait à la tête d'autres légions, formées par les soins d'un receveur général des finances. Il reprenait alors l'offensive, et l'ennemi fuyait. Que de villes perdues ou gagnées sans combat! Une bonne fortune, comme cette retraite des Espagnols quittant Parme pour courir à Modène, cela s'appelait une victoire! Lautrec l'annonçait en ces termes : « Le camp du pape s'est parti de devant Parme, et, si les Suisses qui sont ici m'eussent voulu suivre, j'eusse rompu sans nul doute nos ennemis, et, pour le moins, m'eussent laissé leur artillerie pour gage, et vous assure, monsieur le trésorier (cette lettre est à l'adresse de Robertet), que l'honneur du sauvement de cet État (l'État de Parme) doit être attribué à M. de Lescun, qui a si vertueusement défendu ledit Parme, que impossible seroit de plus, » etc., etc. Tel était déjà le style des bulletins, et, sur un semblable rapport, un simple capitaine était fait général. L'évêque de Tarbes, qui gardait Milan en l'absence de Lautrec, célébrait cette victoire par des feux de joie et des salves d'artillerie, et, pour remercier dignement le Dieu des batailles, il offrait un banquet aux dames [1].

Il faut nommer encore un autre compagnon de Lautrec, le maréchal de Montejean, assez habile

1. Lettre de l'évêque de Tarbes du 12 septembre 1521.

homme, mais très-présomptueux, et qu'on prenait par sa vanité. C'était, à la cour, un défaut assez commun. Sa femme se modela sur lui. Ayant, après sa mort, épousé le prince de La Roche-sur-Yon, elle prenait à la cour des airs de reine, et s'adressait familièrement aux plus hauts seigneurs en les appelant : « Mon gentilhomme. » Un jour qu'elle parlait sur ce ton à La Châtaigneraie, le priant d'aller faire une commission pour elle dans l'antichambre voisine, celui-ci lui répondit : « Mort-Dieu ! quel *mon gentilhomme* appelez-vous ? allez-le chercher ailleurs, car je ne suis pas votre gentilhomme et ne le veux être, princesse crottée que vous êtes ! Allez faire votre message vous-même ! » On dit que le roi ne trouva pas le mot trop vif. Il était ombrageux en matière d'étiquette, et n'entendait pas que les rangs fussent confondus.

Il avait, d'ailleurs, beaucoup d'amitié pour La Châtaigneraie, qui était un des plus fiers cavaliers de la cour, un des plus féconds en vives reparties, et dont les plus braves ne redoutaient pas moins l'épée que la langue. Brantôme, son neveu, nous raconte plusieurs anecdotes qui le concernent. Mais il finit mal : c'est lui qui fut tué dans un duel, à Saint-Germain, par Guy Chabot de Jarnac.

Un de ses rivaux en vaillantise, c'était de Lorges, capitaine de mille hommes de pied. A la guerre, on lui donnait toujours les commissions les plus diffi-

ciles, et souvent il recherchait les périls que personne ne l'engageait à courir. Comme il venait de pénétrer, en 1521, dans la ville de Mézières, que les Impériaux tenaient assiégée, le comte d'Egmont envoya défier à la lance, pour passer le temps, quelque cavalier de l'armée française, et le jeune Montmorency se présenta pour être son champion. « Mais quoi! se dit alors le brave de Lorges, ces Allemands provoquent nos hommes d'armes et laissent de côté nos hommes de pied, comme indignes de se mesurer avec eux? » Ne pouvant donc supporter cette injure, il fit, à son tour, défier à la pique un fantassin allemand. Le combat eut lieu. Montmorency rompit la lance du comte d'Egmont: de Lorges ayant trouvé dans le sieur de Vaudray un adversaire digne de lui, ni l'un ni l'autre n'obtint l'avantage. A la cour, de Lorges avait une réputation de bravoure contre laquelle personne n'eût osé s'inscrire. Sa maîtresse prétendit un jour le soumettre à une rude épreuve. François avait des lions, qu'il aimait à lancer les uns sur les autres dans une des cours de Fontainebleau. C'était un de ses passe-temps préférés. Un jour que de Lorges et sa maîtresse assistaient au combat des lions, celle-ci laissa tomber son gant, comme par mégarde, dans le parc des bêtes, au moment de leur grande furie. De Lorges n'hésite pas un seul instant. Il roule sa cape autour de sa main gauche, et, de la

droite, brandissant son épée, descend dans l'arène, fait si bonne contenance que les lions n'osent l'attaquer, relève le gant et le porte à sa maîtresse. Toute la cour applaudit. De Lorges fut très-fier de ces applaudissements, mais il ne pardonna pas à la dame qui l'avait exposé, pour un caprice, à un si grand péril. Ayant pris congé d'elle, il lui déclara qu'il ne voulait plus être compté parmi ses galants.

Parmi les familiers de François, il ne faut pas oublier Claude Gouffier, sieur de Boisy, fils aîné du grand maître. François, plus âgé que lui de quelques années, le protégeait comme un jeune ami, n'ayant pas oublié les bons soins qu'il avait reçus d'Arthus Gouffier, son père. En 1534, il le nomma premier gentilhomme de sa chambre. C'était une grande faveur. Assurément Claude en était bien digne; mais, en cette année même, un affreux complot faillit l'envoyer à l'autre rive. Le sieur de Boisy avait pris pour femme Jacqueline de La Trémoille, dame de Château-Renard, fille unique de Georges, seigneur de Jonvelle, et de Madeleine, dame d'Azay. Cette Madeleine d'Azay, veuve après secondes noces de M. de Jamets, rêvait encore la mort de son gendre. Ayant trouvé dans son confesseur un docile complice, elle le chargea d'acheter le poison qui devait, mis adroitement dans un potage, les débarrasser de l'importun. De Boisy fut

averti de leur entreprise, et, quand on lui servit le potage assaisonné par ses aimables commensaux, il le détourna de ses lèvres et l'offrit à un chien de la maison. Le chien mourut. Madeleine d'Azay et son complice furent arrêtés, jugés et condamnés. Après avoir passé par le pilori, elle fut envoyée chez les religieuses de l'Ave-Maria, pour y subir la peine de la prison perpétuelle. Le confesseur fut brûlé vif[1].

François avait en outre à sa cour quelques seigneurs étrangers. Il faut nommer d'abord Robert de La Marck, maréchal de Fleurange, qui avait pris le surnom de *l'Aventureux*, et le comte Guillaume de Furstemberg. Ce comte de Furstemberg, qui n'était qu'un fourbe, avait reçu de l'argent pour attenter à la vie du roi. Le roi, l'ayant appris, l'invite à venir un jour à la chasse. Quand ils se trouvent seuls dans la forêt, François tire son épée, et prie son compagnon d'en admirer la belle forme, d'en apprécier la bonne trempe. Puis il ajoute : « Comte, si un homme qui aurait entrepris de m'ôter la vie connaissait ce que peuvent mon bras, mon cœur et cette épée, ne croyez-vous pas qu'il y penserait à deux fois ? Cependant je le tiendrais pour un lâche, si, ayant formé ce

1. *Chronique du roi François Ier*. Manuscrits de Gaignières, n° 288, p. 129.

projet et se trouvant seul avec moi, il n'osait l'exécuter. — Le projet, dit aussitôt le comte, serait exécrable et l'exécution le serait encore plus. » Le lendemain le comte s'éloignait de la cour. « On me conseillait, dit le roi, de chasser Furstemberg, et le voilà qui se chasse lui-même. » Et il raconta ce qui s'était passé dans la forêt. On tient cette anecdote de la reine de Navarre[1].

Au nombre de ces étrangers était encore Léon Strozzi, prieur de Capoue, que François avait nommé général de ses galères. Qu'on ne s'étonne pas trop de voir le gouvernement de la marine française attribué, dans ce temps, à un seigneur étranger. Quand François disait *mes galères*, il employait un terme inexact, car il ne possédait pas une voile. Les trente galères qui portaient alors le pavillon français appartenaient à des particuliers.

1. Gaillard croit que c'est une fable. C'est, dit-on, La Trémoille qui fit connaître le projet du comte de Furstemberg, et Gaillard rapproche des dates incompatibles, pour prouver que La Trémoille n'a pu donner à cet égard aucun renseignement. Une lettre précieuse, encore inédite, réduit au néant toutes les objections de Gaillard. Elle est de La Trémoille et datée de Dijon, 11 septembre 1521. En voici les premiers mots : « Sire, plaise vous savoir que le capitaine Godefroid m'a à cette heure envoyé un gentilhomme des siens, qui m'a apporté un billet que je vous envoye, et m'a dit comment le comte de Furstemberg étoit au roi catholique, et qu'il avoit promis de faire quelque entreprise sur votre personne, et me l'a écrit ledit Godefroid que je vous en avertisse incontinent. Ce que je fais.... » Bibliothèque impériale. Manuscrits, collect. Clérambault, *Mélanges*, t. XXXII.

Ceux-ci fournissaient et entretenaient chaque bât ment en bon état, au prix de quatre cents éc par mois : le roi ne donnait que l'équipage, l forçats [1]. Quant au prieur de Capoue, c'était ı homme d'une rare expérience et d'un grand co rage. Lorsque Barberousse entra dans le golfe ‹ Provence et vint assiéger par mer la ville de Nic Léon Strozzi s'empressa d'accourir à son aid avec quelques légions de volontaires florentin et, pour lui marquer toute sa reconnaissanc François l'appela près de lui. Il plut au roi, ma gré la roideur de son maintien et la sobriété ( son langage. Dans une cour où les Gascons étaie en grande majorité, les hommes froids et tacitu nes avaient le succès des contrastes.

Il faut encore parler de Jacques Trivulce, exce lent capitaine dont tous les historiens du tem célèbrent les grandes et heureuses prouesses. s'était déjà signalé sous les règnes de Charles V et de Louis XII, et il devenait vieux quand Fra çois Ier monta sur le trône. Ses services avaie assurément mérité quelque récompense; mais fut desservi par de puissants ennemis, qui bient le rendirent odieux au roi. Après avoir été l'ı des plus brillants seigneurs de la cour, il fut co

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, recueillies par Tommaseo, t. I, p. 95.

traint de la quitter. Son désespoir fut grand. A toutes ses qualités François joignait un bien vilain défaut, l'ingratitude. C'est le jugement que porte sur lui Philippe Camérarius[1], et ce jugement est trop bien fondé. Jacques Trivulce, voulant se justifier, se fit transporter sur une chaise dans une salle où le roi devait passer pour se rendre dans ses appartements, en sortant de la chapelle. Quand il vit François, il s'écria : « Sire! sire! » n'en pouvant dire davantage. Celui-ci ne détourna pas ses regards et poursuivit son chemin. Ce fut pour le vieillard le coup de la mort. Ramené dans une litière à son logis, il tomba sérieusement malade. Quand le roi l'apprit, il se laissa toucher par une aussi grande infortune, et envoya vers Trivulce quelques-uns de ses courtisans. Mais il était trop tard!

## VIII.

### Les hommes d'Église.

Ce fut encore une des nouveautés du règne de François Ier que l'introduction des hommes d'Église à la cour. Autrefois les évêques résidaient dans leurs évêchés, comme les abbés dans leurs abbayes, les administrant, bien ou mal, sous la main

1. *Operæ horarum subcesivarum*, tertia centuria, p. 204.

du pape, et n'accordant guère à l'autorité du roi qu'une respectueuse déférence. Cet état de choses fut bien changé par le concordat.

L'ancienne discipline voulait que les abbés fussent élus par les moines, les évêques par le peuple et par le clergé. Le pape confirmait ou infirmait l'élection, et le pouvoir civil n'avait pas à s'en mêler. Mais, comme il n'y a rien que le temps ne corrompe, cette admirable discipline était devenue, suivant le cours naturel des choses humaines, une source d'énormes abus : d'une part, l'intrigue et l'esprit de faction prévalurent dans les assemblées électorales, et, d'autre part, la cour de Rome ne contrôla plus les choix, accordant toutes les vertus, tous les titres, à quiconque sollicitait l'ordination avec une bourse suffisamment garnie.

Le concordat de 1516 attribua l'élection au roi de France, et laissa les annates, c'est-à-dire les écus, à la cour de Rome. « Ainsi, dit Mézeray, le pouvoir spirituel se réserva les avantages temporels, tandis que le pouvoir temporel, disposant des prélatures, des prieurés, des abbayes, en devint le recteur spirituel. » D'autres abus, plus gros encore que les anciens, résultèrent de cet étrange marché; mais on n'y prit garde. Le roi de France avait obtenu ce qu'il voulait, un accroissement de puissance, et la cour de Rome allait enfin percevoir

sans contestation le prix souvent marchandé, quelquefois refusé, des provisions épiscopales. Tout le monde était donc satisfait.

Investi du droit de nommer à tant de bénéfices, François fit les choix les plus bizarres. Les évêchés furent le partage des cadets de bonne maison dont les aînés portaient l'épée; les abbayes, les prieurés furent des biens, des domaines offerts, avec dispense de la fonction spirituelle, à des gens de toute condition, laïques ou clercs, hommes de courte ou de longue robe, historiographes, érudits, poëtes, peintres, architectes, artisans, financiers, hommes d'épée, qui avaient mérité les bonnes grâces du roi. Le titre ne pouvait donc plus obliger à la résidence; cela fut expressément stipulé. On vit alors tous les prélats aimés du prince dépenser à la cour le produit de leurs charges et mener très-joyeuse vie. Les austères tuteurs des bonnes traditions en murmurèrent. On répondit à leurs murmures, avec Brantôme : « Je n'ai point ouï dire ni lu qu'auparavant ils fussent plus gens de bien et mieux vivant; car, en leurs évêchés et abbayes, ils étoient autant débauchés que gens d'armes. A la cour, s'ils faisoient l'amour, c'étoit discrètement et sans scandale. » Ainsi tout était pour le mieux. Qui, d'ailleurs, osait blâmer ce qu'avait fait la volonté du roi, conjointement avec la volonté du pape? C'étaient les suppôts de la Sorbonne, affreux

cuistres, possédés par une noire envie. Jamais ces gens-là n'avaient été contents de rien. S'ils vomissaient tant d'injures contre le concordat, c'est que l'ancienne pragmatique faisait mieux les affaires de leur vanité. Ces messieurs du parlement de Paris étaient aussi comptés parmi les frondeurs. C'étaient, le roi l'avait dit, des rebelles, qui, pour faire montre d'indépendance, censuraient tout. Mais on se passait bien de leur assentiment.

Le plus parfait modèle des prélats gentilshommes, celui qui donnait le ton à tous les autres, à la cour, à la ville et en d'autres lieux, c'était Jean du Bellay. Son frère aîné, Guillaume, ayant ceint l'épée, l'usage lui défendait de prétendre au même honneur : on s'efforça de le convaincre qu'il avait une grande vocation pour l'Église. D'abord il n'en crut rien, et passa gaiement les heures de sa jeunesse, moins soucieux de se mortifier que de se récréer, lecteur moins assidu des *Sentences* que des œuvres de Bembo, de Sadolet et des poëtes libres. Cependant, dès qu'il parut à la cour, le roi le fit évêque de Bayonne. Il n'eût pas accepté le titre, s'il eût fallu remplir la charge : mais il fut même dispensé d'aller prendre possession; cela se fit par procureur. Pouvait-il se résigner à quitter la cour pour aller exercer le ministère pastoral, un emploi si grave et si triste, à l'autre bout de la

France, sur les confins des terres espagnoles, quand il était déjà le favori des princesses et de toutes les dames qui marchaient à leur suite? Il ne le pouvait pas, et le roi lui-même n'entendait pas qu'il lui fît un aussi grand sacrifice.

Il ne s'éloigna de la cour de France que pour aller en Angleterre donner des leçons de politesse et de savoir-vivre au brutal amant d'Anne de Boleyn. L'écolier ne fut pas docile; il avait trop de passion pour la débauche, ce qui le rendait insensible aux délicatesses de la galanterie. Pour ne pas perdre son temps à la cour de Londres, Jean du Bellay rechercha les bonnes grâces d'Anne de Boleyn, et fut bientôt le compagnon le plus assidu de tous ses plaisirs. Henri, bravant le pape, l'Église et le peuple d'Angleterre, donnait chaque jour une fête nouvelle à sa maîtresse, et s'enivrait chaque soir en son honneur. Le principal ornement de toutes ces fêtes, c'était, après la comtesse de Pembroke, l'évêque de Bayonne. Il ne la quittait pas, même lorsqu'elle allait aux champs. Orné d'une robe de chasse, d'un chapeau, d'une trompe, présents de cette illustre courtisane, il poursuivait les daims à ses côtés dans les bois de Windsor; et, comme c'était un chasseur habile, il enseignait à tous les compagnons du roi d'Angleterre les bonnes traditions de la vénerie française. Ainsi faisait-il son métier de diplomate. C'était là sa ma-

nière, et toute autre eût été moins bonne. D'austères personnages, au grave maintien, eussent mal conduit près d'Henri VIII les difficiles négociations que Jean du Bellay termina presque sans embarras. Ce fut lui qui prépara l'entrevue de Calais.

Après l'évêché de Bayonne, il obtint, comme récompense de ses bons services, l'évêché de Paris, les jardins de Saint-Cloud et l'abbaye de Saint-Maur, célèbre par sa garenne. Cette abbaye, jusqu'alors indépendante, fut réunie au domaine de l'évêque de Paris par le commandement du roi et sous la réserve de l'autorisation du pape. Mais cette autorisation pouvait-elle être refusée? Quelques années après, en 1535, Jean du Bellay recevait de Paul III le chapeau de cardinal.

François Ier, partant pour la Provence, lui confiait, en 1536, la défense de Paris, et le nommait en outre son lieutenant général dans les provinces de Champagne et de Picardie. S'étonne-t-on de voir un cardinal investi de ce commandement? Il faut s'étonner plutôt qu'un tel homme ait porté les insignes du cardinalat. Savait-il bien à quoi ces insignes obligent? nous en doutons. Brantôme nous raconte qu'au dire de la cour il se maria secrètement, étant cardinal, avec la jeune et belle dame de Châtillon. C'est un méchant propos de Brantôme. Comme l'a fort bien démontré l'abbé Leclerc, dans une de ses doctes lettres au prési-

dent Bouhier[1], la *jeune et belle* dame avait au moins cinquante ans révolus quand l'évêque de Bayonne reçut le chapeau. Toute cette histoire est mal fabriquée. Cependant il est avéré que les mœurs de Jean du Bellay n'étaient pas très-sévères. Mais, d'autre part, dans ce temps si fécond en grands capitaines, lequel se montra plus vaillant et plus expérimenté que lui? Les Impériaux entrèrent en France et arrivèrent jusque sous les murs de Péronne. Jean du Bellay défendit Péronne, fortifia Paris et sauva la France. Et de si graves affaires, qu'il conduisit avec tant de succès, ne l'empêchèrent pas un seul jour de vaquer à ses plaisirs, c'est-à-dire de composer de petits poëmes, d'aller chasser dans la garenne de Saint-Maur, et de présider à l'entretien, à la plantation des beaux jardins de l'abbaye.

Il mangeait tout son bien, tant à servir l'État qu'à traiter noblement les beaux esprits, et ses amis, les gentilshommes, les princes du sang. Il eut même l'honneur de recevoir l'empereur en son palais épiscopal, quand, au 1er janvier 1540, Charles-Quint passa par la ville de Paris, allant combattre les Gantois révoltés. Pour subvenir à ces grands frais, François Ier le dota largement. Aux

1. Mss. de la Bibl. impér., *Correspondance du président Bouhier*.

revenus des évêchés de Bayonne et de Paris, du fief de Saint-Cloud et des abbayes de Saint-Maur et de la Fontaine-Daniel, il ajouta ceux de l'évêché de Limoges, de l'archevêché de Bordeaux, de l'évêché du Mans et de l'abbaye d'Aniane. C'était le mieux renté des prélats de la cour.

Il ne quitta cette cour qu'après les funérailles de François Ier, et se rendit alors, suivi de maître François Rabelais, dans la capitale du monde chrétien. On voulut, à la mort de Marcel II, lui donner la tiare; mais il la refusa. Il était de la religion du curé de Meudon, c'est-à-dire grand sceptique, et quand, dans un âge où l'on est soucieux d'avoir des croyances, il s'était occupé des questions controversées entre les catholiques et les protestants, il avait été sur le point d'adopter la secte de son ami Mélanchthon.

Tel était Jean du Bellay, cardinal prêtre au titre de Sainte-Cécile. Son secrétaire, son confident, son ami, l'a, dit-on, peint au vif sous les traits de frère Jean des Entommeures.

Sur ses traces marchait Odet de Coligny, archevêque de Toulouse, qu'on appelait le cardinal de Châtillon. Né le 10 juillet 1515, il fut nommé cardinal en 1533, par Clément VII, à l'entrevue de Marseille. Il avait alors dix-sept ans. Quoi! la soutane, le rochet, le mantelet, la mosette et la chape papale sur de si jeunes épaules! L'ancienne

Église eût considéré cette promotion comme vraiment extraordinaire : la nouvelle, grâce aux choix de François Ier, ne pouvait plus s'étonner de rien.

Presque dans le même temps, Odet de Coligny fut nommé conseiller du roi. C'était aussi contre l'ancien usage ; autrefois il n'y avait que des laïques dans le conseil du roi. Mais François Ier estimait que des évêques de sa façon devaient être propres aux affaires civiles. Ils les entendaient, à vrai dire, beaucoup mieux que les cas épiscopaux. Plusieurs d'entre eux se signalèrent dans les ambassades ; quelques-uns même se montrèrent bons capitaines, comme ce cardinal de Châtillon qui « combattit très-vaillamment, » au témoignage de Brantôme, à la bataille de Saint-Denis, frappant d'estoc et de taille, manches retroussées, et n'ayant pas plus horreur du sang qu'un reître ou qu'un Suisse. Mais on hésite à croire qu'il fût bon casuiste. Dans tous les cas, s'il était sévère pour les autres, il était indulgent pour lui-même ; car il avait des relations presque publiques avec une demoiselle élevée chez la reine mère, Mlle de Hauteville, belle et honnête personne, qu'il épousa dans la suite, lorsqu'il changea de religion. Il avait, du reste, beaucoup d'esprit, un rare savoir, et sa table était ouverte à tous les poëtes, à tous les érudits, à tous les artistes de la cour : il en avait même quelques-uns à ses gages, et se faisait ap-

peler leur Mécène. Rabelais lui dédiait le quatrième livre de *Pantagruel*, et Ronsard chantait ses bienfaits en des termes très-significatifs :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Mon appui, mon Odet que j'aime,
Mille fois plus ni que moi-même,
Ni que mon cœur, ni que mes yeux;
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
....Si quelque affaire me presse,
Librement à vous je m'adresse,
Et soudain en avez souci.
Vous avez soin de mon honneur,
Et voulez que mon bien prospère,
M'aimant tout ainsi qu'un bon père,
Et non comme un rude seigneur....

A tous ces titres, il était nommé par Brantôme : « Très-sage et avisé homme de bien de prélat. »

De pareille humeur était encore Jean, cardinal de Lorraine. Il avait été fait cardinal en 1518, par Léon X; à la recommandation du roi, qui, l'ayant en grande affection, l'avait déjà doté d'un nombre considérable de bénéfices. Ce Jean de Lorraine était un franc libertin. « J'ai ouï conter, dit Brantôme, que, quand il arrivoit à la cour quelque belle fille ou dame nouvelle qui fut belle, il la venoit aussitôt accoster, et, l'arraisonnant, il disoit qu'il la vouloit dresser de sa main. Quel dresseur! je crois que la peine n'étoit pas si grande comme à dresser quelque poulain sauvage. Aussi pour lors

disoit-on qu'il n'y avoit guère de femmes ou filles résidentes à la cour ou fraîchement venues qui ne fussent débauchées ou attrapées par leur avarice et par la largesse dudit M. le cardinal; et peu ou nulles sont-elles sorties de cette cour femmes et filles de bien. » Voilà certes une étrange façon de cardinal ! Mais Brantôme, après avoir fait connaître ses mœurs, les justifie dans ces termes : « Je me fusse bien passé, ce dira quelqu'un, de dire ceci de ce grand cardinal, vu son honorable habit et révérendissime état. Mais son roi le vouloit ainsi et y prenoit plaisir; et pour complaire à son roi l'on est dispensé de tout, et pour faire l'amour et autres choses, mais qu'elles ne soient pas méchantes, comme alors d'aller à la guerre, aux chasses, aux danses, aux mascarades et autres exercices. » Que pense-t-on de cette excuse ? Eh bien ! nous la croyons sincère, et point du tout ironique. Oui, Brantôme estimait que, pour condescendre aux fantaisies d'un roi, toute chose peut et doit être faite par un bon serviteur, soit homme de robe, soit homme d'épée, l'obéissance étant, chez un courtisan, la première et la plus sacrée de toutes les obligations. Et lorsqu'il commentait effrontément cette maxime qui nous révolte, Brantôme ne semblait à personne un esprit singulier, qui cherche à se faire valoir par des paradoxes : il était de son temps.

Le cardinal de Lorraine était, d'autre
béral avec les pauvres autant au moins qu
dames. Il ne sortait pas sans porter à sa
une vaste gibecière, où chaque matin son
chambre versait trois ou quatre cents éc
tous les pauvres qu'il rencontrait il donnait
pièce. La renommée de ses largesses p
monts. Un jour qu'il se promenait dans
de Rome, un pauvre à qui, suivant sa co
il offrit de l'or, lui cria, dans l'exaltation d
connaissance : *O tu sei Cristo*, *o vera*
*cardinal di Lorrena*. « Ou tu es le Christ, ou
cardinal de Lorraine ! » C'est par cette g
fameuse libéralité qu'il recommanda sa r
aux plus passionnés détracteurs de sa mai
l'ont épargné, même dans le libelle qui
titre : *La légende de Charles*, *cardinal de L*
et à lui seul ils ont fait cette grâce.

Il avait cependant un peu de cette arrog
paraît avoir été le défaut naturel de tous l
tons de la tige de Lorraine. Il passait par
mont, allant à Rome pour le service
C'était son devoir de rendre une court
au duc et à la duchesse de Savoie. Il n'y
pas. Quand il fut reçu dans la chambre de
chesse, celle-ci lui tendit la main à baise
affront ! Un simple gentilhomme devait s
pour satisfait de baiser la main d'une pr

mais un cardinal, et un cardinal de si grande maison, un descendant des rois de Naples, un héritier du nom des ducs de Lorraine et de Bar ! Il s'approcha de la duchesse pour la baiser sur la bouche : elle recula ; il la saisit alors par la tête, et, lui faisant violence, il l'embrassa cavalièrement et deux et trois fois. Puis, comme elle éclatait en reproches, il lui fit, à son tour, une remontrance qu'il faut lire dans *les Dames galantes* de Brantôme.

François aimait à se divertir avec lui, et souvent de lui-même. Un matin que le cardinal de Lorraine assistait à la messe du roi, certain voleur bien audacieux fouillait dans sa poche. Le roi vit le voleur, et le voleur, rencontrant les regards du roi, se crut perdu. Cependant il eut la présence d'esprit de porter un doigt à sa bouche et de réclamer le silence, comme un homme de bien qui ne fait que jouer un tour d'espiègle. Le roi trouva le tour plaisant et ne dit rien. Mais, après la messe, il alla droit au cardinal, et le pria de chercher dans sa poche ce qu'une main habile en avait soustrait. Le cardinal fut un peu confus ; mais le roi le fut bien davantage, quand, voulant féliciter l'auteur de la plaisanterie, il ne le trouva pas dans la foule et s'aperçut qu'il avait été lui-même, lui le roi, pris pour dupe : « Foi de gentilhomme, dit-il, ce larron m'a fait son complice ! » C'est le vingtième conte de Bonaventure Desperriers.

On ne voyait pas à la cour de François Ier moins de vingt-deux cardinaux. Quand ils lui servaient d'escorte, dans les grandes cérémonies, on l'eût pris pour un pape. « Tels honorables prélats, dit Brantôme, accommodoient bien une cour et portoient grand argent et profit partout où ils alloient. » En effet, ils étaient splendidement dotés par le roi, et leur fonction principale étant de traiter les gentilshommes, ils dépensaient en festins les revenus de leurs abbayes. Ils étaient toujours de la suite du roi, comme les dames de la petite bande, même lorsqu'il allait en guerre.

Nous nommerons encore, dans ce collége plus vénérable par l'habit que par les mœurs, le cardinal Louis de Bourbon. Il y avait eu déjà plusieurs cardinaux dans sa famille, et ni les uns ni les autres ne lui avaient donné l'exemple d'une vertu rigide. On admira, dans les premières guerres d'Italie, son courage et sa prudence : François le consultait comme un de ses maréchaux. S'il ne lui confia pas de gouvernement, c'est qu'il eut besoin de ses services dans les ambassades. Il était propre à tous les emplois civils et militaires; mais la robe rouge était bien le costume qui lui convenait le moins.

Un des cardinaux les mieux rentés de la cour était assurément François de Tournon, cardinal d'Ostie, archevêque d'Embrun, d'Auch, de Bourges,

de Lyon, abbé de Tournus, d'Ambronay, de la Chaise-Dieu, d'Aisnay, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Antoine de Viennois, etc., etc. Il avait été l'un des principaux négociateurs de la délivrance du roi : pour l'en récompenser, le roi lui donna le gouvernement de la province de Lyon. Protecteur éclairé des savants, jamais il ne se trouvait mieux que dans la compagnie de Muret, de Lambin, et du célèbre naturaliste Pierre Belon, qu'il avait logé dans l'abbaye de Saint-Germain. Il les traitait, ce sont les termes de Belon, comme gens de sa famille. On sait que, dans son zèle pour l'étude des sciences et des lettres, il fonda le collége de Tournon. Il avait la réputation d'un homme sage, calme, modéré[1]. Cependant il se montra plein de passion contre les réformés. François avait formé le dessein d'appeler en France le docte Mélanchthon, et de l'entendre discuter, de vive voix, avec les théologiens catholiques. L'avis du cardinal de Tournon étant que ce colloque devait enfler le cœur des réformés et faire plutôt leurs affaires que celles des catholiques, il s'efforça de changer la résolution du roi. Mais, pour y parvenir, il ne fallait pas aborder la question de haute lutte : François, qui tenait à satisfaire tous ses caprices, était fort curieux d'assister à une controverse où les princi-

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 107.

paux théologiens des deux partis auraient été mis aux prises. Le cardinal de Tournon était du conseil du roi. Il se rendit un jour au conseil, portant sous son bras le livre d'Irénée contre les hérétiques, et, s'étant assis, il lut son livre, et parut quelque temps absorbé par cette lecture. Le roi lui demanda quel était ce volume qui l'intéressait tant. « C'est, dit-il, un excellent traité d'un saint évêque des Gaules contre les hérétiques de son temps; » et il fit si bien valoir les arguments d'Irénée contre ces fléaux de l'Église, qu'il amena François Ier au point où il voulait. Mélanchthon ne fut pas appelé.

Comme un vrai cardinal de cour, le cardinal de Tournon entendait parfaitement les affaires de la gastronomie. La Bibliothèque impériale conserve, dans les papiers d'État du règne de François Ier, une lettre de ce prélat qui veut être reproduite. Elle est à l'adresse du baron d'Alluye, le trésorier Florimond Robertet, et est ainsi conçue :

« Monsieur, nous voulons bien vous faire savoir que nos officiers de flacons ne nous traitent point si mal, que en vouloir bailler plus qu'il n'en faut : ils en prennent quelquefois tant pour eux qu'ils en demeurent en chemin ; et entre autres maître Germain, sommelier de l'échansonnerie du commun du roi, qui hier se laissa mourir. Vous verrez ce que M. l'amiral vous écrit en faveur de Grymet, et,

si vous n'avez assez connoissance de lui, nous vous certifions bien qu'il est autant suffisant seigneur en flaconnerie qu'il en soit point. Nous vous supplions, monsieur, de l'avoir pour recommandé....

« A Bordeaux, le 26ᵉ jour d'août (1521).

« FRANÇOIS, archevêque d'Embrun. »

Ce Grymet était le boutillier de l'amiral Bonnivet, et assurément Bonnivet avait assez de crédit à la cour pour faire nommer à sa prière un maréchal de France et même un archevêque; mais il n'y avait qu'un archevêque qui pût convenablement garantir la suffisance d'un sommelier. Bonnivet le savait bien; aussi avait-il sollicité pour son protégé la puissante recommandation du futur cardinal de Tournon. Il faut croire que Robertet n'hésita pas à désigner Grymet comme le digne successeur de Germain.

Nous n'omettrons pas non plus Gabriel de Grammont, évêque de Conserans, de Tarbes, de Poitiers, puis archevêque de Bordeaux et de Toulouse, nommé cardinal, en 1530, par Clément VII. Il fut aussi compté parmi les prélats qui négocièrent en Espagne la délivrance du roi; et, comme il ne revint pas en France avec ses collègues, il fut l'année suivante, en 1527, arrêté par les ordres de Charles-Quint, qui reprochait à François, devenu l'allié d'Henri VIII, un acte de félonie. Mais son

affaire s'arrangea ; car, à la nouvelle de son arrestation, les rois de France et d'Angleterre retinrent prisonniers les ambassadeurs accrédités auprès d'eux par Charles-Quint, et les trois cours échangèrent bientôt leurs otages. Il fut ensuite chargé d'aller en Angleterre travailler secrètement à la dissolution du mariage d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Étrange commission pour un évêque ! On sait que François Ier ne réussit guère dans son entreprise. Le divorce eut lieu, mais au profit d'Anne de Boleyn, et le nouveau mariage que François voulait faire échoua complétement. Les mariages étaient, il paraît, la spécialité de l'évêque de Tarbes. En quittant l'Angleterre, il se rendit en Italie pour aller négocier l'union du prince Henri et de la nièce du pape, Catherine de Médicis. Cette fois, le succès couronna ses efforts. François l'accueillit à son retour avec les plus grandes félicitations et le combla de faveurs. Charles Dodieu, sieur de Vely, a écrit l'histoire de son ambassade en Angleterre.

Jean Le Veneur, évêque et comte de Lisieux, abbé du Bec et du Mont-Saint-Michel, cardinal au titre de Sainte-Suzanne, était, en outre, grand aumônier du roi. C'était un emploi très-laborieux. Le grand aumônier devait assister chaque matin, en toute saison et en tous lieux, au lever du roi et lui demander où il lui plaisait d'aller remplir ses de-

voirs religieux. Il avait, en outre, tous les soins de la chapelle royale, ainsi que le gouvernement des chantres et des prêtres attachés à la cour; mais ce n'étaient encore là que ses moindres affaires. De la grande aumônerie relevaient tous les établissements de bienfaisance du royaume. Elle devait pourvoir d'administrateurs zélés et capables les maisons de refuge fondées en divers lieux, par la libéralité des rois, pour les mendiants et pour les lépreux. Elle devait, de plus, surveiller la gestion des établissements consacrés au soulagement des mêmes misères, soit par de riches particuliers, soit par les municipes. Enfin, les bénéfices ecclésiastiques, placés par le concordat entre les mains du roi, étaient distribués par le grand aumônier, à l'exception, toutefois, des évêchés et des abbayes, dont le roi, par expresse réserve, disposait à son gré. On pouvait donc faire dans un tel emploi bien des fautes, si l'on ne s'y vouait avec la passion du bien public : si l'on n'y portait pas le plus parfait désintéressement, on y trouvait de grandes facilités pour commettre des indélicatesses. On nous assure que le cardinal Le Veneur n'eut pas moins d'honneur que de piété, n'aimant ni le bruit ni le faste, et se tenant à l'écart de toutes les intrigues.

D'autre humeur était Antoine Duprat, chancelier de France, de Bretagne et de Milan, archevêque de Sens, nommé cardinal en 1527. Il avait commencé

par être avocat au parlement de Paris, et les succès obtenus par lui dans cette charge l'avaient fait successivement appeler aux fonctions de lieutenant général au bailliage de Montferrand et d'avocat général au parlement de Toulouse. Louis XII, qui fut informé de son mérite, le nomma maître des requêtes de son hôtel. On le vit ensuite revenir à Paris et entrer au parlement pour le présider. Élu chancelier par François Ier, dans les premiers jours du nouveau règne, il ne se montra pas seulement le plus éclairé des novateurs, mais encore le plus résolu.

Quand tout le monde suivait le cours des choses, il eut un plan de conduite, il eut un système, et le suivit avec persévérance. Son système, ce fut d'accroître la puissance de la royauté. Louis XI avait aplani bien des obstacles; le chancelier Duprat en rencontra d'autres, qu'il surmonta par d'autres moyens. Le temps de la violence était passé : la royauté, n'ayant plus besoin de prouver sa force, devait travailler à faire contribuer à sa grandeur cette noblesse qui avait enfin désespéré de lui tenir tête. Mais, pour arriver à ce résultat, il fallait à la royauté ce qu'elle n'avait pas, de l'argent. Tous les soins de Duprat se portèrent de ce côté. La France était riche, et le trésor du prince était pauvre. Il s'agissait donc d'attirer dans ce trésor les écus qui s'entassaient ailleurs.

Duprat conseilla d'abord de vendre les offices de judicature, et son conseil fut adopté. Ensuite, de nouvelles charges furent créées, et ces nouveaux titres, avidement recherchés, trouvèrent des acquéreurs parmi les bourgeois opulents qui pouvaient joindre un nom de terre au nom plus obscur de leur famille. Mais cela ne suffit pas; la guerre eut bientôt absorbé l'argent que procura la vente des charges. Duprat dit au roi qu'il pouvait lever de nouveaux impôts et augmenter les anciens sans attendre l'octroi des états; les états consultés ne devaient pas manquer d'élever des objections et de faire des chicanes : or, il fallait se presser. La guerre était engagée; Charles-Quint, prompt à l'attaque, n'attendait pas pour prendre et saccager des villes que l'on fût prêt à les défendre; les Suisses ne se battaient qu'après avoir reçu le prix de leurs montres, et le scrupuleux respect des anciennes formes devait avoir pour conséquence inévitable la ruine du royaume. Ne valait-il pas mieux le sauver, et braver les vaines clameurs des formalistes? François, qui avait dans l'esprit plus de décision que d'attachement aux vieilles pratiques, suivit encore ce conseil.

Le concordat fut aussi l'une des grandes affaires du chancelier Duprat. Il assistait à la conférence de Bologne, et plus énergiquement que personne il se déclara contre l'ancienne pragmatique. Ce qu'il voyait dans la nouvelle convention,

c'était un accroissement indirect des revenus de la couronne. L'Église, qui possédait en France de grands biens, était affranchie de toute charge publique; et qu'offrait le pape au roi, comme compensation des avantages réclamés par la cour romaine? Il offrait le droit de nommer aux bénéfices. Duprat vit tout de suite quel profit le roi pouvait retirer de cette concession. Nommer aux bénéfices ecclésiastiques, c'était en réalité disposer du temporel des abbayes et des prieurés; et, le pape n'ayant plus rien à voir dans les choix du prince, le prince pourrait attribuer ce temporel à toute personne, même laïque, dont il lui plairait de payer ainsi les services. L'arrangement fut conclu.

Tous ces changements ne se firent pas sans blesser des intérêts, sans heurter des opinions reçues. Il faut, d'ailleurs, reconnaître qu'ils n'étaient pas tous parfaitement équitables. Où le roi trouvait de si beaux profits, la justice signalait des confiscations à peine déguisées. Duprat devint odieux à ses collègues du parlement, à l'Église, aux bourgeois raisonneurs. On l'accusa d'avoir sacrifié tous les principes à l'insatiable fiscalité d'une cour prodigue; mais il trouva dans la reine mère une protection qui ne lui fit jamais défaut. La première maxime d'État de Louise de Savoie n'était pas de respecter les droits acquis, mais bien de subordonner tous les intérêts, les siens exceptés, à ceux

du trône, et elle avait été de moitié dans les projets de Duprat.

Ayant perdu sa femme, il résolut de prendre l'habit ecclésiastique. Il n'était pas rare, à la cour de François Ier, de voir des clercs quitter la robe et prendre l'épée. L'aumônier du roi, maître Barraud, célèbre par ses galanteries presque fabuleuses, fit un bon capitaine; le protonotaire de Foix devint maréchal de France, et ainsi d'autres : mais on voyait beaucoup moins de laïques entrer dans les ordres. Quel fut le calcul de Duprat? On dit qu'ayant mis la main aux finances de l'État, il redouta le sort de Semblançay. L'ancien ministre de Louis XII, d'Amboise, avait pris ses précautions en habile homme contre ces caprices de la faveur : il s'était fait recevoir cardinal. Un cardinal n'a pas à redouter le gibet[1]. On assure que Duprat fit le même calcul. Quoi qu'il en soit, on le vit bientôt arriver aux premières dignités de l'Église. Successivement évêque de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die et de Gap, puis archevêque de Sens, il fut nommé cardinal en 1527. On assure même qu'il prétendit acheter la tiare papale au prix de quatre cent mille écus, et qu'ayant reçu la somme, le roi la garda, mais ne fit pas les affaires de l'ambitieux cardinal. C'est une anecdote racontée par Lorenzo

1. Michelet, *Renaissance*, p. 304.

Capelloni dans ses *Exemples politiques*. Elle ne paraît guère vraisemblable.

Nous ne ferons que nommer les cardinaux de Givry, d'Annebaut, d'Armagnac, de Lénoncourt. Leur crédit fut assurément bien supérieur à leur mérite; cependant ils n'eurent pas à la cour le même renom que les autres dignitaires de leur habit. Le cardinal d'Armagnac doit sa principale gloire à l'un de ses protégés, qui l'a beaucoup vanté, le voyageur Pierre Giles, d'Albi.

Le concile de Latran avait réglé la vie des cardinaux. Ils doivent premièrement, disent les articles de ce concile, mener une vie exemplaire; c'est encore leur devoir d'assister régulièrement aux offices divins, de fuir le faste et de se contenter rigoureusement de ce qui convient à la modestie sacerdotale; enfin, s'ils négligent les affaires des pauvres et font mauvais emploi du revenu des églises, ils commettent devant l'Église et devant Dieu le plus grand des crimes. Voilà ce que déclarait le concile: nos cardinaux de cour ne s'en souciaient guère.

## IX.

### Les savants et les poëtes.

Le président de Thou, quelquefois sévère, mais avec justice, pour la mémoire de François Ier, dit

que le premier de ses titres à la reconnaissance de la postérité sera d'avoir libéralement aimé les lettres et les lettrés. C'est aussi l'opinion de Théodore de Bèze. Brantôme s'exprime en ces termes : « Il fut appelé le père et vrai restaurateur des arts et des lettres ; car, avant lui, l'ignorance tenoit lieu quelque peu en France, encore qu'il y eût certes auparavant quelques gens savants ; mais ils étoient clair-semés et ne produisoient de si belles moissons de savoir, comme l'on vit après qu'il eut érigé ces doctes professeurs royaux, lesquels il fut très-curieux de rechercher par toute l'Europe.... » L'historien diffus de toutes les expéditions militaires de son règne, Martin du Bellay, ne félicite François, après sa mort, que d'avoir encouragé les nobles études. « Il étoit, dit-il, magnanime et généreux, amateur de bonnes lettres.... et aima toutes gens d'esprit ; et fonda à Paris des colléges pour les lettres latines, grecques et hébraïques ; et fit venir de toutes les parties du monde gens instruits en toutes sciences et arts libéraux, pour édifier la jeunesse en bonnes mœurs et sciences, etc., etc. » Nous nous empressons de souscrire à cet éloge. Une miniature conservée à la Bibliothèque impériale nous représente François Ier tenant d'une main l'épée de Mars et de l'autre le caducée de Mercure, la poitrine couverte de l'égide de Pallas et les épaules ornées du carquois de l'Amour. C'est une allégorie que Ron-

sard a, dit-on, mise en vers[1]. Nous ne refus
à François Ier ni l'épée ni le carquois : s'il a
la France pour entreprendre de folles guer
était brave et l'épée lui convient. Il n'est pas
incontestable qu'il a beaucoup aimé : mais qu
ne soit pas dit à son honneur ! Nous lui conc
de meilleure grâce les insignes de Miner
déesse protectrice des nobles études.

Il tenait ce goût pour les lettres de sa
Louise de Savoie. C'était, de son temps, un
cieuse, qui fréquentait les savants et prenai
leur compagnie des leçons de beau langag
voit quel profit elle avait retiré de leurs l
dans ce livret de six pages qu'on appelle son
*nal*. Veut-elle désigner François, elle l'ap

1. Voici les vers attribués à Ronsard, qu'on lit sur c
niature :

François en guerre est un Mars furieux,
En paix Minerve et Diane à la chasse,
A bien parler Mercure copieux,
A bien aymer vray Amour plein de grace.
O France heureuse, honore donc la face
De ton grand roy qui surpasse Nature ;
Car l'honorant tu sers en mesme place
Minerve, Mars, Amour, Mercure.

Il est fort douteux que ces vers soient du poëte auque
attribue, puisqu'ils paraissent avoir été composés sous
de François Ier et que Ronsard était bien jeune lorsq
mourut. Quant à la miniature, elle passe pour être l'ou
Nicolo dell' Abbate. Mais cette opinion n'a guère de fon
Nicolo dell' Abbate ne paraissant pas en France avant
1552.

« Mon fils, glorieux et triomphant César, subjugateur des Helvétiens. » C'est tout à fait le haut style de dame Bélise. Et, pour prouver qu'elle n'est pas moins savante que lettrée, elle commence par ces mots un récit très-sommaire de l'entrevue de François et de Henri, dans le *Champ du Drap d'Or :* « Le dernier jour de mai 1520, mon fils arriva à Ardres, qui s'appelle en latin *Ardea*, et ledit jour le roi d'Angleterre, second de sa race, arriva à Calais, qui s'appelle en latin *Caletum* ou *Portus Itius*, selon César, au cinquième livre de ses *Commentaires.* » Ce n'est pas le maréchal de Fleurange ou Brantôme qui font de tels exordes ; ils ne sont ni l'un ni l'autre assez érudits pour cela.

François eut moins de pédantisme que sa mère, mais il eut autant de zèle pour le culte des lettres et pour l'étude des sciences, surtout pour l'étude des sciences naturelles. Martin du Bellay prétend qu'il donnait la leçon, en toute matière, à tous les savants de sa cour. C'est un propos de flatteur. Cependant il est vrai que François se plaisait à rassembler dans ses appartements retirés, lorsqu'il avait un peu de loisir, les savants attachés à sa personne, et qu'il engageait volontiers avec eux des débats littéraires où régnait une assez grande liberté.

Robert Estienne nous parle de ces doctes conférences dans l'épître grecque qu'il a placée en

tête de sa belle édition d'Eusèbe. Il ne raconte pas, il est vrai, que ce roi philosophe (car il l'appelle ainsi) triomphait aisément de tous ses contradicteurs; mais il les étonnait, dit-il, par l'éloquence de ses discours et la sagesse de ses remarques: ce que nous admettons volontiers, puisqu'il avait un esprit curieux, prompt à concevoir et doué d'une rare délicatesse. Robert Estienne était, d'ailleurs, très-capable d'apprécier à sa juste mesure le mérite de François Ier, et il le connaissait parfaitement. Non-seulement, en effet, cet imprimeur suivait la cour et jouissait, à ce titre, de l'entretien du roi, chose tout à fait nouvelle, en France, dans les usages auliques; mais souvent sa modeste officine de la rue Saint-Jean-de-Beauvais avait reçu François Ier, venant admirer avant le public un nouveau caractère, la première feuille d'une nouvelle édition. Heinsius nous a transmis quelques curieuses anecdotes sur ces royales visites. Le roi se présentait sans avoir fait annoncer sa venue, et quelquefois le savant imprimeur, averti subitement de la présence du roi, mais occupé de quelque laborieuse recherche, ne se rendait près de lui qu'après avoir achevé la correction de ses épreuves. Et le roi savait attendre.

On ajoute que, la conversation s'engageant ensuite entre les deux personnages, François, pour ne pas manquer aux convenances, parlait à son

hôte la langue de sa maison, le latin. En effet, on ne s'exprimait guère qu'en latin chez les Estienne; femme, enfants, domestiques eux-mêmes, donnaient ou recevaient des ordres dans l'idiome de Plaute et de Térence[1]. Est-il toutefois bien prouvé que les études littéraires de François aient été poussées jusque-là? C'est une assertion de M. Crapelet; mais elle n'est pas suffisamment justifiée. Guillaume Budé nous déclare qu'on avait élevé François à l'image des rois ses ancêtres, dans l'ignorance des lettres latines[2]; et quel témoin est plus digne de foi? Mais le même Budé s'empresse d'ajouter que, malgré l'insuffisance de son instruction, François avait un goût déclaré pour les lettres, qu'il recherchait les savants avec passion, et qu'il brillait, en outre, au milieu d'eux, par l'esprit, l'élégance et la fécondité de son entretien. D'un roi nous n'exigeons pas davantage. François sachant le latin comme Budé lui-même eût-il plus mérité de la science et des lettres? il est permis d'en douter.

Nous entendons, en écrivant ces lignes, les accusations dirigées contre François comme persécuteur des luthériens. Brantôme le félicite, avec un abominable sang-froid, d'en avoir *fait faire de grands feux* et d'avoir *montré le chemin à ces brû-*

1. Crapelet, *Robert Estienne et le roi François Ier*, p. 8.
2. *Budæi Epistolarum* lib. V, ad Erasmum.

*lements* d'hérétiques. Le Bourgeois de Paris raconte, d'autre part, dans ses annales, à peu près sur le même ton, plusieurs de ces exécutions tragiques, et l'on en connaîtra d'autres quand la *Chronique* conservée par Gaignières sera mise, grâce à l'impression, entre les mains du public. Oui, nous le confessons, un trop grand nombre de ces attentats contre la liberté de la conscience furent commis sous le règne de François Ier. Cependant il ne faut pas croire Brantôme, lorsqu'il le félicite d'avoir commencé la persécution; il ne faut pas souscrire sans examen à l'acerbe sentence rendue contre lui, pour ce méfait, par de récents historiens. L'initiative de la persécution religieuse n'appartient pas en France au roi, mais aux cours de justice; et ces cours, comme le témoigne assez le langage des historiens, se montrèrent encore moins âpres dans leurs inquisitions, moins impitoyables dans leurs arrêts, que l'Église, les grands, et le peuple surtout, ne paraissaient l'exiger. Les hérétiques de ce temps-là dont l'histoire nous a conservé les noms étaient des clercs du second ordre, des gens de petite noblesse, ou des écoliers, des bourgeois, des marchands : l'esprit de nouveauté ne pénétra pas alors en d'autres régions de la société française; et, quand y parvinrent leurs étranges discours, on ne se contenta pas de murmurer contre leur audace, on appela

sur leurs têtes les plus atroces châtiments. Voici la vraie part de François dans ces *brûlements* si fort admirés par Brantôme. Toutes les fois qu'on le pria d'intervenir en faveur d'un accusé, ou d'ajourner un procès dont on redoutait les suites, il fit volontiers ce qu'on lui demandait : mais la sentence prononcée, il abandonna toujours la victime. Peu soucieux, en d'autres termes, des scrupules de l'orthodoxie, ne sachant trop si l'Église la plus apostolique était celle de Léon X ou celle de Luther, il entendait que les lois de son royaume fussent observées, et laissait brûler comme hérétiques des gens qu'il eût fait pendre comme factieux, pour avoir troublé l'État par des cabales avérées. S'il n'imposait pas aux consciences le respect de l'ancien culte et de toutes ses traditions, il ne voulait pas que l'ordre public fût mis en question par une propagande qui pouvait avoir de redoutables suites, comme l'exemple de l'Allemagne le faisait voir assez clairement. Ce n'était pour lui qu'une affaire de police. Il autorisait donc la persécution contre les luthériens français, et recherchait l'alliance des luthériens allemands : par ses ordres on dressait les bûchers où devaient monter des gens convaincus de blasphèmes publics, et il avait un commerce habituel avec des lettrés moins croyants au fond du cœur, moins chrétiens assurément que ces fanatiques.

Avons-nous justifié d'une manière insuffisante la conduite de François Ier ? Nous ne prétendions pas le faire complétement absoudre, mais réclamer contre des accusations exagérées. François fut un roi trop jaloux de son autorité; il ne fut jamais un sectaire. Qu'on ne vienne donc pas dire qu'il se montra l'oppresseur et non le protecteur des lettrés et des lettres, parce qu'il ne comprit pas à notre manière les droits de la liberté. En prononçant de telles sentences du haut de notre sagesse, nous méconnaissons la différence des temps. De Thou, de Bèze, Robert Estienne, c'est-à-dire les gens dont il laissa brûler les complices, ont eux-mêmes distingué ce que notre logique veut confondre; mais elle manque en cela de justice.

Le lieutenant général du roi dans la province des lettres, c'était Guillaume Budé. Avant le règne de François Ier, les savants, comme le fait observer Brantôme, étaient *clair-semés*, c'est-à-dire épars sur tout le territoire, et mal entretenus par les villes ou les seigneurs qui les avaient acceptés à leur charge. François Ier s'efforça de les réunir et de former, à l'exemple de Léon X, une académie de beaux esprits attachés à sa personne. Il confia l'exécution de cette entreprise à Guillaume Budé, et il ne pouvait faire un meilleur choix.

C'était le fils de Jean Budé, grand audiencier de France. Dans sa première jeunesse, il avait vécu

comme un vrai gentilhomme, ne s'occupant guère que de chevaux et de chiens, rebelle à toute contrainte, et, conséquemment, ennemi des lettres. Mais, à vingt-quatre ans, il renonça tout d'un coup à ces passe-temps frivoles, et ne voulut plus vivre ailleurs qu'au milieu des livres. Il en lut tant, avec tant de passion et si peu de relâche, qu'il en devint malade et que l'on craignit pour sa vie. Personne n'a jamais eu plus de zèle pour l'étude. Un jour qu'il était dans son cabinet, pâlissant sur quelque problème d'Euclide ou déchiffrant quelque manuscrit grec, un de ses gens entre et lui crie que la maison est en feu : « Avertissez ma femme, lui répond tranquillement Budé ; vous savez que je ne me mêle point des affaires du ménage. » Comme on s'entretenait devant le roi de son zèle extraordinaire pour l'étude, un des assistants prit la parole en ces termes : « Voici déjà plus de dix ans que j'ai pour voisin maître Budé. Eh bien! je ne puis me rappeler l'avoir vu, dans tout cet espace de temps, une seule fois, même les jours de fête, prendre un instant de repos, suivant la coutume, au seuil de sa porte ; je ne l'ai jamais vu vers le soir aller à la promenade, regarder les passants, se donner quelque relâche, ou perdre, pour se rafraîchir l'esprit, une seule minute. » On devait supposer et l'on supposa qu'il y avait bien de l'exagération dans ce rapport. Le roi, voulant appren-

dre de Budé si son voisin avait dit la vérité, l'interrogea. Celui-ci répondit, sur un ton modeste, qu'en effet il employait toutes ses heures au travail, car, à tout instant du jour, et aussi bien le dimanche que durant la semaine, il préférait ses livres aux dés ou à la paume. Nous aurons tout dit sur la vie studieuse de Budé, quand, selon le témoignage de Louis Leroy, son biographe, homme grave et sincère par caractère et par profession, puisqu'il était philosophe, nous aurons dit que Budé, le jour même de ses noces, se retira pendant trois heures dans son cabinet, pour ne pas perdre toute cette journée[1].

Il apprit d'abord le grec sous la discipline de Georges Hermonyme, de Sparte, qu'il recueillit dans sa maison et qu'il gratifia de cinq cents écus d'or. Mais ce n'était pas un homme de grande valeur que cet Hermonyme. Il savait le grec, puisque c'était sa langue maternelle, et, calligraphe habile, il pouvait mettre aux mains de son élève de fort belles copies des œuvres d'Homère et d'Aristote; mais il manquait d'érudition, et Budé ne tarda pas à dépasser la limite de ses connaissances. Ce fut alors que vint en France Jean Lascaris, un des plus instruits de tous les Grecs. Budé ne put l'avoir constamment auprès de lui; car, à peine arrivé sur la terre française, Lascaris, recherché par

1. Lud. Regius, *Vita Budæi*.

François Ier, n'eut guère de loisir ; mais il profita du moins de ses conseils et fit usage de ses livres. Budé sut, en outre, autant qu'homme de son temps, la théologie, la jurisprudence, l'histoire, les mathématiques et les autres sciences. Sa mémoire était prodigieuse : il se rappelait une sentence, un vers qu'il avait lu trente années auparavant, et il en reproduisait tous les termes avec une fidélité qui n'était jamais prise en défaut. C'était, d'ailleurs, le plus obligeant des hommes : on ne le consultait jamais sur une difficulté littéraire, sur un plan d'études, sans obtenir une prompte réponse. Il n'était négligent d'aucun devoir. La seule chose qui lui parût indigne de l'occuper, c'était son bien, et il s'en laissait dépouiller par tout le monde, malgré les vives remontrances de son père. Mais peut-on servir à la fois tous les dieux ?

François Ier ne l'appela pas à la cour : il l'y trouva, remplissant auprès de Louis XII les fonctions de secrétaire ; mais il s'empressa de rechercher son amitié et le nomma maître de sa librairie, ou, comme nous disons aujourd'hui, administrateur général de sa bibliothèque. Plus tard, il en fit un ambassadeur ; mais il eut lieu de s'en repentir. Budé, qui était honnête, traitait les affaires avec franchise, croyait ce qu'on lui disait, et agissait en conséquence. Or, où l'avait-on envoyé défendre les intérêts de la France ? A Rome, patrie de l'équivo-

que, où tout le monde se faisait un jeu de duper le bonhomme, qui ne voyait pas les piéges avant d'y être pris. Il écrivait alors à François Ier : « Tirez-moi d'une cour pleine de mensonges, séjour trop étrange pour moi. » Il en revint avec le dessein bien arrêté de reprendre ses livres et de ne les plus quitter. Cependant le roi, désirant l'avoir toujours près de lui, lui fit faire d'autres voyages; il l'entraîna même dans les camps. Nous voyons Budé parmi les gens de la cour amenés par François au *Champ du Drap d'Or*[1]. Une autre de ses lettres nous le montre suivant la cour à Dijon, et retenu dans cette ville par un mal de tête, tandis que le roi chasse dans les forêts voisines[2]. Écrivant à ses amis, il date ses épîtres de Romorantin, d'Amboise, de Blois, de Saint-Germain, de Lyon, etc., etc., de tous les lieux où l'entraîne l'humeur vagabonde de son roi. Cependant, n'aimant guère ni la cour ni les courtisans, comme il l'a déclaré plusieurs fois, Budé ne se laissa jamais asservir, c'est le terme qu'il emploie lui-même, par ses fonctions auliques : conduit au milieu des plus bruyantes assemblées, il rechercha toujours et sut trouver, sans trop affecter le mépris des obligations mondaines, la solitude, le silence et la liberté[3].

1. *Budæus Epist. latin.*, lib. II ; *Epist. ultima.*
2. *Epist.*, lib. III ; *Epist. Salmoni Macrino.*
3. *Epist.*, lib. III; *Epist. Francisco Deloino.*

C'était un grand ami d'Érasme. Ils se brouillèrent quelquefois pour des riens, comme cela est ordinaire entre les savants. Ils échangeaient alors des épîtres, qu'ils assaisonnaient à l'envi de doctes invectives. Mais ces querelles duraient peu. Budé fit tout ce qu'il put pour attirer en France l'illustre docteur de Rotterdam, à qui le roi voulait confier le gouvernement du collége de France. Il n'y réussit pas. François I[er], dit un historien, disputait Érasme à Charles-Quint, comme il lui avait disputé l'empire. Il échoua dans l'une et dans l'autre entreprise. Érasme repoussa les faveurs de François I[er], comme celles de Ferdinand, roi des Romains, de Sigismond, roi de Pologne, et du Suédois Christiern : ayant poliment éconduit les envoyés de tous ces rois, il s'en alla demeurer à Bâle, chez Jean Froben, son imprimeur.

Budé, qui avait hérité de grands biens, vivait largement. Il avait deux maisons de campagne aux portes de la ville, l'une à Marly, l'autre à Saint-Maur. En outre, il possédait à Paris, rue Saint-Martin, un vaste hôtel dont il avait fait orner le portail, pour y inscrire ces deux vers de Juvénal :

Summum crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas[1].

1. « Persuade-toi que c'est un grand crime de préférer l'existence à l'honneur, et, pour sauver sa vie, de perdre le droit de vivre. »

C'était la devise d'un galant homme. Il y fut constamment fidèle, ayant su dompter tous ses mauvais penchants, si ce n'est la colère, car il s'emportait quelquefois encore, malgré les réprimandes de sa raison. Nous venons de parler de ses fréquentes brouilleries avec le pétulant docteur de Rotterdam. Ses démêlés avec Leonardo Portio furent sur le point de prendre un caractère plus fâcheux. Celui-ci allait disant que Budé s'était rendu coupable à son égard d'un effronté plagiat. Quand ce propos vint aux oreilles de Budé, il fit le serment d'anéantir le calomniateur avec sa calomnie, et, sur-le-champ, il se mit à l'ouvrage. Sa réponse était achevée et allait courir dans toutes les mains, lorsque Jean Lascaris, ami de Portio comme de Budé, le supplia d'épargner un imprudent qui en était au repentir. Nous n'avons qu'un grief contre Budé : il fut un des douze juges qui condamnèrent Louis Berquin.

Louis Berquin, gentilhomme d'Artois, avait un siége au conseil d'État. C'était un des hommes les plus savants du royaume; le plus savant, dit Josse Bade, de toute la noblesse. Les réformés l'ayant entraîné dans leur parti, Berquin fut dénoncé comme auteur de livres impies, jeté en prison et sommé d'abjurer ses erreurs. Il refusa. Il était à la Conciergerie, privé de toutes les commodités de la vie. Il demanda qu'on voulût bien, du moins, lui

permettre d'avoir une écritoire, du papier et des livres. A qui faisait-il cette demande? à ses anciens collègues du parlement. Par dérision, ils lui envoyèrent les Épîtres de saint Jérôme; mais l'encre et le papier lui furent interdits. La princesse Marguerite et le grand maître, à sa prière, intercédèrent pour lui. Le roi, qui était à Amboise, envoya deux archers pour l'enlever de la Conciergerie et le conduire au Louvre. Le parlement s'opposa provisoirement à ce transport. On travaillait au château du Louvre, et, comme il y avait un grand nombre d'ouvriers employés à ces travaux, quelque complice de Berquin aurait pu se mêler à ces gens et favoriser son évasion. Or, un si grand criminel (ce sont les registres mêmes du parlement qui le disent) ne pouvait être trop étroitement surveillé, et, à la requête de Noël Beda, la cour allait le juger, c'est-à-dire l'envoyer au bûcher, quand le roi, sollicité de toutes parts en faveur de Berquin, ordonna de surseoir au jugement.

Mais ce courageux apôtre recommença bientôt ses prédications. Il fut alors arrêté de nouveau, jugé et condamné. On le conduisit sur la place de Grève, dans un tombereau, le 16 avril 1529. Ses livres furent d'abord brûlés en sa présence; on le mit ensuite au pilori, on lui perça la langue avec un fer rouge, on lui imprima sur le front l'image d'une fleur de lis, et on l'envoya mourir dans les

prisons. Or, après avoir subi cet horrible supplice, Berquin appela devant la cour de Rome et devant le grand conseil de la sentence contre lui rendue. Cet appel n'eut d'autre résultat que de le faire brûler le lendemain [1].

Budé fut, disons-nous, un de ses juges; toutefois on assure que, pendant trois jours, il le supplia de désavouer ses doctrines. Cela ne le justifie pas tout à fait; mais cela nous apprend que si Budé, comme le plus grand nombre de ses contemporains, attribuait au juge civil des droits absolus sur toute conscience, il ne partageait pas, du moins, les passions fanatiques de quelques-uns.

Jacques du Breul nous a conservé, dans ses *Antiquités de Paris*, le testament de Guillaume Budé. C'est celui d'un homme original, qui ne se règle pas sur la mode. Nous croyons devoir reproduire ce curieux document : « Je Guillaume Budé, etc., etc., ordonne mon corps être inhumé en l'église Monsieur Saint-Nicolas des Champs à Paris, pour ce que mon domicile et maison par moi bâtie, *in spem perpetuæ moræ*, y est assise, et que je m'attends y mourir. A la fabrique de ladite église je laisse douze livres dix sous tournois, pour l'ouverture de la terre et son des cloches durant mon

1. Voir, pour plus de détails, *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 170, 277, 378, et Théodore de Bèze, *Hist. ecclésiast.*, liv. I.

obit et le temps d'icelui. Je laisse au curé, ou celui qui tiendra son lieu durant ledit obit, quatre livres tournois, et dix sols au clerc de l'église. Je veux être porté en terre de nuit et sans semonce, à une torche ou à deux seulement, et ne veux être proclamé à l'église, ni à la ville; ni alors que je serai inhumé, ni le lendemain; car je n'approuverai jamais la coutume des cérémonies lugubres et pompes funèbres. Quoi qu'il en soit, je défends qu'on m'en fasse, tant pour ce que pour autres choses qui ne se peuvent faire sans scandale. Et si je ne veux qu'il y ait ceinture funèbre, ni autre représentation à l'entour du lieu où je serai enterré, le long de l'année de mon trépas, pour ce qu'il me semble être imitation des cénotaphes dont les gentils anciennement ont usé. Combien que j'estime la coutume de ce faire à l'entour des sépulcres des princes et prélats et autres grands personnages, dont la mémoire se doit célébrer ès lieux esquels ils ont eu domination, ou prélature, ou magistrat éminent. » Telle est la teneur de cet étrange codicille.

*Petrus Castellanus*, que l'on appelle, en français, Castellan, Châtelain et Duchâtel, fut, après Budé, le savant le plus favorisé par François Ier. Successivement professeur à Dijon, correcteur d'imprimerie à Bâle, secrétaire d'ambassade de l'évêque d'Auxerre près de la cour de Rome, et conduit ensuite par

l'insatiable désir de voir du pays à l'île de Chypre, à Alexandrie, au Caire, à Damas, à Jérusalem, à Constantinople, il avait été plus tard introduit à la cour de François Ier par le cardinal du Bellay. Il avait beaucoup de savoir et non moins d'entregent. Sa conversation, toujours animée, toujours pleine de saillies, était d'ailleurs aussi docte qu'on pouvait le désirer. François disait de lui : « C'est le seul homme de lettres que je n'aie jamais épuisé en discours. » Il parut d'abord à la cour sans titre, sans emploi. Sa faveur fut bientôt si grande, qu'il put librement choisir l'emploi qui lui convenait le mieux. Ancien auditeur d'Alciat à l'école de Bourges, il était habile en jurisprudence et pouvait convenablement occuper une charge au parlement; mais il ne s'en souciait guère : théologien exercé, n'ignorant aucune des subtilités de la controverse religieuse, comme il l'avait prouvé plus d'une fois à Bâle dans ses querelles avec les réformés, il pouvait facilement arriver aux dignités ecclésiastiques; mais il ne le souhaitait pas, voyant autour de lui les prélats de cour mener une vie si peu conforme à leur profession[1]. Il avait été longtemps entretenu

1. C'est ce que le biographe de Duchâtel, Pierre Galland, exprime en des termes assez énergiques : « Non semel mihi ingenue confessus est ut, si suo genio obsequi sibi integrum fuisset, « sagatam quam togatam vitam, militarem quam ecclesiasticam, « *in qua plerosque fere omnes flagitiose versari videbat*, sequi « maluisset. » Gallandus, in *Vita Castellani*.

par l'évêque de Poitiers. A la mort de ce Mécène, le roi dit à Duchâtel de désigner la charge qu'il voulait remplir; il répondit qu'ayant étudié l'art militaire dans les écrits des anciens et chez les nations diverses où l'avait conduit son humeur voyageuse, il demandait à commander un escadron de cavalerie légère; ce qui fit sourire le roi. « Non, lui dit-il, je vous réserve un plus noble emploi; je vous consacre aux Muses. » En effet, Jean Cholin, son lecteur, ayant été disgracié quelque temps après, le roi choisit Duchâtel pour le remplacer. Cependant il l'occupait moins à lire qu'à causer. Duchâtel causait volontiers, principalement à la table du roi. Ses amis, ou, dit-on, ses ennemis lui conseillèrent de contenir la facilité de son éloquence, lui rappelant que Jean Cholin s'était fait chasser de la cour pour des mots imprudents. Duchâtel crut devoir profiter de ce conseil, et devint plus réservé dans ses discours. Mais ce n'était pas l'affaire du roi. Il demanda la cause de ce changement de conduite, et, l'ayant apprise, il pria le dauphin de faire connaître à Duchâtel qu'il pouvait tout dire à la table du roi, librement et sans craindre d'offenser personne.

Duchâtel retrouva, dans l'emploi de lecteur, les loisirs qu'il avait eus à Bâle lorsqu'il remplissait les fonctions de correcteur dans l'imprimerie de Froben. Il les consacra, n'en laissant rien perdre, à

relire les anciens auteurs latins et grecs et à se perfectionner dans toutes les études. Suivant le conseil de Platon, qui recommande aux gens studieux de ne remplir leur estomac qu'une fois par jour, il mangeait, à huit heures du matin, un morceau de pain, ne buvait à ce repas qu'un verre de vin, et dînait à cinq heures. Il donnait trois ou quatre heures au sommeil, et le reste de ses nuits au travail. Le matin, il étudiait les philosophes et les mathématiciens; dans l'après-midi, les historiens et les poëtes. Pour ses études nocturnes, il réservait la Bible, qu'il lisait en hébreu durant deux heures, et les interprètes du Nouveau Testament, entre lesquels il préférait saint Jérôme, trouvant que saint Augustin est un sophiste de mauvais goût, qui ne sait pas trop sa grammaire[1]. Personne d'ailleurs ne dépensait moins que lui, soit en habits, soit en domestiques. Ses domestiques, peu nombreux, étaient nourris chez lui, contre l'usage : il voulait ainsi leur communiquer ses habitudes réglées. On ajoute que, vivant à la cour, il était si peu courtisan qu'il disait toujours la vérité, n'entrait dans aucune cabale et ne desservait

1. Il faut citer ici les propres termes de Galland : « Eam styli « Augustiniani anfractuosam sinuositatem esse, et sermonis « omni elegantia vacuî impuritatem addebat, ut ab homine libe« raliter in litteris educato citra fastidium vix legi posset. » In *Vita Castellani*.

personne par des intrigues ou de méchants propos. On raconte cependant un fait qui ne prouve guère cette discrétion à l'égard d'autrui.

Ses rivaux avaient, dit-on, résolu de le perdre dans l'esprit de François I<sup>er</sup> et de le faire remplacer par Guillaume Bigot. Celui-ci n'était pas indigne de cette faveur. Ayant fait avec Guillaume du Bellay un voyage en Allemagne, il avait quitté son patron dans la ville de Tubingue pour y professer la philosophie. Il avait ensuite obtenu de grands succès à Bâle et dans diverses autres villes. Mélanchthon, dont il a combattu les doctrines, tant en métaphysique qu'en théologie, a rendu le plus solennel hommage à son mérite : « Il n'y a, dit-il, en France, que deux hommes excellemment doctes, Duchâtel et Bigot. » Gabriel Naudé l'appelle « le premier philosophe de son temps; » et Scaliger lui donne le même titre : *Maximus philosophus Guilielmus Bigotius* [1]. Mais Duchâtel n'était pas homme à se laisser supplanter. Un jour qu'on faisait devant le roi l'éloge de Bigot, Duchâtel interrompit les apologistes. « Pourquoi, dit-il, élevez-vous si haut le mérite de cet homme? N'est-il pas de la secte d'Aristote? — Que voulez-vous dire? lui demanda le roi. — Je veux dire, reprit Duchâtel, que, suivant Aristote, le meilleur des gouvernements est

1. *De Subtilitate ad Cardanum*, p. 307, num. 15.

l'aristocratie, et non pas la royauté. » Et le roi, ne voulant plus entendre parler de Bigot, l'envoya commenter son Aristote à l'académie de Nîmes. C'est Mélanchthon qui nous fait ce récit. Galland dit que Mélanchthon avait l'esprit crédule, et qu'il s'est laissé tromper par de faux rapports.

Quoi qu'il en soit, Duchâtel conserva sa place de lecteur et devint de jour en jour un personnage plus considérable. François, voulant le faire évêque de Tulle, lui demanda s'il était noble : « Sire, répondit-il, Noé dans l'arche avait trois fils ; je ne vous dirai pas précisément duquel je suis descendu. » Cette repartie libre et ingénieuse nous prouve quelle était la familiarité de Duchâtel avec le roi. François, qui portait avec orgueil le titre de premier gentilhomme de France, n'eût guère permis à d'autres de traiter aussi légèrement une aussi grave question que celle-là. Duchâtel fut évêque de Tulle, puis de Mâcon. Ce fut lui qui remplaça Budé comme maître de la librairie du roi.

Tous les historiens ont parlé du zèle qu'il déploya dans la fondation du collége de France. Il avait formé, pour l'établissement de ce collége, de vastes plans, que le roi, dans sa libéralité pour les lettres, ne jugea pas trop dispendieux, mais que les trésoriers des finances ne laissèrent pas exécuter. Il réussit du moins à faire nommer et doter

les professeurs. Il fallut bien alors, malgré l'Université, leur donner des chaires. On leur en donna, et les auditeurs ne leur manquèrent point. L'Université garda bien quelque rancune à Duchâtel de ce qu'il avait fait pour le collége de France ; il lui rendit cependant, dans une circonstance mémorable, un grand service. Les écoliers de Paris s'étaient mutinés, et la nouvelle de cette sédition avait alarmé la cour. François ne supportait pas volontiers que son autorité fût méconnue. On crut le flatter en lui disant qu'il fallait, pour prévenir désormais ces émotions séditieuses, supprimer les colléges ou y tenir les écoliers enfermés. Mais Duchâtel plaida si bien la cause des écoliers et des colléges, qu'il la gagna.

En des circonstances plus graves, quand il s'agissait des premiers intérêts de l'État, Duchâtel n'avait pas un langage moins libre et moins franc. Au plus fort des guerres entre la France et l'empire, quand le défaut d'argent paralysait toutes les opérations de nos armées et nous livrait presque sans défense aux invasions audacieuses de l'ennemi, le chancelier Poyet dit au roi qu'il pouvait sans scrupule puiser dans la bourse de ses sujets, augmenter toutes les taxes, en créer de nouvelles, en un mot, prendre en tous lieux l'argent qui lui manquait. C'était là, suivant Poyet, le droit royal, *jus regium*, si bien défini par le prophète Samuel.

Duchâtel ne put entendre professer de telles maximes sans ressentir une vive indignation, et ne s'inquiétant pas de la contenir : « Votre langage, dit-il au chancelier, aurait eu le plus grand succès, je n'en doute pas, à la cour de Thyeste, de Néron et de Caligula ; mais ainsi parler aux oreilles d'un prince qui gouverne son peuple en respectant les institutions et les saintes règles de la justice, c'est un crime, c'est un grand crime. Distinguez les tyrans et les rois. Le tyran attire tout à lui, soit en torturant les lois, soit en les supprimant : le roi les observe, et, prenant conseil en toute chose des premiers de son royaume, c'est à l'utilité publique qu'il doit tout rapporter. Oui, assurément, il peut se présenter d'assez mauvais jours pour que les rois soient obligés d'avoir recours à la bourse de leurs sujets ; mais ils ne peuvent alors en user que pour un temps, et dans les circonstances les plus périlleuses pour le salut public : encore faut-il qu'ils aient pris l'avis des états, et que les états aient eux-mêmes accordé le subside réclamé par les grands besoins de la patrie. » Nous abrégeons un peu ce discours et nous en adoucissons les termes. Galland, qui nous l'a transmis en latin, nous est suspect de l'avoir embelli de quelques fleurs. Quoi qu'il en soit, François le trouva bon, et, laissant Poyet dévorer la cruelle injure qu'il venait de recevoir, il se tourna vers Duchâtel et

félicita. Les lois furent respectées. Rarement Duchâtel donnait son avis sur les affaires de l'État, quand le roi ne l'interrogeait pas; mais le roi l'interrogeait souvent, comme le plus honnête homme de sa cour, et le plus sage.

On dit à son éloge qu'il protesta de toutes ses forces contre l'intervention du pouvoir civil dans les affaires de la religion. La cour était divisée entre le parti de la tolérance et celui de la persécution : Duchâtel se faisait remarquer par la véhémence de son langage contre les prélats hypocrites, qui ne songeaient à Dieu que pour réclamer des supplices en son nom.

Le cardinal de Tournon lui reprochant d'avoir combattu son avis dans une affaire où il s'agissait de la vie de quelque pauvre luthérien : « J'ai parlé en évêque, lui répondit Duchâtel, et vous en bourreau. »

Il eut plus d'une prise avec les théologiens, et, pour employer une locution du temps, il les *rabroua* souvent de la façon la plus rude. Chaque jour ceux-ci dénonçaient au roi quelque nouveau sectaire : tout leur était prétexte pour accuser et pour demander des exécutions. Duchâtel les comparait à ces chiens du Capitole, dont parle Cicéron dans son discours pour Roscius, qui, ne sachant pas distinguer les voleurs des honnêtes gens, aboyaient la nuit après tous les passants. Il fit

tout ce qu'il put pour préserver de leurs fureurs les Vaudois de Cabrières et de Mérindol, et il parvint du moins à retarder longtemps l'exécution de l'arrêt suspendu sur leurs têtes. N'oublions pas de l'en féliciter.

Sleidan et Jacques de Thou nous ont laissé de lamentables mémoires sur cette sanglante affaire. En voici le résumé : « Cabrières et Mérindol, bourgs situés en Provence, à l'extrême frontière du comtat Venaissin, étaient habités par les derniers débris de la grande famille des Vaudois. Le souvenir de la persécution cruelle qu'avaient endurée leurs pères avait à jamais séparé de l'Église romaine ces pauvres gens, d'ailleurs peu versés dans l'étude des problèmes dogmatiques. Vers l'année 1530, ils furent visités par des missionnaires luthériens, et reçurent d'eux les éléments de la nouvelle doctrine. Quand le récit de cette agitation religieuse parvint aux membres du parlement de Provence, le président Chassanée cita devant la cour divers habitants de Mérindol, signalés comme ayant fait profession publique de luthéranisme. Ils refusèrent de comparaître. C'est alors que fut rendu l'arrêt du 18 novembre 1540, aux termes duquel tous les habitants de Mérindol furent condamnés au feu et leurs biens confisqués. Il s'agissait d'envahir quelques bourgades avec une légion d'assassins, de porter la flamme sous tous les toits et

d'ensevelir dans le même tombeau, sans aucune pitié, sans aucun choix, sans distinction de sexe et d'âge, plusieurs milliers de victimes. Mais vainement les archevêques d'Arles et d'Aix soulevaient les passions avec un zèle farouche et promettaient de contribuer pour une forte part aux frais de l'expédition ; les juges eux-mêmes reculaient avec effroi devant les suites de l'arrêt qu'ils avaient prononcé. C'est alors que Guillaume du Bellay, qui remplissait en Piémont les fonctions de lieutenant du roi, prit hautement la défense des condamnés, et obtint une déclaration du roi, datée du 18 février 1541, par laquelle trois mois étaient donnés aux gens de Mérindol pour abjurer leurs erreurs. Ceux-ci demandèrent humblement que leur cause fût examinée par les juges ecclésiastiques : ils ne pouvaient, disaient-ils, et à bon droit, se reconnaître coupables d'hérésie et désavouer l'opinion qui leur était imputée, tant que cette opinion n'aurait pas été soumise à l'épreuve d'un examen sérieux, d'une controverse publique. Les habitants de Cabrières se joignirent dans cette requête à ceux de Mérindol [1]. » C'était simplement demander un nouveau délai. On ne devait pas, ils le savaient bien, leur permettre de justifier en public leurs sentiments hétérodoxes, et ils ne pouvaient atten-

1. Dans notre *Hist. littér. du Maine*, t. II, p. 440.

dre plus de pitié des juges ecclésiastiques que des juges civils.

En effet, dès que leur requête parvint au roi, tout ce qu'il y avait en Provence de clercs, grands et petits, archevêques, évêques, officiaux, simples abbés, tous écrivirent à quelqu'un de la cour, sollicitant l'exécution prompte et complète de l'arrêt rendu par le président Chassanée. François ne savait trop quel parti prendre. Il lui répugnait de faire couler des fleuves de sang : et cependant telle était la véhémence des passions religieuses, que les principaux conseillers du roi l'excitaient d'une commune voix à frapper un grand coup, disant qu'il fallait inspirer à l'hérésie naissante une salutaire terreur. Seul, ou presque seul, Duchâtel osa parler de clémence. « Pourquoi, dit-il, sévir si cruellement contre ces malheureux? Si l'on prétend qu'ils se sont révoltés contre l'autorité royale, ils le nient; ils demandent qu'on instruise de nouveau leur affaire sur ce chef, et déclarent qu'ils sont prêts à subir le dernier supplice, si l'on prouve qu'ils ont commis quelque outrage envers la justice du roi. Quelques-uns d'entre eux ont-ils fait profession de la religion nouvelle? Soit! mais ce n'est pas le crime de tous, et l'on veut tous les exterminer.» Marguerite, l'entendant tenir ce discours, leva les mains au ciel en signe de reconnaissance, et joignit ses vives prières aux éloquentes démonstrations de

l'évêque de Mâcon. Le roi déclara qu'il évoquait l'affaire devant son conseil : ce qui voulait dire qu'il jugeait la sentence inique, ou du moins trop sévère. Mais hélas! ce ne fut pas son dernier mot : trois ans après, le farouche Jean Meynier, baron d'Oppède, occupait au parlement de Provence le fauteuil de Chassanée, et, réclamant de nouveau comme une mesure de salut public le supplice des pauvres Vaudois, il obtenait la permission d'agir. Au mois d'avril 1545, le carnage commença. Rien de ce qui s'offrit à la pointe du glaive ne fut épargné, et les toits des châteaux, comme ceux des chaumières, s'écroulèrent sur des monceaux de cadavres. Cinq ans après, on reconnut que de faux rapports avaient égaré l'esprit du roi. Guérin, avocat du roi au parlement de Provence, n'ayant pas de protecteurs à la cour, paya seul pour tous ses complices ; il fut décapité sur la place de Grève.

Étienne Dolet avait été mis en prison pour avoir fait profession publique d'athéisme. Déjà désavoué par les luthériens, et devant être répudié plus tard par Calvin au nom de tout le parti protestant, Dolet trouva néanmoins, à la cour de François Ier, une voix qui prit sa défense : ce fut celle de l'évêque de Mâcon. A sa prière, ce bel esprit païen fut rendu à la liberté. Mais il retomba dans ses impiétés, et de nouveau les tuteurs de la religion

s'occupèrent de lui. Duchâtel ne put une seconde fois l'arracher à leurs mains : Dolet fut brûlé.

Robert Estienne fut encore un des protégés de Duchâtel. Comme il publiait des éditions annotées des livres saints, les sorbonnistes se déchaînèrent contre ses notes, prétendant qu'elles étaient infectées du venin de l'hérésie. L'évêque de Mâcon les ayant justifiées, ils lui conservèrent une grande rancune de cette apologie, et le dénoncèrent au pape lui-même comme un des ennemis de sa souveraine puissance.

La protection du roi le mettait à l'abri de leurs rancunes. Le roi mort, ils arrivèrent à la cour, empressés de le perdre. Mais, dans leur empressement, ils avaient oublié de rédiger en bonne forme l'acte d'accusation de ce grand coupable. La cour était à Saint-Germain, agitée par les intrigues rivales des nouveaux partis, et personne n'avait le loisir de donner audience à MM. les sorbonnistes. Les cardinaux eux-mêmes étaient trop affairés pour les entendre. On les fit conduire près du maître d'hôtel du roi, un sieur Mendoze, Espagnol fécond en bons mots et de belle humeur. Celui-ci, les ayant honorablement traités, leur demanda ce qui les appelait à la cour en de telles circonstances. Eh quoi ! l'antique sanctuaire de la saine doctrine avait-il été violé par quelque profane ? ou bien le nouveau règne menaçait-il leurs priviléges ? ou

bien encore venaient-ils réclamer main-forte contre leurs écoliers, au nom de leurs toges outragées par de perverses factions? Nos théologiens, qui n'avaient encore pu trouver à qui parler, crurent qu'ils pouvaient confier le secret de leur mission à ce galant homme. Ils lui dirent que M. l'évêque de Mâcon était un loup caché sous la décevante toison d'un agneau; que tous ses discours, applaudis par les libertins, étaient, au fond, des discours hérétiques; qu'il venait enfin de faire devant le peuple profession d'athéisme, et que la Sorbonne indignée les avait envoyés porter plainte contre lui. Maître Mendoze réclamant de plus amples explications, ils ajoutèrent que, dans l'oraison funèbre du feu roi, Duchâtel avait dit, ô blasphème! que l'âme si noble, si vertueuse, d'un si bon prince avait dû monter tout droit vers le ciel. Donc, argumentaient les théologiens, l'impie ne croit pas au purgatoire; ce qui est l'hérésie de Wicleff et de Luther. C'était l'argument de Noël Beda contre le *Miroir* de Marguerite. Mendoze, qui avait du bon sens, eut, en les entendant conclure, grande envie de rire; il sut toutefois se contenir et leur répondre : « Messieurs, on est ici fort occupé d'autres affaires, et le temps ne vous est guère opportun. Vous ferez donc sagement d'ajourner vos plaintes. J'ai, d'ailleurs, entre nous, connu particulièrement le feu roi : or, je puis vous assurer

qu'il ne savait s'arrêter nulle part et que jamais personne ne fut plus ennemi du repos. Si donc il a, comme je l'accorde, été dans le purgatoire, il n'y aura guère demeuré; il n'aura fait tout au plus que goûter le vin en passant, suivant la coutume : aujourd'hui certainement vous ne l'y trouveriez plus. » Le lendemain, Mendoze alla conter à tout le monde les propos qu'il avait échangés avec les théologiens, et ceux-ci, se voyant bernés, regagnèrent un peu confus leurs doctes pénates.

Duchâtel et Budé furent à la cour les princes des érudits. On y vit paraître encore Jacques Cholin, Paradis, Vatable, Tousan, Pierre Danès, Strazel, Aloizio Alamanni, Barthélemy Latomus, Oronce Finé, Guillaume Postel, Vicomercato, Vidus Vidius, etc., etc.; mais aucun de ces illustres professeurs, à l'exception de Cholin, ne fit à la cour un séjour prolongé. Le roi, se plaisant dans leur compagnie, les appelait à sa table, causait avec eux, et les renvoyait ensuite à leurs chaires. Duchâtel et Budé ne le quittaient pas.

Il faut maintenant parler des poëtes.

Jean Marot était valet de chambre du roi : Clément, son fils, remplissait le même emploi près de Marguerite. S'ils furent tous deux attachés à la cour à cause des grâces de leur esprit, la renommée du fils éclipsa bientôt celle du père. Quand François monta sur le trône, Clément Marot, âgé

de vingt ans, lui présenta son *Temple de Cupido.* C'était le premier jet d'une source féconde. « Clément Marot, dit Étienne Pasquier, avoit une veine grandement fluide, un vers non affecté, un sens fort bon, et, encore qu'il ne fût accompagné de bonnes lettres, ainsi que ceux qui vinrent après lui, si n'en étoit-il si dégarni qu'il ne les mît souvent en œuvre fort à propos [1]. » Nous souscrivons à ce jugement. Marot avait moins d'invention et de style que d'esprit ; mais on ne lui disputera jamais le mérite d'une versification élégante et facile. Il eut tour à tour des démêlés avec le Châtelet et la Sorbonne, et connut plusieurs fois la prison et l'exil [2]. Il eut même la douleur de mourir sur la

1. *Recherches sur la France*, livre VII.

2. Le premier exil de Marot eut lieu en 1534. On sera peut-être curieux de savoir quels furent, à cette date, ses compagnons d'infortune. Nous lisons dans la Chronique conservée par *Gaignières*, p. 122 :

« Aucuns dudit Paris qui étoient soupçonnés de ladite hérésie (luthérienne) s'absentèrent, et, voyant par MM. de la justice dudit Paris qu'on ne les pouvoit avoir autrement ne appréhender, furent ajournés à trois briefs jours à peine de bannissement, à son de trompe, en la manière accoutumée, desquels les noms et prenoms s'ensuivent :

« Me Pierre Le Carrole, docteur en théologie.

« Me Jean Le Rentif, dit le prêcheur de Bracque, prêtre séculier.

« Frères François Berthault, Jean Coirault, François Quartier, Macé Richard ; augustins.

« Clément Marot.

« Me Jean Rouault, principal du collége de Tournay.

terre étrangère, chassé de France pour avoir traduit en vers français les psaumes de David. La Sorbonne estimait que c'était une impiété. En réalité, le poëte se souciait peu d'être bon catholique. La cour le laissa persécuter; le roi lui-même ne fit pas de grands efforts pour le garantir des foudres de la Sorbonne : cependant il aimait à fredonner ses rimes impies, et la cour le nommait son poëte. On trouve en effet, dans le recueil de ses œuvres, des vers sur tous les événements et

« Me Mederic Sevin.
« Le seigneur de Roignac et sa femme.
« Le sieur de Robertval, lieutenant du maréchal de la Marche.
« Me Tristan Boislard, sieur de Fleury en Bière.
« Damoiselle Françoise Bayard, veuve de feu Me André Porte, conseiller.
« Me Pierre Duval, trésorier des Menus-Plaisirs.
« René, son secrétaire.
« Jean Duval, garde de la Muette du bois de Boulogne.
« Guillaume Deschamps, cuisinier de Me Jean Duval, changeur du Trésor.
« Guillaume Gay, dit receveur de Vernay.
« Me François Matu, graveur.
« Christophe Herault, marchand.
« Marin Leblanc, marchand.
« Me Mathurin Cordier, qui a tenu les écoles à Nantes.
« Un nommé Johannet, chantre.
« François Drouin, orfévre.
« Jean Pinot, hôte de la Clef en Grève.
« Me Guillaume Ferret.
« Me Cholin, relieur de livres.
« Jérôme Denis, relieur de livres.
« Me Simon Dubois, imprimeur.

presque sur tous les personnages considérables de son temps.

Mellin de Saint-Gelais, fils d'Octavien, l'évêque d'Angoulême, était abbé de Reclus et aumônier du dauphin Henri. Son vers, plus obscène que celui de Marot, était aussi plus caustique. De son temps on l'appela l'*Ovide français*. Marot nous représente le dernier-né de ces *enfants sans souci*, dont il a chanté l'heureuse vie : plébéien de mœurs et d'esprit, il avait hérité de la naïveté gauloise. Mellin

« Jean Nicolle, imprimeur.
« Un surnommé le Balafré, imprimeur.
« Jean Lefebvre, dit le tailleur d'histoires.
« Un surnommé Barbedorges, contre-pointeur de livres, suivant la cour.
« Simon Paillard, tonnelier et menuisier.
« Pierre de La Salle, cordonnier.
« Un nommé Simon et sa femme, sœur de feu Barthélemy Milon, dit le Paralytique.
« Quentin François, cuisinier.
« Claude Berberin, clerc des finances.
« James Du Chastel.
« Léon Jamet, aussi clerc des finances, compagnon de Clément Marot.
« Élouin Dulin, receveur du parlement de Rouen.
« M[e] Thomas Berberin, natif de La Côte, en Dauphiné.
« Un nommé Paschalis, natif de Henon, en Dauphiné.
« Un nommé François, dudit Dauphiné.
« Un jeune moine nommé Guy de Laval, d'auprès de Grenoble en Dauphiné.
« Gaspard Charnel, natif de Saint-Marcellin en Dauphiné.
« Un nommé messire Jean.
« Frère Nicole Martel, apostat célestin, appelé le Prédicant. »

de Saint-Gelais était d'un autre sang : le hasard, qui l'avait fait aumônier, l'eût fait aussi bien page de quelque prince ; il était né gentilhomme. Il faut entendre cet homme en robe noire moralisant une dame nouvellement arrivée à la cour :

Si du parti de celle voulez être
Par qui Vénus de la cour est bannie,
Moi, de son fils ambassadeur et prêtre,
Savoir vous fait qu'il vous excommunie....

Voilà le ton de ses petits poëmes ; leste galanterie, propos libertins et souvent cyniques. C'est, disons-nous, un vrai gentilhomme. Mais qu'on le raille, qu'on le blesse, aussitôt il s'emporte en fières invectives. Marot, qui ne manquait pas de courage, comme il l'a prouvé dans les champs funèbres de Pavie, Marot baisse la tête lorsqu'on l'outrage : il est de la race qui supporte les injures, ou ne s'en plaint qu'en versant des larmes, pour exciter la pitié. Mellin touché riposte avec l'altière aigreur d'un Bourbon ou d'un Montmorency. Il est ou croit être de leur famille.

François avait de fréquents entretiens avec Mellin de Saint-Gelais. Il aimait le tour de son esprit et faisait souvent avec lui des assauts d'*impromptu*. François disait un jour, en regardant son cheval :

Joli, gentil, petit cheval,
Bon à monter, bon à descendre.

A quoi Mellin, continuant le même propos, ajouta sur-le-champ :

> Sans que tu sois un Bucéphal,
> Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Tels étaient leurs passe-temps. Mellin avait d'ailleurs une conversation variée. Élève des écoles de Poitiers et de Padoue, il savait le droit, la philosophie, les mathématiques. A la cour, bien des gens le préféraient à Marot; opinion que la postérité n'a pas ratifiée.

Ronsard, qui devait les faire oublier quelque temps l'un et l'autre, parut aussi, jeune encore, à la cour de François Ier; mais ce n'était qu'un obscur débutant. Il s'exerçait à changer le ton de la poésie française, en d'autres termes, à l'ennoblir; car il trouvait Marot et Mellin prosaïques et grossiers. C'était le sentiment de son maître, Jean Daurat, et de son patron, Lazare de Baïf.

Jean Daurat et Lazare de Baïf étaient aussi l'un et l'autre de la cour; mais ils n'y marchaient pas de pair. Daurat, simple précepteur, ne mangeait que la desserte des tables où l'ambassadeur de France à Venise, Lazare de Baïf, avait occupé l'une des places d'honneur. La maison de Baïf était une des plus nobles de l'Anjou. Fils de Jean de Baïf et de Marguerite Chasteignier de La Roche-Posay, Lazare avait embrassé l'état ecclésiastique, et, en

attendant qu'on le pourvût d'un évêché, il était allé faire une course en Italie : au retour, François Ier l'avait accueilli de la manière la plus gracieuse ; et, comme il était gentilhomme et savait le grec, il l'avait nommé protonotaire. Il l'envoya plus tard représenter la France près des États de Venise, à la cour d'Espagne, et en Allemagne, à la diète de Spire. Lazare de Baïf avait pour son temps un rare savoir, comme il l'a prouvé dans ses petits traités sur les vases, les vêtements et les navires des anciens. En outre, il prétendait au premier rang parmi les poëtes de la cour. Ses traductions en vers des tragiques grecs ne sont pas encore méprisées. Quand il mourut, Ronsard put dire sans trop d'emphase :

L'excellence
De la France
Mourut en Budé première :
Et encores
Morte est ores
Des Muses l'autre lumière.

Nous n'oublierons pas Jean Salmon, surnommé le *Maigre* ou *Maigret*, en latin *Salmo*, ou *Salmonius Macrinus*, qui se faisait appeler, sans fausse modestie, l'*Horace français*. Ou louait beaucoup ses odes latines, qui sont, en effet, bien plus ornées d'épithètes, d'antithèses, de jeux d'esprit, que celles d'Horace. Ce qui, d'ailleurs, lui faisait attri-

buer par toute la cour un très-grand mérite, c'est que toute la cour était louée dans ses vers. Il en avait fait d'abord pour les du Bellay, ses premiers protecteurs; il en fit ensuite pour tout le monde, et, suivant Scévole de Sainte-Marthe, son compatriote (car ils étaient l'un et l'autre de Loudun), il savait exploiter la vanité de ses nombreux Mécènes[1]. Il quitta la cour pour se marier à une demoiselle de son pays, qui avait de la naissance et de la fortune, et mourut de vieillesse dans ses terres, en 1557. Varillas prétend qu'ayant été soupçonné de partager les sentiments des luthériens, il se noya dans un puits pour éviter le bûcher. Mais c'est encore une fable de Varillas.

On comptait, en outre, à la cour de François I[er], dans l'aimable bande des poëtes, Joachim du Bellay, Nicolas Bourbon, Charles Fontaine, La Borderie. Il n'y manquait que Rabelais et Sadolet. Mais Rabelais et Sadolet, pour des raisons diverses, se tinrent éloignés de la cour. C'était un lieu trop élégant pour la liberté cynique de Rabelais, et trop peu sévère pour la pieuse simplicité de Sadolet. Évêque de Carpentras, Sadolet, par goût ou par

1. « Adhæsit Bellaiis fratribus, liberalissimis Musarum patro- « nis, quos et reliquos item aulæ proceres ipsumque regem dum « lyricorum suorum blanditiis demulcet ac demeretur, diu mul- « tumque celebris et gratiosus in aulæ comitatu floruit. » *Elogia Scævolæ Sammarthani.*

respect pour ses fonctions pastorales, voulut
consacrer tout entier. François l'ayant prié de
nir à la cour, il lui répondit : « Grand roi, je c
rirai toujours le souvenir de vos bontés, et je v
admirerai toute ma vie du fond de ma retrai
mais puis-je quitter l'épouse et les enfants
Dieu m'a confiés? » Et, en effet, il ne les qu
pas, même lorsqu'il fut nommé cardinal.

François éprouva plusieurs de ces refus, et ne
moigna pas qu'il en fût blessé. Érasme et Sad
avaient suivi l'exemple de Jean Ruel, non mo
célèbre comme médecin que comme hellén
François Ier, Louise de Savoie et Guillaume Bu
qui l'appelait l'*aigle des interprètes*, firent de vai
démarches pour l'attirer à la cour; il s'obsti
malgré leurs prières, à demeurer avec ses livres,
quand il eut perdu sa femme, compagne dévo
de ses travaux sans profit, sinon sans gloire, il
cepta d'Étienne Poncher un canonicat dans l'Ég
de Paris. Il mourut d'une attaque d'apoplexie,
corrigeant quelque texte grec[1]. Un si noble dés
téressement est certes digne de grands éloges,
si François en eût pris ombrage, il eût manqué
goût et d'esprit.

Il recherchait quelquefois la compagnie des poë
mais il voulait tous les jours passer quelques heu

1. *Elogia Scævolæ Sammarthani.*

dans celle des savants. Les savants étaient alors considérés autant que de nos jours ils le sont peu. Deux siècles plus tard, la prépondérance fut acquise aux poëtes. Ensuite, la poésie (telle est l'inconstance des goûts) céda le pas à un genre subalterne et banal, qui n'avait pas de nom dans les anciennes rhétoriques : nous l'appelons le roman. Le règne de François Ier fut donc le beau temps de la science et des savants. Le roi en invitait toujours quelques-uns à sa table : il leur posait lui-même des questions et les excitait les uns contre les autres, pour tirer profit de leurs doctes querelles. « La table du roi, dit Brantôme, étoit une vraie école, car il s'y traitoit de toutes matières, autant de la guerre que des sciences hautes et basses. » De Thou s'exprime à peu près de même : « Le roi François eut toujours autour de lui quelques savants hommes dont il écoutoit attentivement les intéressantes discussions, tandis qu'il étoit à table. Il se plaisoit surtout à les entendre parler d'histoire naturelle, et il s'instruisit si bien à leur école, que, n'ayant fait aucune étude dans sa jeunesse, il apprit d'eux et sut parfaitement tout ce qu'avoient écrit les anciens et les modernes sur les animaux, les plantes, les métaux, les pierres précieuses[1]. » Il acquit en outre dans leur compagnie, au té-

1. *Thuani historia*, lib. III.

moignage de Marino Cavalli, des connaissances très-étendues dans la peinture, la littérature et les langues[1]. Le convive le plus ordinaire de François, c'était l'évêque de Mâcon, Pierre Duchâtel[2]. Quand il parlait, tout le monde se taisait et prêtait l'oreille, pour rendre hommage à son incontestable supériorité. En outre, lorsque, à la fin des longues soirées de la cour, le roi se rendait dans sa chambre, allant goûter le repos de la nuit, Duchâtel l'accompagnait seul dans cette intime retraite, pour l'entretenir encore jusqu'à l'heure du sommeil des affaires de la religion, des sciences, des lettres, ou lire à son chevet quelque auteur ancien. Il choisissait de préférence, pour ces lectures, les historiens et les tragiques grecs, qu'il interprétait couramment, joignant à son interprétation de doctes commentaires, et il ne cessait de parler que lorsque François était complétement endormi[3].

Ce goût déclaré du roi pour les sciences et les lettres opéra dans les mœurs de la noblesse une véritable révolution. Auparavant, la noblesse française affectait le mépris de l'étude. Lorsqu'un jeune homme de condition avait atteint l'âge d'apprendre quelque chose, on lui donnait un cheval, on l'exerçait à la chasse, et, l'adolescence venue, on l'en-

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 283.
2. Gallandus. in *Vita Castellani*.
3. *Ibid*.

voyait à la suite de quelque capitaine faire ses premières armes à la frontière. Il savait alors à peine signer son nom. François se déclara si vivement l'ami, le protecteur des lettres, l'adversaire intraitable de l'ignorance, que tous ses gentilshommes apprirent à lire et donnèrent à leurs fils des maîtres de langues. Ce fut une révolution que Jean Bodin compare à celle qu'opéra chez les mahométans le sage Al-Mansour. « On a vu, dit-il, le roi François Ier en ce royaume, et Mansor, surnommé le Grand, empereur d'Afrique et d'Espagne, qui commencèrent tous deux, en divers temps et en divers lieux, de priser les gens de savoir. Soudain les princes, la noblesse, les ecclésiastiques, le peuple, s'adonnèrent si bien aux sciences qu'il ne se trouva jamais un si grand nombre de savants hommes en toutes langues et en toutes sciences que de leur temps[1]. » François avait pour les lettres tant d'estime, qu'il accordait aux lettrés le privilége du libre entretien. Sur un point, un seul, il n'entendait pas la plaisanterie : c'est quand il s'agissait des droits de sa couronne ou de l'honneur de sa maison. Nous avons dit que Bigot fut perdu dans son estime, dès qu'il lui fut signalé comme républicain. On raconte qu'Alamanni lisait un jour à ses oreilles le passage du *Purgatoire* où

1. *De la République*, livre IV

Dante fait dire à Hugues Capet : ***Je suis fils d'un boucher de Paris.*** « Qu'est cela, dit François ? quelle est cette sottise ? que je ne revoie jamais ce ridicule auteur ! » On assure même que, dans sa colère, il fut sur le point de défendre par un édit la lecture de Dante à tous les habitants du royaume. Nous ririons aujourd'hui d'une telle boutade; mais cet édit burlesque eût alors été pris tout à fait au sérieux. N'est-ce pas du temps de François Ier que le parlement de Paris, assisté de Pierre Danès et de Vicomercato, poursuivit et condamna La Ramée, coupable d'irrévérence envers la logique d'Aristote, comme ennemi de la religion et du repos public, supprima ses livres et suspendit ses leçons ? Que disons-nous ? Si, pour avoir maltraité la logique d'Aristote, outragé Cicéron, Quintilien et Priscien, La Ramée n'alla pas aux galères, il dut cette grâce à la toute-puissante intervention de Duchâtel[1].

1. Il faut citer ici, dans son latin énergique, et ne pas l'altérer par une traduction toujours suspecte, le passage de Galland racontant, dans sa *Vie de Duchâtel*, l'aventure de La Ramée : « Quum in hac scola, ante annos octo, sophista famosus, Musis « iratis natus, gloriæ popularis siti inexplebili præceps, Aristotele, « Cicerone et Quintiliano petulanter et ignoranter vexatis, nul- « lum finem in quemvis auctorem classicum debacchandi factu- « rus videretur, priusquam præsentem litterarum statum labe- « factasset et ad suam libidinem pervertisset, permulti doctrina « et virtute conspicui homines audaciam tam prodigiosam in- « dignissime tulerunt. Quumque de eo apud regem ita conquesti « essent, ut ille pro sua perpetua in litteras et litterarum pro-

Les savants attachés à la cour avaient la liberté de fuir les bruyantes assemblées et de consacrer au travail tout le temps que ne demandait pas l'éducation du roi. Il avait fait réunir, pour leur usage et pour sa gloire, dans la bibliothèque de Fontainebleau, un nombre considérable de manuscrits précieux et de livres nouvellement sortis des presses de France et d'Allemagne. Envoyés en Italie, en Grèce, en Asie, à la recherche des plus précieux débris de l'antiquité, quelques érudits revinrent en France chargés de riches dépouilles. Jérôme Fondule ayant acheté soixante manuscrits grecs au prix de douze cents écus, le roi lui en compta quatre mille pour l'encourager à faire un nouveau voyage. C'était une des commissions données aux ambassadeurs français, que d'acquérir à tout prix ou de faire copier tous les manuscrits hébreux, grecs, latins, arabes, qu'ils pourraient découvrir. Guillaume Pellissier, étant à Venise, y réunit un nombre considérable de volumes grecs, hébreux et syriaques, qui passent encore aujourd'hui pour les pièces

« fessores benevolentia *hunc indignabundus ad remum damna-*
« *tum triremibus addicere statueret*, regis animum faceti leporis
« suavitate emollitum ad minorem sententiam traduxit, sophistam
« nugantem et inepte philosophantem ab humanissimo rege *nullo*
« *capitali supplicio puniendum esse*, verum cum doctis homi-
« nibus, coram gravibus disceptatoribus, in disputationis certa-
« men commissum, argumentis convincendum, et ratione aliqua
« leniore ad sanitatem reducendum. »

principales de la collection de Fontainebleau[1]. Il était évêque de Montpellier et abbé de Lerins. Pour lui témoigner directement sa reconnaissance, Fran-

1. Nous croyons devoir reproduire ici une lettre peu connue de ce Guillaume Pellissier, qui contient de curieux détails sur ses négociations littéraires :

« Je suis très-bien assuré que aurez à plaisir de faire chose agréable au roi, lequel est après pour fonder un collége à Paris. qui sera aussi excellent, mais qu'il soit parachevé et fourni de ce qui est requis, car il sera occasion de faire veoir à l'univers toutes les bonnes lettres qui commencent à florir en France autant que en nul autre pays. Et pour ce que on ne le pourroit mieux douer que d'une bonne librairie, fait chercher livres de tous côtés, mêmement grecs, et m'en donne charge d'aussi bonne affection que pour ses autres affaires d'État; dont lui voulant obéir en toutes choses que lui connoîtrai être agreables. et d'autant plus en celle ci, qui est tant utile et honorable, appartenant plus à mon office et profession, me suis enquis où s'en pourroit recouvrer, et entre autres j'ai trouvé un gentilhomme corfiote, qui en avoit un très-beau nombre de fort beaux, de quoi il aima mieux en faire un présent au roi. Sa Majesté lui a fait en récompense un très-beau et libéral présent : c'est de mille bons écus, que je lui ai comptés en ses mains; dont plusieurs autres Grecs, ayant senti cette nouvelle, sont venus vers moi pour en offrir d'autres à Sa Majesté : mais il suffit que cela a fait découvrir seulement les lieux où ils étoient, car dorénavant on en pourra avoir à meilleur marché. Et de moi je tiens tous les jours ordinairement huit Grecs qui ne font autre chose que écrire, ainsi qu'il a plu au roi me commander encore par sa dernière dépêche, lequel m'a fait entendre qu'il n'y avoit chose en laquelle je lui pusse plus agréer que de lui faire amas des meilleurs livres que pourrai recouvrer. Il est venu à moi un nommé Marmoretti, qui dit avoir un frère en Constantinople, que connoissez, lequel vous pourra adresser soixante ou quatre-vingts pièces de fort bons et rares livres, lesquels étoient à un de ses oncles qui les tenoit chèrement, etc., etc. »

çois l'aurait peut-être fait nommer cardinal ; mais, comme on parlait beaucoup trop de ses mœurs, Pellissier, pris d'un singulier scrupule, quitta la cour et se retira dans son évêché. Guillaume Postel, Pierre Gilles, Juste Tenelle, envoyés en Grèce et en Asie, en rapportèrent un grand nombre de manuscrits orientaux. Ces missions littéraires n'offrent plus guère que des agréments ; elles étaient alors pleines de périls. Pierre Gilles fut un jour enlevé par des pirates et conduit prisonnier sur la côte d'Afrique.—Ce fut le cardinal d'Armagnac qui paya sa rançon[1]. Quand, à la mort de Budé, Duchâtel obtint la charge de bibliothécaire, il réunit à la librairie de Fontainebleau l'ancienne collection de Blois, et dressa le catalogue de l'une et de l'autre. « L'amas de tant de livres, dit Sainte-Marthe, et de tant de manuscrits, tous magnifiquement reliés, fut regardé comme l'ouvrage, non pas d'un seul roi, mais de plusieurs rois et de plusieurs siècles. Il attira les plus savants hommes du royaume et des États voisins, et même quelques princes étrangers, qui demeurèrent tous d'accord que cette bibliothèque était la merveille de Fontainebleau. »

1. *Elogia Scævolæ Sammarthani.*

## X.

### Les fous et les astrologues.

On croit ordinairement que les fous de cour sont d'invention moderne ; mais on se trompe. Les nains eux-mêmes ont été recherchés dans l'antiquité : ces monstres étaient élevés avec soin, pour être vendus ensuite à de riches seigneurs qu'ils amusaient. Nicéphore (mais il ne faut guère le croire) assure que, du temps de Théodose, on courait voir en Égypte un nain grand comme une perdrix, *adeo ut perdice major non videretur*, qui ne manquait pas de bon sens et avait le goût des lettres. Ce qui est certain, c'est que les exécrables tyrans de Rome dégénérée entretenaient des troupeaux de nains qu'ils faisaient combattre dans l'arène, quand ils étaient las de voir combattre les femmes. Voici le texte de Xiphilus, parlant de Domitien : « Il donna souvent des combats de nuit, combats dont les acteurs furent des nains et des femmes. » Philippe Camerarius nous apprend, dans ses *Horæ subcesivæ*, que la plupart des nains que l'on vit chez les modernes, dans les cours de France, d'Espagne et d'Italie, étaient originaires de Pologne.

Le grave auteur de l'*Histoire de François Ier*, Gaillard, a consacré lui-même un des chapitres de

son livre aux fous de la cour. Nous suivrons son exemple. On remarquera, toutefois, que nous les plaçons au dernier plan de notre tableau, n'imitant pas en cela le grand peintre Paul Véronèse, qui leur a fait plus d'honneur. Il faut, dans l'intérêt de la vérité, négliger les artifices de la mise en scène. Les fous ayant pour métier d'égayer les gens mélancoliques, on nous aurait peut-être su gré de leur attribuer, dans notre récit, un rôle plus considérable; mais ce rôle ne leur a pas appartenu. Que, tout au contraire, dans les romans et les fables dramatiques, on en fasse d'astucieux personnages, qui conduisent, la marotte en main, les plus sérieuses intrigues, c'est encore de la fantaisie, et non pas de l'histoire. En réalité, les fous qui parurent à la cour de François Ier n'y firent pas grande figure; et cependant il n'est pas permis de les oublier.

Nous en connaissons quatre : Triboulet, Caillette, Polite et le petit Tony.

Triboulet avait été fou de Louis XII avant de passer au service de François Ier. Jean Marot, le père de Clément, nous a laissé le portrait de ce facétieux personnage.

> Triboulet fut un fou de la tête écorné,
> Aussi sage à trente ans que le jour qu'il fut né.
> Petit front et gros yeux, nez grand, taillé à vote [1],

1. *A voûte*, c'est-à-dire aquilin.

Estomac plat et long, haut dos à porter hotte;
Chacun contrefaisoit, chanta, dansa, prêcha,
Et de tout si plaisant, qu'onc homme ne fâcha.

Il faut aller chercher son histoire dans les *Contes* de Bonaventure Desperriers. Les traits de sa façon ne sont pas tous plaisants, et ils nous paraissent avoir eu plus de succès que de mérite. Aussi nous contenterons-nous d'en rapporter deux. Triboulet assistait, à la Sainte-Chapelle, aux vêpres du roi. Durant cet office, à un moment déterminé par le rituel, il se fait un grand silence, qui est tout à coup interrompu par le prêtre, lequel dit, de sa plus belle voix : *Deus in adjutorium*, etc., etc.; et les chants recommencent. On en était là, quand, Triboulet, s'élançant de son siége, traverse le chœur, et se précipite sur le prêtre qu'il accable de coups. On crie au scandale. Triboulet, s'adressant alors à l'assemblée : « Messieurs, dit-il, et mesdames, je n'ai fait que justice. C'est bien de ce maraud qu'est venue toute la noise; car, avant qu'il eût lâché ces deux mots latins, tout le monde était tranquille. » Tels étaient les tours de Triboulet.

Quand on apprit que Charles-Quint, se rendant dans les Pays-Bas, demandait le passage à travers la France, Triboulet accueillit cette nouvelle comme un plaisant propos. « Si, dit-il, Charles-Quint osait venir en France, je lui donnerais mon bonnet. »

Le roi, qui l'entendit, s'empressa d'ajouter : « Et si pourtant je le laissais passer ? — Alors, sire, répliqua Triboulet, je reprendrais mon bonnet pour vous en faire présent. »

Voici un mot de Caillette. Des pages l'avaient attaché par l'oreille à un poteau. On le délivre et on lui demande qui l'a traité de cette manière. Il désigne les pages. On les amène, et chacun déclare à son tour : « Ce n'est pas moi. — Ce n'est pas moi non plus, dit Caillette. — Je n'y étais pas, crient les pages d'une seule voix. — Ni moi, répliqua Caillette. Je n'y étais pas non plus. »

Tony était au maréchal de Montmorency. Il dînait avec son maître et mangeait à sa table, assis sur une chaise ou une escabelle. Voici l'histoire de Tony racontée par Brantôme : « Il avoit été premièrement à feu M. d'Orléans, qui le demanda à sa mère en Picardie, près de Courcy, laquelle le lui octroya malaisément, d'autant, disoit-elle, qu'elle l'avoit voué à l'Église et le vouloit faire prêtre, pour prier Dieu pour deux de ses frères qui étoient fous. L'un s'appeloit Gazau, et l'autre, dont je ne me souviens pas du nom, fut à M. le cardinal de Ferrare ; et, s'il vous plaît, voyez l'innocence de cette pauvre mère, car le petit Tony étoit plus fou que les autres. Au commencement, il étoit un petit idiot, niais et fat ; mais il fut si bien appris, passé, repassé, dressé, alambiqué,

raffiné et quintessentié, par les natretés, postiqueries, champisteries, galanteries et friponneries de la cour, et instructions de ses gouverneurs, La Farce et Guy, qu'il s'est fait appeler le premier fou de nom, et, n'en déplaise à Triboulet et à Sibilot, il a été tel, que M. Ronsard, par le commandement du roi, daigna bien employer sa plume pour faire son épitaphe, comme du plus sage personnage de France. »

Marot a fait le même honneur à certain nègre que François Ier avait amené d'Espagne et qui ne le quittait guère. Il s'appelait Ortis. Le drôle, s'étant converti, se fit recevoir dans le tiers ordre; mais il paraît qu'il n'y mena pas une conduite très-édifiante. Voici son épitaphe :

Sous cette tombe gît et qui?
Un qui chantait Lacochiqui.
Cy-gît, que dure mort piqua,
Un qui chantait Lacochiqua.
C'est Ortis. O quelles douleurs!
Nous le vîmes de trois couleurs.
Tout mort, il m'en souvient encore.
Premièrement il étoit More,
Puis en habit de cordelier
Fut enterré sous ce pilier;
Et, avant qu'eût l'esprit rendu,
Tout son bien avoit dépendu.
Par ainsi mourut le folâtre
Aussi blanc comme un sac de plâtre,

Aussi gris qu'un foyer cendreux,
Et noir comme un beau diable ou deux[1].

Des fous aux astrologues, nécromanciens, chiromanciens, etc., etc., l'intervalle n'est pas grand; mais, à la cour dont nous écrivons l'histoire, on les prenait au sérieux. La preuve en est qu'on les envoyait au bûcher, quand on croyait avoir à se plaindre de leurs maléfices : leur moindre peine était d'aller ramer dans les galères du roi.

Un certain procureur, nommé Saint-Aignan, avait tué le fils du lieutenant général d'Alençon, qu'il avait surpris en commerce avec sa femme. Il s'agissait pour lui d'échapper aux poursuites du père. Le principal du collége de Justice, Jean Gallery, poëte tragique, poëte comique, mathématicien, philosophe et magicien, se chargea de son affaire. Mais, habile à composer des charmes pour autrui, il ne le fut pas assez pour dissimuler à tous les regards ses pratiques cabalistiques; et, comme il avait enseigné des paroles et des pratiques pour faire mourir la duchesse d'Alençon, protectrice de son lieutenant général, il fut conduit aux galères. C'est Marguerite qui nous raconte elle-

1. Ortis mourut en 1529, au mois de septembre. Il avait appartenu, dans sa jeunesse, à Charles-Quint. Mais, durant la captivité de François Ier, il avait trahi la confiance de son maître et livré quelques-uns de ses secrets au roi prisonnier. (*Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 397.)

même cette aventure, sur un ton qui n'a rien de plaisant.

Quels étaient donc les esprits forts de la cour, qui ne croyaient pas aux astrologues et aux devins ? Duchâtel lui-même, le très-sage et très-docte Duchâtel, dont la foi religieuse n'était pas tout à fait exempte de scepticisme, Duchâtel avait appris, en astrologie, tout ce qu'il était permis d'apprendre, et il ne considérait pas cela comme un vain savoir. On nous raconte une aventure de sa jeunesse qui montre clairement quels étaient ses sentiments à cet égard. Son maître Turelle, célèbre docteur, pratiquait l'astrologie dans la ville de Dijon, en même temps qu'il y enseignait les mathématiques. On l'accusa d'impiété : c'était, disait-on, une œuvre impie, condamnée par les décrets de l'Église et par les lois civiles, que de prédire les choses futures en observant les astres. Turelle fut traduit devant des juges, et ce fut Duchâtel, le plus brillant de ses jeunes élèves, qui prit sa défense. Celui-ci posa d'abord en principe que l'astrologie peut sûrement, et sans offenser ni les lois divines ni les lois humaines, prévoir, d'après les mouvements fixes et les conjonctions invariables des astres, les temps secs, les temps humides, les épidémies, les contagions, les bonnes et les mauvaises récoltes, etc., etc. Et, dit-il ensuite, en observant les mêmes astres, la même science peut

aussi légitimement révéler quelles doivent être les inclinations d'un enfant qui vient de naître, ses aptitudes naturelles, les événements heureux ou malheureux de sa vie. Élève-t-on quelques doutes sur la valeur de ses démonstrations? Estime-t-on qu'il n'y a pas de sûreté dans ses calculs et qu'elle abuse les gens dont elle prétend connaître la destinée? Non : on admet que c'est une science positive et certaine; mais on soutient qu'elle outrage le suprême arbitre de la nature en le représentant comme asservi lui-même aux règles qu'il a faites. A cet argument, Duchâtel répond que l'astrologie sera donc justifiée, dès qu'elle aura modestement admis que Dieu peut changer, suivant sa fantaisie, toutes les lois de la nature et du monde. Et Duchâtel la justifia si bien, sous ce rapport, que Turelle fut mis en liberté[1].

1. Voici dans quels termes Galland analyse cette partie du plaidoyer de Duchâtel : « ....Quo prædicendi modo non etiam « repugnare menti divinæ et sacris litteris, observato diligenter « nativitatis cujusque horoscopo, quæ sit ad quamque rem cuique « propensio, quæ cuique a natura impendeant, quos astra perni- « ciose aut salubriter adspiciant : quæ si ita modeste dicantur, « ut supra vim astrorum Deus collocetur, qui quando vult inver- « tit omnem naturæ et mundi totius vim, et servat in mediis « fluctibus et flammis electos suos, atque etiam ut arbitrii liber- « tati in hominibus sua prærogativa conservetur, nihil in se ma- « leficii admittere qui ex his signis in cœlo et astris a Deo condi- « tis ea ad quæ homines propendent modeste pronuntiant. » Gallandus, in *Vita Castellani*.

Duchâtel eut plus d'une fois occasion de faire connaître à la cour ce qu'il avait appris à l'école de Turelle. Quelques années avant la mort du roi, à l'époque où les intrigues rivales de la duchesse d'Étampes et de Catherine de Médicis partageaient la cour en deux camps ennemis, les astrologues du parti de la favorite allaient disant qu'ils avaient observé l'horoscope du duc d'Orléans, et que ce jeune prince, né sous d'heureuses constellations, devait infailliblement réussir dans toutes ses entreprises : ils ne s'exprimaient pas de même sur le dauphin Henri; les astres, disaient-ils, l'avaient fait lent, paresseux, impropre aux affaires, indigne de la couronne. Ces discours se tenaient même devant le roi, qui les écoutait avec attention, ne soupçonnant guère que toute cette astrologie fût un pur charlatanisme. Duchâtel déclara que c'était un grand art, mais qu'il était rarement bien pratiqué; que certaines gens, qui passaient pour d'habiles astrologues, s'égaraient en de faux calculs, pour avoir négligé d'importantes conjonctions : en somme, voyant le roi très-agité de tout ce qu'on venait lui raconter au sujet de ses fils, Duchâtel se chargea de recommencer les calculs des astrologues et d'en vérifier l'exactitude; ce qu'il fit en conscience, et, quelques jours après avoir pris cet engagement, il vint trouver François et lui démontra, par une foule de bonnes raisons, que son

fils Charles était doué des plus grandes qualités de l'intelligence et du cœur, qu'il aimerait les arts, qu'il aimerait la guerre, et que l'appui de la noblesse ne lui manquerait jamais dans les grandes affaires que pourrait concevoir son grand esprit; que, d'autre part, son fils Henri, né sous de non moins heureux auspices, serait un foudre dans les camps et surmonterait sans peine tous les obstacles qui lui seraient créés par ses malhabiles ennemis. « Mais, ajouta-t-il, les meilleurs augures peuvent se tromper. Après avoir observé les astres, il ne serait pas inutile d'observer les personnes, leur caractère et leurs mœurs, et ce ne serait peut-être pas la plus mauvaise manière de prévoir l'avenir. » Le dauphin Henri pensa qu'il valait mieux s'en tenir aux astres, et, ayant appris le résultat des calculs faits par Duchâtel, il fut transporté de joie[1].

Il nous serait facile de raconter beaucoup d'autres aventures, dans lesquelles les astrologues jouèrent leur rôle et firent leur métier avec aussi peu de succès. Le marquis de Saluces, si grand ami de François Ier, si bien récompensé par ce prince de ses loyaux services, ayant appris qu'on répandait en Allemagne beaucoup de prophéties favorables à Charles-Quint, quitta tout à coup le parti de la France, comme un parti perdu, et se perdit lui-

1. « Quod quum ad Henricum perlatum esset, incredibili ille « lætitia affectus est. » Gallandus, in *Vita Castellani*.

même pour avoir placé trop de confiance dans les devins gagés par l'Empereur. C'est ce que nous racontent deux témoins également dignes de foi, Montaigne et Martin du Bellay.

Princes et princesses avaient chacun parmi leurs domestiques quelque astrologue. Celui de Louise de Savoie était le célèbre Henri Corneille Agrippa. Mais il touchait les revenus de sa charge et riait de l'astrologie. Il a dévoilé sans aucun subterfuge le secret principal de ce grand art, dans son ingénieux traité *de la Vanité des Sciences :* « C'est, dit-il, l'art de *moucher les écus*, *emungendæ pecuniæ.* » La duchesse d'Angoulême, ayant, comme on le sait, beaucoup de griefs contre le connétable de Bourbon, avait juré sa perte. Pour croire plus fermement au succès de ses entreprises contre le connétable, elle chargea maître Agrippa de tirer son horoscope. Celui-ci s'acquitta de cette commission, et les astres consultés lui répondirent que Bourbon devait déjouer toutes les trames ourdies contre sa personne et signaler sa longue carrière par une série de triomphes. C'étaient des astres bien impertinents. Louise de Savoie chassa de la cour leur audacieux interprète et le raya de l'état des pensions. Agrippa, malgré sa philosophie, ne fut pas insensible à cette injure, et, pour se venger, il fit contre la duchesse d'Angoulême d'amères satires où il l'appela *Jézabel.*

Quand il s'agissait d'une affaire importante, on consultait même les astrologues étrangers. Le plus fameux dans ce temps était Luca Gauricio, de Gifoni, dans le royaume de Naples. On sollicitait encore les mystérieux services des magiciens, des nécromants; mais ceux-ci n'avaient plus le droit de résider à la cour : estimés et considérés au XIII^e siècle, ils étaient réputés, au XVI^e, des tisons d'enfer. Catherine de Médicis portait, en outre, des talismans. On a fait d'amples dissertations sur les secrètes vertus d'une médaille chargée de figures et de mots allégoriques, qu'elle tenait, dit-on, enfermée dans une boîte d'acier, et dont Prosper Marchand a reproduit l'image dans son *Dictionnaire historique.*

Il n'y avait pas de si folle superstition qui ne rencontrât des apôtres et des disciples. Orléans était dès lors une grande ville, où sans doute il ne manquait pas de gens sensés. Cependant, en l'année 1533, cette ville fut le théâtre d'une étrange aventure. Dans un lieu saint, aux Cordeliers, un esprit se manifesta, l'esprit de demoiselle de Marceau, fille d'un ancien maître de la chambre aux deniers, et naguère femme du prévôt d'Orléans. On ne voit pas un esprit, mais on l'entend. Celui de la demoiselle tenait d'effroyables discours, et toute la ville était en émoi. On en parla bientôt à Paris, à Fontainebleau : de bouche en bouche vo-

laient les propos singuliers de l'esprit d'Orléans, et ils semaient de grandes inquiétudes. François n'était pas trop crédule pour son temps. Il fut néanmoins atteint par la terreur commune, et, après avoir pris le conseil de quelques personnages graves et compétents, il envoya des commissaires chargés, comme on dit, d'éclaircir le fait. Il fut démontré que l'esprit était un petit cordelier qui allait se cacher chaque jour derrière la tombe de la dame et parlait en son nom. L'illusion s'évanouit; mais, comme les auteurs de cette duperie avaient causé de trop vives alarmes, on les châtia sévèrement : « Furent lesdits cordeliers, dit la Chronique, bannis à perpétuité du royaume. »

Nous pourrions raconter plusieurs de ces histoires. Mais celle-là ne suffit-elle pas ? Le relâchement des mœurs et la superstition ont été souvent de compagnie. Et pourquoi voudrait-on supposer qu'ils s'excluent ?

## X.

### Épilogue.

Telle fut la cour de François Ier. Elle eut, ainsi que nous l'avons dit en commençant, toutes les vertus de ce prince et tous ses vices. Brantôme n'en a vu que les plus beaux côtés et Corneille

Agrippa que les plus laids[1]. Mais ne va-t-on pas nous reprocher d'avoir eu pour elle la coupable indulgence de Brantôme ?

Nous sommes jaloux d'échapper à ce reproche. Les lois de la morale sont éternelles ; nous le reconnaissons. Ces lois condamnent les mœurs relâchées de François Ier et de ses courtisans ; nous souscrivons à cette sentence. Cependant les jugements de l'histoire ne seraient-ils pas trop sévères, si les fautes personnelles des rois n'étaient pas atténuées ou amnistiées par les grands résultats de leur règne ?

Un siècle sépare François Ier de Louis XIV. C'est un siècle de tumultes civils, durant lequel l'esprit français s'aventure dans les directions les plus contraires, et montre dans ses écarts qu'il aime déjà la liberté, mais sans être capable d'en jouir. Quand tout ce bruit s'apaise, quand la paix est revenue, on s'aperçoit que l'anarchie a fait les affaires du principe d'autorité ; et, sur toutes les ruines accumulées par tant de luttes, reparaît la monarchie de François Ier, galante et magnifique comme autrefois, mais mieux disciplinée, mûre enfin pour toutes les grandes choses que François Ier n'avait fait qu'entrevoir.

Entre le caractère de François Ier et celui de

1. *De Vanitate scientiarum*, cap. LXVIII.

Louis XIV, il n'y a que des contrastes. Louis XIV aime à se composer; il se règle dans son maintien sur l'exemple des héros de théâtre, et, sous le masque qu'il ne quitte jamais, il se croit presque un Dieu, parce qu'il paraît moins un homme. François Ier est, au contraire, d'une sincérité quelquefois choquante : pouvant tout, il se permet tout, même sous les yeux de la foule; vif dans toutes ses passions et d'une vivacité qui ne s'éloigne pas assez de l'emportement, il ne dissimule pas plus ses faiblesses qu'il ne s'inquiète de faire valoir ses brillantes qualités par les artifices de la mise en scène. Il est incontestable que Louis XIV a de grandes séductions; mais on l'aborde avec défiance et l'on trouve quelque chose de blessant même dans le sourire de ce personnage qui fait tout avec pompe et veut toujours être admiré. François Ier est d'un abord bien plus aimable, parce qu'il est plus franc : qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, il vous charme par sa belle humeur, il vous entraîne, et, bon gré mal gré, vous courez avec lui faire quelque prouesse ou quelque folie.

Cependant, si grande qu'ait été la diversité de leurs caractères, François Ier et Louis XIV ont eu les mêmes goûts, ils ont recherché les mêmes gloires, et le dernier a continué toutes les entreprises que le premier avait commencées. On en condamnera quelques-unes; mais on proclamera qu'ils ont

travaillé l'un et l'autre à la grandeur de leur pays, qu'ils n'ont jamais désespéré de sa fortune au milieu des plus rudes épreuves, et que, par de laborieux efforts, ils ont conquis des avantages éclatants.

Nous sommes fiers d'être, en Europe, le peuple auquel appartient encore la prépondérance. C'est une noble fierté : ne la perdons pas. Mais, si nous devons quelque chose de cette gloire aux succès de nos armes, sachons en attribuer la meilleure part au juste renom de ces conquérants pacifiques qui, depuis trois siècles, vont, franchissant toutes les frontières, porter aux lieux les plus lointains la pensée française, le goût français. On rencontre, il est vrai, dans notre vieille histoire de rares génies qui se sont produits d'eux-mêmes, sans réclamer, sans attendre aucune aide, aucune protection ; mais, quel qu'ait été le mérite de leurs œuvres, ils n'ont exercé sur leur temps qu'une médiocre influence. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'Église fonde l'université de Paris, et de ses gymnases sortent des phalanges d'écoliers qui deviennent les docteurs de l'Europe encore sauvage. Bientôt on ne parle plus que sa langue, on n'obéit plus qu'à ses décrets : elle est l'oracle des papes et des rois. Voilà la puissance d'une institution littéraire. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Église a beaucoup perdu de son autorité sur la conscience des peuples : c'est la royauté qui domine. François I<sup>er</sup>

fonde la cour de Fontainebleau, y donne rendez-vous à tous les savants, à tous les lettrés, leur concilie le respect de la foule par les hommages qu'il leur rend en public, les encourage par des récompenses, pourvoit à leur établissement, s'intéresse au progrès de leurs études et concourt, par ses applaudissements, au succès de leurs ouvrages: aussitôt naissent les lettres françaises. Louis XIV vient ensuite, et Racine, Molière, Bossuet, Fénelon, La Fontaine paraissent avec lui, par lui protégés, conviés par sa voix à produire leurs chefs-d'œuvre. D'où part toute cette lumière pour rayonner sur l'Europe et dissiper les dernières ténèbres de la barbarie? Les regards du monde étonné sont tournés vers la cour de Versailles.

N'épargnons pas les vices des cours : soit! Mais n'hésitons pas à reconnaître qu'elles ont été le berceau des lettres françaises, désormais affranchies de leur tutelle, et, à ce titre surtout, apprenons à beaucoup leur pardonner.

FIN

# TABLE.



FIN DE LA TABLE.

